MOTEUR

Caractéristiques Détaillées

GENERALITES

Moteur à 4 temps, 4 cylindres verticaux en ligne, placé longitudinalement en arrière de l'essleu avant. Refroldissement par eau.

Type du moteur : 840-25.

Type of moteur: 840-25.
Alésage: 76 mm.
Course: 77 mm.
Cylindrée: 1 397 cm3.
Pulssance administrative: 8 CV.
Rapport volumétrique: 10 à 1.
Pression de compression: 13 ± 0.5 bars.

Pulssance maxi (DIN) : 93 ch à 6 400 tr/mn (68 kw à 6 400

tr/mn). Couple maxi (DIN) : 11,8 m.kg à 4 000 tr/mn.

CULASSE

Culasse en alliage d'aluminium coulé en coquille avec chambres de combustion hémisphériques. Hauteur de la culasse : 79,30 mm. Pas de rectification au-

Déformation maxi du plan de joint : 0,05 mm. Volume de chambre de combustion : 43,5 cm3.

Joint de culasse

Sens de montage : repère « Top » vers le haut. Epaisseur : 1,4 + 0,15 mm.

SIEGES DE SOUPAPES

En acier spécial, rapportés dans la culasse, non rempla-

çables. Largeur des portées : -- Admission : 1,5 à 1,8 mm.

Echappement : 1,7 à 2 mm.
 Angle de portée : 90°.

Ø extérieur : admission 40,1 mm - échappement 36,1 mm.

GUIDES DE SOUPAPES

Nature : en fonte spéciale. Ils sont identiques pour l'admission et pour l'échappement et sont montés emmanchés à force dans la culasse.

extérieur : cote origine : 13 mm.
 extérieur cote réparation ;

— Repère 1 gorge : 13,10 mm. — Repère 2 gorges : 13,25 mm.

Distance entre bords inférieurs guides et sièges de sou-papes : admission 37,5 mm - échappement 28,8 mm.

Inclinalson des guides ; → Admission : 23°.

- Echappement : 25°,

SOUPAPES

En acler spécial, disposées en tête, inclinées en V, commandées par culbuteurs, tiges et poussoirs à partir d'un arbre à cames latéral à 4 pallers.

Soupape	Echappement	Admission
Diamètre tête (mm)	34,5	38,7
Diamètre queue (mm)	8	8
Angle de portée	90°	90°
Largeur maxí portée (mm)	1,7 à 2	1,5 à 1,8

Jeu	de fon	ctionnement	à t	rold	ou	à	chaud	
		oe admission oe échappen					,25.	

Jeu des soupapes dans les guides : - Admission : 0,020 à 0,068 mm.

- Echappement : 0.030 à 0,096 mm

RESSORTS DE SOUPAPES

Les ressorts de soupapes sont identiques pour l'admission et pour l'échappement. Deux ressorts par soupape.

Dimensions (en mm)	Ressort extérieur	Ressort Intérieur
Longueur libre	44,1	38,9
Longueur sous charge de :		
— 6 daN		31
13.1 daN	•	23,4
21 daN	37	
— 50 daN	29,4	
- Spires jointlyes	23,8	16,6
Ø du fil	4,2	2,4
Ø intérieur	25	18,6

CULBUTEURS

Montés sur deux rampes séparées, ils sont différents pour l'admission et l'échappement. Jeu diamétral des culbuteurs sur leur axe : 0,016 à 0,052

Rapport de multiplication du mouvement :

--- Admission : 1,6. - Echappement: 1,6.

TIGES DE CULBUTEURS

En acier.

Tolérance maximum de faux-rond : 0,4 à 0,5 mm.

Longueur totale : – Admission : 176 mm.

Echappement : 203,5 mm.
 Diamètre : 6 mm.

POUSSOIRS

En acier trempé, du type à tête sphérique concave. Diamètre extérieur nominal :

Cote d'origine : 19 mm.
Cote réparation : 19,2 mm.

Tolérance sur diamètre de réalésage de logement des pous-

soirs : \div 0,013 mm. \div 0

Remplacer le poussoir quand le jeu atteint 0,10 mm.



CARTER-CYLINDRES

A 5 paliers, du type « grosse ligne d'arbre », avec embase de chemises permettant l'installation de joints toriques.

En fonte, fixé à l'avant par l'intermédiaire d'un tempon de caoutchouc disposé entre la boîte de vitesses et la traverse, à l'arrière par deux tampons de caoutchouc disposés obliquement, travaillant au cisaillement et placés de part et d'autre du carter-cylindres.

Ce carter-cylindres possède une réserve d'huile sous l'arbre à cames, en conséquence, il est interdit d'effectuer un rin-çage du moteur lors des vidanges.

Hauteur du carter-cylindres entre le plan de joint supérieur et la face d'appui de la chemise : 94,94 à 94,98 mm.

CHEMISES

Chemises amovibles en fonte centrifugée, de type humide. Alésage nominal : 76 mm.

Diamètre de centrage de l'embase : 80,6 mm.

Dépassement de la chemise sans joint torique d'embase 0.02 à 0.09 mm

Différence maxi de dépassement entre deux chemises voisines : 0,04 mm.

Diamètre du joint torique d'embase : 1,15 à 1,35 mm.

Les chemises ne sont pas réalésables. Elles sont livrées avec les pistons complets ajustés.

VILEBREQUIN

En fonte à graphite sphéroïdal, à contrepoids venus de fonderie, 5 paliers, équilibré dynamiquement au montage avec volant disque et mécanisme d'embrayage. Diamètre nominal des tourillons galetés : $54,795\,\pm\,0.01\,$ mm. Diamètre de rectification : $54,545\,\pm\,0.01\,$ mm.

Diamètre nominal des manetons galetés : 43,98 - 0 - 0.020 mm.

Diamètre de rectification : 43.73 - 0.016 mm

Jeu latéral du vilebrequin : 0,05 à 0,23 mm.

Réglage du jeu latéral par deux demi-flasques de butée en acler régulé de chaque côté du demi-coussinet supérieur de palier central.

Epaisseur des demi-flasques de butée · 2,80 - 2,85 - 2,90 -2.95 mm.

Joint d'étanchéité côté volant : joint à lèvre 80 × 100 × 13 mm.

Attention : En cas de rectification des manetons et des tourillons, ceux-ci sont galetés et le galetage des manetons doit rester intact sur une section de 140° orientée vers l'axe de rotation du vilebrequin.

COUSSINETS DE PALIER

Coussinets élastiques minces en aluminium-étain (aspect

Les pallers sont numérotés à partir du volant moteur.

Les coussinets 1 et 3 d'une part, 2, 4 et 5 d'autre part sont identiques.

Diamètre nominal des cousinets de palier : 54,795 mm Cote réparation : 54,545 mm.

VOLANT

Il est fixé sur le flasque du vilebrequin par 7 vis.

Montage du volant sur la face d'appui ; « Loctite Autoform ..

Montage des vis de fixation du volant : « Loctite Frein Filet Faible ».

Volle du volant mesuré sur la face de friction : 0,06 mm

BIELLES

En acier matricé, à section en « I », tête à coupe droite et montées sur coussinets élastiques minces.

Entraxe des alésages : 128 ± 0.15 mm.

Ø d'alésage du pied : 20 mm.

Différence maximum de poids admissible entre deux bielles

d'un même moteur : 3 g.
Jeu latéral de la tête de bielle : 0,31 à 0,57 mm.

Les bielles sont réparties en quatre classes, suivant jeur poids et repérées par des touches de peinture de couleur

Polds (en g)	Couleur
478 à 480	Vert moyen
493 à 495	Bleu moyen
508 à 510	Bleu moyen - Jaune
523 à 525	Noir - Rouge moyen

Au montage, les bielles doivent avoir le numéro frappé sur la tête de bielle du côté opposé à l'arbre à cames.

COUSSINETS DE TETE DE BIELLE

Coussinets élastiques minces en aluminium-étain. Longueur du demi-coussinet : 20,5 mm. Diamètre nominal : 44 mm.

Diamètre réparation : 43,75 mm.

PISTONS

Pistons en alliage lèger à fond plat comportant sur la tête deux découpes pour le passage des soupapes.

Les pistons sont appariés avec les chemises et livrés com-

plets avec segments ajustés. Trou d'axe déporté de 1 mm par rapport à l'axe du cylindre. Axe monté tourillonnant dans le piston, sans jeu. Au montage, orienter la flèche côté volant moteur.

AXES DE PISTONS

En acier rectifié, montés serrés dans la bielle et tournant dans le piston.

Diamètre nominal : 20 mm. Diamètre intérieur : 12 mm. Longueur de l'axe ; 64 mm

SEGMENTS

Au nombre de 3 par piston.

— 1 coup de feu : hauteur 1,75 mm.

— 1 étanchéité conique : hauteur 2 mm.

— 1 racleur : hauteur 4 mm.

Les segments étant livrés ajustés, ne jamais retoucher leur Jeu à la coupe.

DISTRIBUTION

Couvercle de distribution en tôle, les pignons d'arbre à cames et du vilebrequin, en acier, sont reliés par une chaîne double à rouleaux.

La tension de la chaîne est assurée par un tendeur hydraulique à armement automatique.

Fonctionnement de la distribution (avec Jeu théorique de 0,20 mm pour l'admission et de 0.30 mm pour l'échappement).

- Admission :
- Avance ouverture : 30° avant P.M.H.
- Retard fermeture : 72° après P.M.B.
- → Echappement :
 - Avance ouverture : 72° avant P.M.B.
 Retard fermeture : 30° après P.M.H.

Levée des soupapes :

Admission: 7,423 mm.Echappement: 7,401 mm.

Nombre de dents du pignon d'arbre à cames : Nombre de dents du pignon de vilebrequin : 17.

ARBRE A CAMES

Arbre à cames en fonte, latéral, tournant sur 4 pallers, les portées étant alésées directement dans le carter. Il est maintenu par une bride de butée fixée par deux vis

Diamètre nominal des portées : 38 - 0,050 mm. - 0.075

Largeur des portées : — Extrêmes : 19 + 0,5 mm. + 0

- Intermédiaires : 16 + 1 mm. + 0

Faux-rond maxi sur portées intermédiaires par rapport aux extrêmes : 0.02 mm.

Jeu longitudinal à la bride : 0,06 à 0,11 mm.

(Ce jeu ne pouvant être réglé, remplacer la bride s'il y a lleu).

Jeu diamétral : 0,025 à 0,075 mm, Joint d'étanchéité dans carter-cylindres : 30 imes 42 imes 8 mm.

GRAISSAGE

Pompe à hulle à engrenage située dans le carter inférieur

et entraînée par un pignon de l'arbre à cames. Le carter-cylindres comporte une réserve d'huile sous l'arbre à cames, et de ce fait, le rinçage lors des vidanges est formellement interdit.

L'hulle est aspirée à travers une crépine et refoulée par la pompe à travers un conduit central dans deux rampes de graissage.

L'une des rampes assure le graissage des paliers de vilebrequin, des bielles, des pallers avant et arrière de l'arbre à cames et de la distribution.

Le retour d'huile s'effectue par la partie inférieure du carter de distribution et par une ouverture ménagée dans le paller arrière.

L'autre rampe assure le graissage des culbuteurs. Le re-tour d'hulle s'effectue par un conduit spécial du milieu de la

culasse et du carter-cylindres. Pression d'huile (huile à 80° C) :

— 0,7 bar mini au ralenti.

- 3,5 bar mini à 4000 tr/mn.

Jeu entre pignons et corps de pompe : 0,15 à 0,20 mm. Tarage du clapet de décharge : 2,5 bars.

Caractéristiques du ressort du clapet :

→ Longueur libre : 29,5 mm.

- Nombre de spires utiles : 10.

Diamètre du fil : 0,8 mm,
 Capacité du carter : 3 l d'huile multigrade 20 W/40.
 Capacité du filtre : 0,25 l.

Repères de la Jauge ;

— Maxl : 3 I. — Mini : 2 I.

FILTRE A HUILE

Marque : A.C. type SR, Gulot 2854 RN, Purflux LS 401. Remplacement de la cartouche : tous les 15 000 km.

MANO-CONTACT D'HUILE

Marque : Jaeger.

Le voyant s'allume pour une pression Inférieure à 0,35 bar.

REFROIDISSEMENT

Refroidissement par liquide circulant en circuit entièrement hermétique. Pompe à eau, radiateur, ventilateur électrique com-mandé par thermocontact placé en bas du radiateur.

RADIATEUR

Placé à l'avant, juste derrière la calandre.

Le radiateur, incliné vers l'arrière comporte un embouti sur la traverse inférieure pour permettre le passage de la mise à l'air libre de la boîte de vitesses.

Le robinet de vidance se trouve à la partie inférieure.

THERMOSTAT

Situé dans le boîtier de pompe à eau, du type à cire.

Référence : Vernet Calorstat V 6580.

Début d'ouverture : 86°. Fin ouverture 92°.

Course du clapet : 7,5 mm.

VASE D'EXPANSION

Vase d'expansion en verre ou en plastique à niveau visible, placé dans le compartiment moteur, sur le passage de roue gauche.

Ce vase d'expansion comporte une soupape de pressiondépression dont la valeur de pression de tarage est inscrite sur le bouchon. Pression tarage : 0,8 ± 0,1 bar.

THERMO-CONTACT

Marque : Jaeger.

Situé sur la pompe à eau, il allume pour une température de 115° \pm 5° du circult un voyant au tableau de bord.

COURROIE POMPE A EAU

Marque: Dayco 5-6459, Kleber Venuflex AV 10.660.

Tension : 2 ± 0,5 mm mesurée entre la poulie du tendeur de courrole et celle de la pompe à eau (sous 3 kg) ou avec outil Ele 346.

ALIMENTATION

RESERVOIR

En tôle d'acier, disposé sous le plancher de coffre, il a une capacité de 38 litres.

POMPE A ESSENCE

Du type à poussoir.

Marque : Sofabex Réf. 1024 puis 3024.

Pression statique : Mini 0,17 bar - Maxi 0,265 bar.

Carburateur Weber type 32 DIR 58, puis à partir des modèles 1977 evec carburateur « Inviolèble », type 32 DIR 58 T, repère 8500, double corps « Compound » à commande manuelle du volet de départ à frold. Pompe de reprise à membrane et réchauffage du pled de carburateur par circulation d'eau chaude.



Réglage du carburateur

	1ªr corps	2º corps
Diffuseur	24	26
Centreur de mélange	3,5	4,5
Gicleur principal	145	160
Automaticité	190	160
Tube d'émulsion	F 53	F 6
Gicleur de raienti,.	60	80
Injecteur de pompe	60	
Pointeau (mm)	1,7	75
Flotteur (g)	1	1
Niveau du flotteur (mm)	7	
Course du flotteur (mm)	8	
Ouverture positive papil-		
lon (mm)	1,	35
Entrebaillement mécanique		
volet départ (mm)	8	}
Entrebaillement pneuma-		
tique voiet départ (mm)	. 8	
Pourcentage de CO*	2 %	₹
Pourcentage de CO2	Supérieu r	
Régime de ralenti (tr/mn)	t 050	± 50

^{*} Modèles 1976 : inférieur à 3,5 %.

ALLUMAGE

Allumage classique par batterle 12 volts (négatif à la masse), bobine, allumeur, condensateur et bougies,

ALLUMEUR

Entraînement par toc. Tête à sortles verticales.

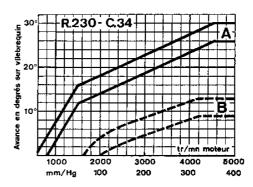
Marque: Ducellier 525028 - 525029. Courbe d'avance centrifuge: R 230. Courbe d'avance à dépression: C 34.

Ecartement des contacts : 0.45 mm. Angle de came : $57 \pm 3^{\circ}$. Pourcentage de Dwell : 63 ± 3 %.

rourcentage de Dwell : 63 ± 3 %.
Sens de rotation : sens d'horloge (vu de dessus).
Calage de l'allumeur :

- Moteur arrêté : 0° ± 1° (représentant 0 à 2 mm mesurés sur la périphérie du volant).

- Moteur tournant à 800 tr/mn au ralenti (capsule à dépression débranchée) : 6° ± 1°.



Courbes d'avance A. centrifuge - B. à dépression (Dessin RTA)

- Moteur tournant au-dessus de $4\,500~{
m tr/mn}$: $28^{\circ}~\pm~1^{\circ}$ (courbe d'avance centrifuge stabilisée).

Condensateur

Capacité du condensateur : 0,45 µF.

ROBINE

Marques : Ducellier - Iskra - Marelli - SEV-Marchal.

BOUGIES

Bougies sans joint à siège conique : Champion BN 9 Y. Ecartement des électrodes : 0,55 à 0,65 mm.

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Vis de culasse ; 7 (à chaud ou à froid).

Ecrou de palier de vilebrequin : 5,5 à 6,5. Ecrou de bielle : 4,5.

Vis de fixation volant moteur (Loctite) : 5. Vis pignon d'arbre à cames : 2. Vis poulle d'arbre à cames : 6.

Ecrous de couvre culasse : 0,2. Ecrous de collecteur : 1,5.

Bougles : 1,5 à 2.

Conseils Pratiques

MISE AU POINT MOTEUR

JEU DE FONCTIONNEMENT DES SOUPAPES

CONTROLE ET REGLAGE DU JEU AUX CULBUTEURS

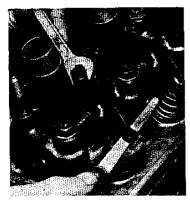
- Déposer le cache-culbuteurs.
- Tourner le villebrequin dans le sens de marche pour amener le piston du cylin-dre n° 1 (côté volant) au point mort haut,

c'est-à-dire soupape d'échappement en pleine ouverture.

- Desserrer le contre-écrou de la vis de réalage du culbuteur d'admission du cylindre nº 3 et du culbuteur d'échappement du cylindre nº 4.
- · Glisser une cale d'épaisseur correspondant au jeu précontsé de chaque cul-buteur, entre le bec de culbuteur et la queue de soupape.

Jeu de fonctionnement	A froid ou à chaud
Soupape admission (mm)	0,20
Soupape échappement (mm)	0,25

- Visser ou dévisser la vis de réglage jusqu'à obtention d'un coullssement gras de la cale d'épaisseur voulue.
- Bioquer le contre-écrou.
- Tourner le vilebrequin d'un demi-tour pour amener le piston du cylindre nº 3 au point mort haut, soupape d'échappement en pleine ouverture.
- Régler de la même manière que cidessus le culbuteur d'admission du cylin-dre n° 4 et le culbuteur d'échappement du cylindre nº 2.
- Continuer de la même façon pour les autres cylindres suivant le tableau ciaprès.



Réglage des culbuteurs (Photo RTA)

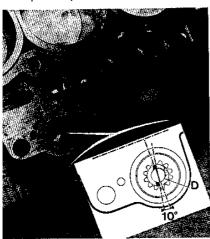
Mettre en pleine ouver- ture la sou- pape échap- pement du cylindre	Régler le jeu des culbuteurs des soupapes			
	Admission	Echappe)nent		
1	Cyl. 3	Cyl. 4		
3	Cyl. 4	Cyl. 2		
4	Cyl. 2	Cyl, 1		
2	Cyl. 1	Cyl. 3		

ALLUMAGE

DEPOSE - REPOSE DE L'ALLUMEUR

Dépose

• Batterie débranchée et bougles déposées, entraîner le moteur dans son sens normal de rotation jusqu'à placer le cylindre nº 1 au P.M.H. allumage, position qui correspond à la bascule des soupa-pes du cylindre n° 4.



Orientation du pignon d'entraînement de l'al-lumeur, cylindre n° 1 au P.M.H. D. Gros déport vers le volant moteur (Photo RTA)

- Débrancher le tube de prise de dépression sur la capsule.
 Débrancher le fil d'alimentation entre
- bobine et allumeur.
- Déposer la tête d'allumeur et le ro-
- · Déposer la patte de fixation de l'allumeur sur la culassa.
- Dégager l'allumeur de son logement. Dégager l'allumeur de son logement.
 S'assurer de la bonne position (cylindre n° 1 côté volant, au P.M.H.) du pignon d'entraînement de l'allumeur : gros déport (D) côté volant moteur et angle formé par la fente du pignon et l'axe perpendiculaire à l'arbre à cames égal à 100 (voir foure). 10° (voir figure).

Repose

- Effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose en veillant au bon engagement du toc dans la fente du pignon d'entraînement.
- Approcher sans la serrer la patte de fixation de l'allumeur sur la culasse et procéder au calage de l'allumeur (voir plus loin).

REMPLACEMENT DES CONTACTS DU RUPTEUR

Nota: Cette opération peut s'effectuer sur véhicule. Il est toutefois conseillé de ne procéder à cette opération qu'après dépose de l'allumeur.

 Déposer l'allumeur complet (voir opération précédente).

- · Déposer le rotor et la rondelle parepoussière.
- Dégager l'épingle d'arrêt du contact mobile et extraire celui-ci avec son fil
- d'alimentation.

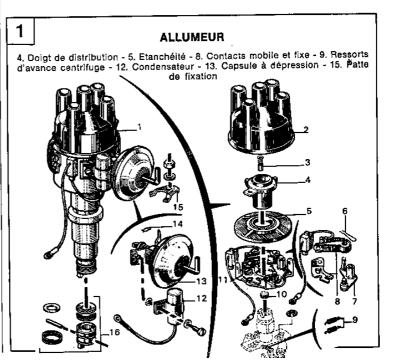
 Récupérer la rondelle isolante placée sous le contact mobile.
- Déposer la vis de fixation et le support de contact fixe.
- Procéder au remplacement des contacts en effectuant les opérations de repose dans l'ordre inverse de la dépose après avoir lubrifié légèrement (hulle de vaseline) les cames de l'arbre d'allumeur et l'axe du contact mobile.
- Régler l'écartement des contacts à l'alde d'un jeu de cales (coulissement gras) ou d'un contrôleur d'angle de came. • Effectuer le calage de l'allumeur.

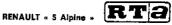
REGLAGE DES CONTACTS DU RUPTEUR

Réglage à l'alde d'un jeu de cales

- Déposer le chapeau de l'allumeur, le rotor et la rondelle pare-poussière.
- Amener le toucheau du contact mobile au sommet d'une came de l'arbre de commande de l'allumeur.
- Desserrer la vis du contact fixe et régler l'écartement entre les contacts à l'aide d'un jeu de cales. La cale de 0,45 mm doit pouvoir passer entre les contacts.
- Bloquer la vis du contact fixe
- Faire effectuer quelques tours à l'arbre de commande.
- Vérifier l'écartement et refaire le réglage s'il n'est pas correct.

 Reposer le chapeau d'allumeur.







Réglage des contacts à l'aide d'un jeu de cales (Photo RTA)

Réglage à l'aide d'un contrôleur d'angle de came

- Connecter l'appareil (volr notice de branchement).
- Faire tourner le moteur et lire la valeur de l'angle de came (57° ± 3°) ou du pourcentage de Dwell (63°) selon l'ap-
- Corriger s'il y a lieu en agissant sur le contact fixe :
 La valeur de l'angle de came diminue
- quand l'écartement des contacts augmente:
- La valeur de l'angle de came augmente quand l'écartement des contacts dimi-



Repère de calage initial de l'allumeur (Photo RTA)

CALAGE DE L'ALLUMEUR A L'AIDE D'UNE LAMPE-TEMOIN

- Régler l'écartement des contacts, ou mieux, contrôler l'angle de came.

 Desserrer l'allumeur, brancher une lam-
- pe-témoin entre la basse tension (rupteur) et la masse.
- Débrancher le fil haute tension de la bobine.
- · Amener le repère du volant moteur en face du repère fixe (1) du carter d'embrayage (voir figure).
- Mettre le contact.
 Tourner l'allumeur en sens inverse d'horioge et dès que la lampe-témoin s'allume, bloquer l'allumeur.
- · Rebrancher les fils de la bobine.

CALAGE DE L'ALLUMEUR A L'AIDE D'UNE LAMPE STROBOSCOPIQUE

- Desserrer la fixation de l'allumeur.
- Brancher la lampe.
- Débrancher le tube de dépression de l'allumeur.
- · Mettre le moteur en marche et le faire tourner à son régime de ralenti normai.
- Tourner l'allumeur pour amener le repè-
- re mobile en face du repère fixe.

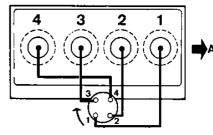
 Après serrage de la fixation de l'allu-
- meur, vérifier à nouveau le calage.

 Vérifier ensuite la position de l'allu-
- Si la position est incorrecte, vérifier que la fente du pignon d'entraînement est bien positionnée (voir figure en bas à

ALIMENTATION

POMPE A ESSENCE

La dépose et la repose de la pompe à essence ne présentent pas de diffi-cultés particulières.



Branchement des fils de bougies (Dessin RTA)

Contrôle de la pression de pompe à essence

- Débrancher le tuyau de départ à la pompe et brancher le manomètre de contrôle à la place (le tuyau doit être le plus court possible et ne pas faire de coudes).
- Placer le manomètre au niveau de la pompe.

Pression statique, la pompe ne débitant pas :

-- Mini : 0,170 bar. — Махі : 0,265 bar.

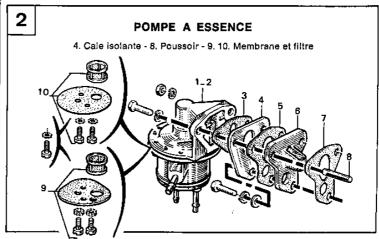
CARBURATEUR

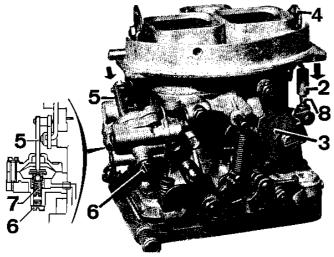
CARBURATEUR WEBER 32 DIR 58 ENTREBAILLEMENT DU VOLET DE DEPART

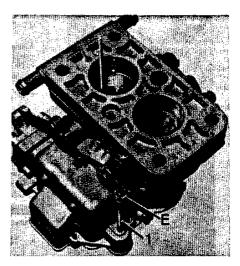
Deux réglages sont nécessaires :

Réglage de l'entrebaillement mécanique

- Fermer le volet de départ puis amener le tube (2) en butée sur la came (3) en poussant sur le volet de départ.
- Mesurer l'entrebaillement à l'aide d'une pige placée entre le volet de départ et le corps du carburateur; il doit être de 4,5 à 5 mm.
- Régler en déformant légèrement la tige.







Réglage de l'entrebaillement mécanique et p matique du voiet de départ (Photo RTA)

Réglage de l'entrebaillement pneumatique

- Pousser sur la tige (5) pour mettre en butée puis fermer le volet de départ avec la came (3) jusqu'à comprimer légèrement le ressort (8).
- Mesurer l'entrebaillement à l'aide d'une pige placée entre le volet de départ et corps du carburateur, il doit être de 7.5 à 8 mm.
- Pour effectuer le réglage, enlever la vis (6) et agir sur la vis (7) placée à l'Intérieur. (Voir figure).

SOUPAPE DE DEGAZAGE

Le carburateur Weber 32 DIR est équipé d'une soupape de dégazage qui met la cuve à l'air libre en position de ralenti.

Réglage

• Ouvrir le voiet de départ et appuyer sur la tige de commande de soupape de dégazage (1) et mesurer l'ouverture du papillon des gaz à l'aide d'une pige placée entre le papillon et le corps du car-burateur : Il doit être de 0,35 à 0,65 mm. Régler, si nécessaire, par les écrous (E). (Voir figure).

OUVERTURE POSITIVE DU PAPILLON DES GAZ

Réglage

- Fermer le volet de départ.
- Mesurer l'ouverture à l'aide d'une pige, elle doit être de 1 mm.
- Si nécessaire, desserrer le contre-écrou et agir sur la vis (1). (Voir figure).

REGLAGE DU RALENTI ET DU CO/CO2

• Tourner la vis de butée du papillon (A) pour obtenir une vitesse de rotation du moteur de 700 tr/mn environ.

- Tourner la vis de richesse (B) jusqu'à ce que la vitesse de rotation atteigne le maximum possible.
- Répéter ces deux opérations jusqu'à ce que la vitesse de rotation maximum possible, en tournant la vis [8], soit comprise entre 700 et 725 tr/mn.
- Visser ensuite la vis [8] afin d'appauvrir le mélange et obtenir une balsse de la vitesse de rotation de 20 à 25 tr/mn, sans nuire à la régularité du mo-
- Vérifier que la vitesse de rotation soit toujours comprise entre 675 et 725 tr/mn. CO-CO2 : Régler à l'aide de la vis B en respectant les valeurs des « Caractéristiques Détaillées », page 9.

NIVEAU DU FLOTTEUR

- Tenir le dessus de cuve vertical de façon que le poids du flotteur ferme le pointeau tout en ne faisant pas rentrer la bille à l'intérieur de ce dernier.
- Vérifier la cote (A) entre le joint de cuve et le flotteur. (A) = 7 mm, sinon agir sur la languette en s'assurant que la languette est perpendiculaire à l'axe du pointeau. Vérifier ensuite la course du flotteur : (8 mm). Si elle n'est pas correcte, agir sur la languette.

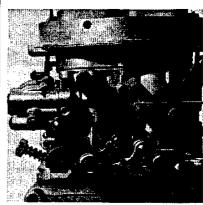
REASPIRATION DES VAPEURS D'HUILE

- La réaspiration des vapeurs d'huite se
- fait pas un double circuit :

 D'une part, sur le manchon d'entrée d'air au carburateur (tuyau 2); - D'autre part, sur le collecteur d'ad-
- mission (tuyau 3).

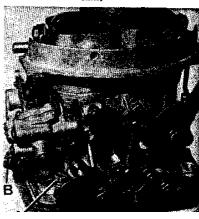
Un ajutage (A) de 1,3 mm est placé sur le tuyau allant au collecteur d'admission et un ajutage (B) de 6,5 mm se trouve sur le tuyau partant du manchon d'entrée d'air au carburateur.

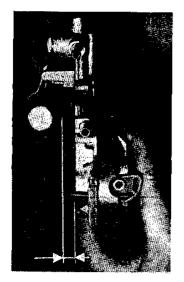
• Prendre soin de remonter ces ajutages en cas de remplacement de tuyaux,



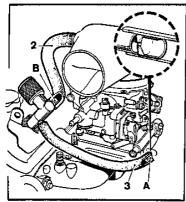
Réglage de l'ouverture positive du papillon des gaz (Photo RTA)

Régisge du raienti
A. Vis de butée du papillon - B. Vis de ri-chesse (Photo RTA)
(Médaillon : modèles avec bouchon d'inviola-bilité)





Contrôle du niveau du flotteur (Photo RTA)



Réaspiration des vapeurs d'huile

FONCTIONNEMENT DU CARBURATEUR WEBER 32 DIR 58 et 58 T (voir coupes)

Carburateur inversé double corps à ouverture différenciée, à volet de départ à commande manuelle, soupape de dé-gazage, pompe de reprise, réchauffage du pied de carburateur par circulation d'eau chaude.

Marche normale

Le carburant traverse le pointeau (2) et passe dans la cuve (13) où le flotteur (14), axé sur le pivot (16) règle l'ouverture du pointeau (2) pour maintenir constant le niveau du liquide : le pointeau (2) est relié à la languette du flotteur (14) par le crochet de rappel (15).

Partant de la cuve (13), à travers les gicleurs principaux (12), le carburant ar-rive aux puisards (11).

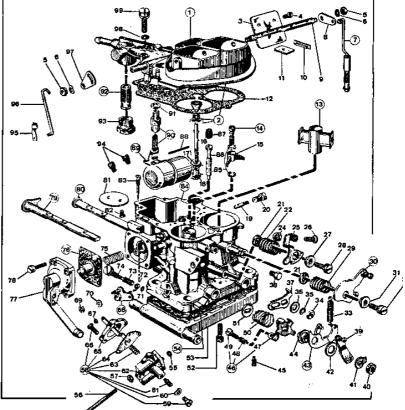
Mélangé avec l'air sortant des tubes émulseurs (10) et provenant des ajutages d'automaticité (3) à travers les tubes éjecteurs (4), le carburant atteint la zone de carburation constituée par les ventu-ris (5) et les diffuseurs (6).

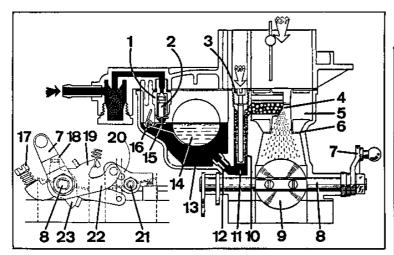
En agissant sur le levier des papillons (7), l'ergot (18) du secteur (23) fixé sur

l'axe du 1er corps (8) parcourt d'abord une l'axe du 1° corps (8) parcourt d'abord une course à vide et le papillon du 1° corps (9) s'ouvre de l'angle correspondant, tandls que le papillon du 2° corps monté sur l'axe (21) reste fermé. Ensuite, l'ergot (18) entre en contact avec l'ergot (19) du levier libre (22) qui entraîne le levier (20) et fait tourner l'axe du 2° corps

3 **CARBURATEUR WEBER 32 DIR**

Princípales pièces : 1. Dessus de cuve - 2. Soupape de dégazage - 3. Volet de starter - 7. Tringle de commande de volet - 8. Levier commande de tirant 9. Axe de volet - 10. Obturateur cache-poussière - 11. Plaquette cache-poussière - 12. Joint dessus de cuve - 13. Venturi - 14. Soupape de refoulement de pompe - 15. Injecteur de pompe - 16. Tringle de soupape de dégazage - 18. Vis de réglage tringle - 19. Gicleur de ralenti - 20. Porte-gicleur de ralenti - 22. Ressort pour levier de réglage - 26. Vis de réglage - 29. Ressort rappel renvol de starter - 30. Levier de renvoi starter - 33. Ressort pour levier - 37. Levier commande papillon 2° corps - 39. Levier de commande d'accélérateur - 42. Levier libre 1° corps - 45. Vis de réglage du papillon 1er corps - 46. Levier de frein axe 1er corps - 50. Ressort rappel axe 1er corps - 53. Bride de réchauffage - 54. Joint de bride de réchauffage - 58. Dispositif appauvrisseur - 62. Boîtier - 64. Membrane - 65. Couvercle - 68. Levier de renvoi de commande d'appauvrisseur - 71. Joint - 72. Bague - 74. Vis de richesses - 75. Ressort de pompe de reprise - 76. Membrane de pompe - 77. Couvercle de pompe - 79. Axe de papillon 1er corps - 80. Axe papillon 2° corps - 81. Papillon - 83. Vis de décharge de pompe - 84. Corps de carburateur - 86. Tube d'émulsion - 87. Ajutage d'automaticité - 88. Axe flotteur - 90. Pointeau - 91. Joint Principales pièces : 1. Dessus de cuve - 2. Soupape de dégazage - 3. Volet sion - 87. Ajutage d'automaticité - 88. Axe flotteur - 90. Pointeau - 91. Joint de pointeau - 92. Filtre - 93. Bouchon de visite filtre - 94. Gicleurs principaux - 95. Frein de commande appauvrisseur - 96. Tirant commande appauvrisseur -96. Tirant commande appauvrisseur - 97. Levier de commande appauvrisseur





Fonctionnement en marche normale

(21) jusqu'à l'ouverture simultanée et complète des deux papillons,

complète des deux papillons. Sur la secteur (23) est logée la vis (17) de réglage de ralenti (entrebaillement du papillon du 1°° corps).

Ralenti progression

Du puits de tube d'émulsion du 1° corps (11) le carburant passe par le canal (34) et arrive au gicleur de ralent (35). Emulsionné par l'air provenant de la bague calibrée (36) passant par le canal (33) et le trou d'alimentation ralenti (30) réglable par la vis (32), le carburant arrive dans le conduit du 1° corps en aval du papillon (9).

Dans ces conditions de marche au ralenti, les éventuelles vapeurs pouvant arriver ou se former dans la cuve, peuvent être évacuées à l'extérieur à travers le canal (50).

En partant du régime de ralenti, en ouvrant progressivement le papillon (1° corps), (9), le mélange arrive au conduit du 1° corps par les trous de progression (37), ce qui permet un accroissement ré-

gulier du régime de rotation du moteur.

Dès que s'ouvre le papillon du 1°° corps [9] par l'action du levier (51)

du levier libre (52) et de la tige (53) la soupape (29) ferme le canal (50) d'évacuation des gaz de la cuve (dégazage).

Lorsque vient à s'ouvrir le papillon du 2° corps (28), le carburant venant de l'émulseur du 2° corps, par le canal (30) passe au gicleur de ralenti (25).

Emulsionné par l'air provenant de la bague calibrée (24), le carburant passant alors par le canal (26) arrive au conduit du 2° corps par les trous de progression (38).

Pour éviter le givrage dans le conduit du 1° corps (zone de ralenti et des trous de progression) qui pourrait se créer dans certaines conditions climatiques hivernales, l'eau un parallèle avec le circuit principal du moteur circule à travers le canal (31) de la bride de réchauffage et maintient ainsi réchauffée la zone sous le papillon du 1° corps (9).

Pompe de réprise

En ouvrant les papillons par l'intermédiaire de l'action de la came (48) et du levier (47), la membrane (46) injecte du carburant dans le condult primaire du carburateur, à travers le canal (49), la soupape de refoulement (39) et le tube 39 40 41 42 43 44 49 48 47 13

Fonctionnement de la pompe de reprise

éjecteur (40) du gicleur de pompe. Avec les papillons complètement ouverts, la membrane (46) sous l'action du ressort (45), accomplit un déplacement ultérieur qui prolonge le débit de carburant dans le conduit primaire du carburateur.

Le surplus de carburant débité par la pompe d'accélération est déchargé dans la cuve (13) conjointement aux vapeurs de la chambre de la pompe, à travers le canal (41) et la bague calibrée (42). En fermant les papillons, le levier (47)

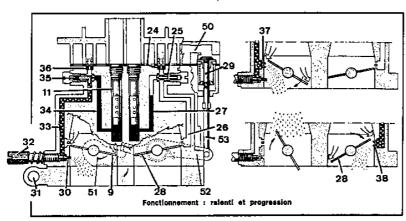
tin termant les papillons, le levier (47) dégage la membrane (46) qul, sous l'action du ressort (44), aspire du carburant de la cuve (13) à travers le siège à bille (43).

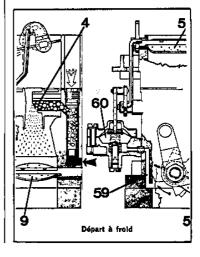
Départ à froid

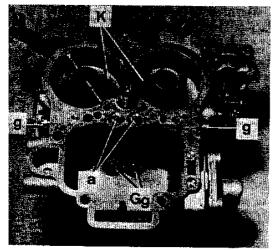
Avec le levier tiré, le voiet de départ ferme la prise d'air du carburateur. Le tube éjecteur (4) débite de ce fait

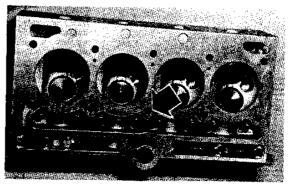
un mélange riche qui permet une prompte mise en route du moteur. Le moteur étant démarré, la dépression agissant sur le volet de départ du 1°°

Le moteur étant démarré, la dépression agissant sur le volet de départ du 1^{er} corps et l'action du dispositif à membrane (60), en communication avec le canal (59), ouvrent partiellement le volet de départ contre l'action de son ressort en









Centrage de la culasse sur carter-cylindres au niveau de la vis centrale côté allumeur (Photo RTA)

Corps du carburateur Weber 32 DIR 58 Automaticité - g. Gicleur de raienti -Gg. Gicleurs principaux (Photo RTA)

ermettant un flux qui réduit l'enrichisse-ient du mélange débité par le tube éjec-

Lorsque la température d'utilisation est atteinte, le dispositif de starter étant complètement éliminé, le volet de départ est maintenu complètement ouvert par

TRAVAUX NE NÉCESSITANT PAS LA DÉPOSE DU **MOTEUR**

EPOSE DE LA CULASSE

- Débrancher la batterie.
- Vidanger le circuit de refroidissement. our cela, déposer les collecteurs d'éhappement puis dévisser le bouchon de idange sur carter-cylindres placé au nisau du flasque arrière du démarreur.

Déconnecter les fils d'alternateur et sposer celui-ci avec son support.

Déposer l'allumeur et la poulle d'arre à cames pour dégager la courrole, e jamais tenter de déposer la courrole ı la forçant à l'aide d'un levier, ce qui rrait pour effet de distendre et de briser s fibres intérieures.

Débrancher les commandes sur car-irateur, le tube d'arrivée d'essence et s tuyaux et réaspiration des vapeurs huile.

Desserrer légèrement (dans l'ordre in arse du serrage, voir figure page 17) ansemble des vis de fixation de la cusse.

Lalsser en place (légèrement desser e) la vis centrale côté allumeur.

Dégager au maximum vers le haut les vis de fixation arrière (qui ne peuvent re dégagées en place) et les maintenir l'aide d'un élastique.

Déposer toutes les autres vis de fixaun de la culasse à l'exception des 4 s arrière et de la vis centrale côté lumeur.

- Décoiler la culasse. A cet effet, utiliser un levier en prenant appui sur le côté d'auvent et le support d'alterna-
- Finir de dévisser et enlever la vis centrale côté allumeur qui assure le positionnement (pied de centrage) de la culasse.
- Déposer la culasse et les tiges de culbuteurs (les repérer en vue du remontage).
- Retirer le joint de culasse.
- Mettre en place la bride de maintlen des chemises (Mot. 484).
- Nettoyer le plan de joint de la cu-

DESHABILIAGE DE LA CULASSE

- Enlever les bougies.
- · Repérer la position de chacun des paliers de rampes de culbuteurs par rapport à la culasse (un mauvais montage est possible).
- Déposer les axes des culbuteurs et les culbuteurs (ceux-cl sont différents pour l'admission et l'échappement - voir figure) en repérant la position des ressorts d'é-
- cartement.

 Déposer les tiges de culbuteurs, différentes pour l'admission et l'échappement, les conserver dans l'ordre en vue du remontage.
- A l'aide d'un compresseur de ressorts de soupapes, déposer successivement les l





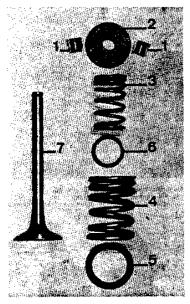
A. Culbuteur d'admission -B. Culbuteur d'échappement (Photo RTA)

soupapes d'échappement et d'admission en récupérant dans l'ordre pour chacune d'entre elles :

- les clavettes demi-lune (1);
- la coupelle supérieure (2);
- → les ressorts extérieur et intérieur (3 et 4);
- les rondelles d'appul des ressorts (5
- ja soupape (7).

CONTROLE DE LA CULASSE

- · Nettoyer les pièces au trichloréthylène avant contrôle.
- ◆ Contrôler la déformation du plan de joint de culasse à l'aide d'une règle rectifiée et d'un jeu de cales (déformation maxi : 0,05. Pas de rectification possible).
- · Vérifier le jeu des soupapes dans leurs guides respectifs. En cas de jeu excessif, effectuer la même vérification avec des soupapes neuves. Le cas échéant, monter des guides « cote réparation ».



Montage des soupapes

1. Clavettes demi-lune - 2. Coupelle supérieure - 3. Ressort Intérieur - 4. Ressort extérieur
- 5. Rondelle d'appui du ressort extérieur 6. Rondelle d'appui du ressort Intérieur - 7.
Soupape (Photo RTA)



Contrôle du plan de joint de la culasse à l'alde d'une règle rectifiée et d'un jeu de cales (Photo RTA)

TRAVAUX SUR CULASSE

REMPLACEMENT DES GUIDES DE SOUPAPES

- Chasser à la presse le guide de soupape à l'alde d'un mandrin Mot. 358.
 Remplacer le guide extrait usagé par un guide neuf de cote immédiatement au érieure.
- Aléaer le logement dans la culesse à la cote correspondent au nouveau dismètre et respecter au montage un serrage de 0,06 à 0,10 mm.

- Suiffer et emmancher le guide à la presse à l'aide du mandrin Mot. 356 jusqu'en butée de ce dernier.
- Aléser le guide intérieurement pour parfaire la cote (alésoir 132 Facom).

Nota : Le remplacement d'un guide Implique Impérativement la rectification du siège de soupape correspondant. Utiliser un appareil approprié MS 518

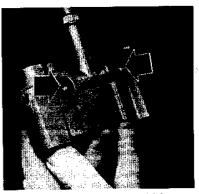
RECTIFICATION DES SIEGES DE SOUPAPES ET DES SOUPAPES

- Rectifier les soupapes si elles peuvent être réemployées.
- Rectifier les slèges de soupapes à l'aide de l'appareillage approprié.
- Procéder au rodage des soupapes sur leurs sièges respectifs.
- Contrôler l'étanchéité de leur portée.
 Nettoyer soigneusement la culasse après rectification des sièges et rodage des soupapes.

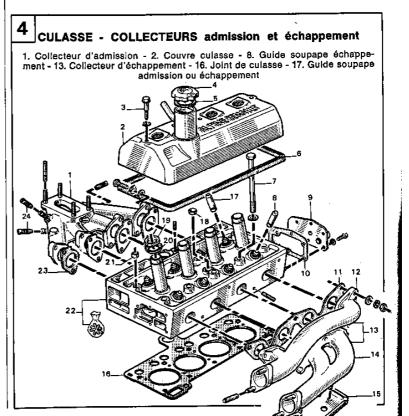
HABILLAGE DE LA CULASSE

 Placer les soupapes (tiges hullées) dans leurs guides respectifs.

- Installer les rondelles d'appul des ressorts extérieur et intérieur sur les épaulements usinés à cet effet (voir photo).
- Replacer les paliers des rampes de culbuteurs en tenant compte des repères effectués au démontage et des points particuliers suivants :
- Le palier nº 1 (côté volant moteur) est percé intérieurement et assure le graissage des rampes (voir photo ci-dessous).



Palier nº 1 d'axe des culbuteurs (côté volant) percé en vue du graissage de la rampe (Photo RTA)



Montage des paliers des rampes de cuibuteurs (palier n° 1 côté volant)

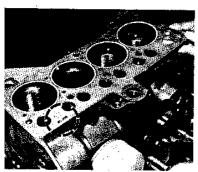
- -- Le palier n° 5 d'aspect identique au paller nº 1 ne comporte pas de perca-
- ge de circulation d'huile. Les pailers 2 et 4 sont identiques. Ils ne comportent pas de trous de fixation pour le couvre-culbuteurs.
- -- Le palier central nº 3 comporte un perçage de fixation du couvre-culbu-
- Les deux axes de culbuteurs identiques et seront montés de façon à pouvoir assurer leur fixation dans les paliers extrêmes à l'aide d'une goupille élastique.
- Engager les quatre vis arrière maintenues vers le haut par un élastique.

REPOSE DE LA CULASSE

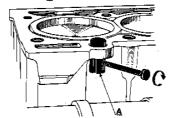
- Enlever les brides de maintlen des
- Placer le joint de culasse à sec, repère « haut-top » dirigé vers le haut. • Installer l'outil de centrage de la culasse (A) Mot. 720 dans le perçage avant du carter-cylindres et serrer légèrement la vis pour bloquer l'outil.

Important : Le parfait centrage de la culasse est essentiel. C'est lui qui détermine en effet l'alignement de l'axe de l'allumeur avec son pignon d'entraînement.

- Présenter la culasse avec ses rampes de culbuteurs et les 4 vls arrière maintenues à l'aide d'un élastique.
- Engager les vis à la main et déposer l'outil Mot. 720.
- Serrer progressivement et dans l'ordre les vis de culasse à 7 m.daN.



Montage du joint de culasse Cercie : repère « haut-top » (Photo RTA)



Outil de centrage de la culasse Mot. 720

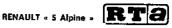
Nota : En cas de mauvais positions sement de la culasse, recommencer l'opération en remplaçant le joint de culasse qui, une fois posé, ne doit pas être retiré afin de ne pas détériorer le vernis collant qu'il com-

- Régler le jeu des culbuteurs (voir
- Mise au point moteur », page 9).
 Effectuer en ordre inverse les opérations de dépose en veillant à replacer et serrer le bouchon de vidange du car-ter-cylindres avant de reposer les collecteurs d'échappement.
- Effactuer le plein du circuit de refroidissement.
- Faire tourner le moteur jusqu'à sa température de fonctionnement (enclenchement du ventilateur) et contrôler l'absence de fuites.

DÉPOSE ET REPOSE DE L'ENSEMBLE **MOTEUR-MÉCANISME BOITE-PONT**

DÉPOSE

• Déposer la batterie, le capot moteur et la grille de calandre.

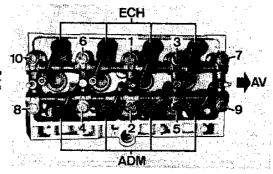


- Déposer le filtre à air complet et les collecteurs d'échappement.
- Vidanger le circuit de refroidissement (bouchon sur carter-cytindres placé au niveau du flasque arrière du démarreur accessible après dépose des collecteurs d'échappement).
- Débrancher les durits sur radiateur et déposer ce dernier avec l'ensemble moto-ventilateur.
- Débrancher les raccordements électriques entre caisse et moteur et les commandes sur carburateur : accélérateur, starter
- Débrancher le câble de tachymètre.
- Désaccoupler la commande des vitesses à son raccordement sur la boîte.
- Vidanger la boîte de vitesses,
- Déposer les deux boulons de fixation de la colonne de direction au niveau du flector.
- Lever l'avant du véhicule et le placer en appul sur chandelles.
- Déposer les roues avant.
- Dégager les étriers sans débrancher l'arrivée de liquide de frein et les suspendre à la caisse en veillant à ne pas forcer sur les canalisations,
- Désaccoupier les biellettes de direction aux raccordements en bouts de crémaillère (ne pas extraire les rotules de direction).
- · Déconnecter les rotules des bras supérieurs de suspension et dégager les porte-fusées vers l'extérieur en veillant à ne pas abîmer les lèvres des joints d'étanchéité de sorties de différentiel.
- Déposer le carter complet de direction en repérant la position des cales de positionnement du boîtier.
- Elinguer le moteur et placer celui-ci en légère tension à l'alde du palan.
- Déposer les écrous de fixation des supports latéraux et le support complet avant de la boîte de vitesses.
- A l'aide du palan, dégager vers le haut l'ensemble moteur-boîte de vitesses. · Sur l'ensemble déposé, désaccoupler

la boîte de vitesses du moteur.

REPOSE

- Reprendre en sens Inverse les opérations de dépose en respectant quelques points particuliers.
- Graisser légèrement les cannelures de



l'arbre d'embrayage à la graisse Molykote BR 2.

- Graisser les cannelures des embouts de transmission à la graisse Molykote BB 2.
- · Faire attention de ne pas accrocher la lèvre des joints d'étanchéité des écrous de réglage du différentiel lors du remontage des transmissions.
- Respecter la position des cales de réglage de la direction (voir page 49).
- · Serrer les colliers des raccords souples.
- Régler la garde d'embrayage à l'ex-trémité du levier (voir chapitre = Embrayage »).
- Effectuer le plein de la boîte : huile EP 80, le plein du moteur s'il y a lieu, le plein du circuit de refroidissement (voir chapitre . Refroldissement ., page

DÉMONTAGE DU MOTEUR

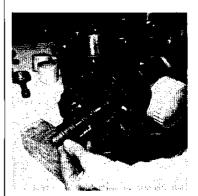
- Désaccoupler le moteur de la boîte de vitesses et placer le moteur sur un support approprié.

 • Vidanger l'huile moteur.

- Déposer la pompe à essence et les manocontacts.
- Déposer le cache-culbuteurs.
- Desserrer progressivement et dans l'or-dre inverse du serrage les vis de fixation des rampes de culbuteurs et de la culasse.
- Déposer les vis de culasse et la cu-lasse complète avec les rampes de culbuteurs.
- Déposer les tiges de culbuteurs et les conserver dans l'ordre en vue du remontage.
- Déposer les poussoirs de culbuteurs, les conserver également dans l'ordre.
- Placer les brides de maintien des chemises.
- Déposer le carter de distribution
- Déposer le tendeur de chaîne à armement automatique. Pour cela :
- Immobiliser le patin avec un fil de
- Déposer l'ensemble patin-tendeur-plaque d'appui fixé par deux vis.
- Déposer le mécanisme et le disque d'embrayage, la poulle d'arbre à cames.
 Extraire le pignon d'arbre à cames à l'aide d'un extracteur à deux branches. muni de ses griffes tournées vers l'extérieur. Ne pas forcer sur la chaîne.



Dépose du mécanisme et du diaque d'embrayage (Photo RTA)



l'arbre à cames après extraction du pignon (Photo RTA)

• Déposer le pignon et la chaîne de

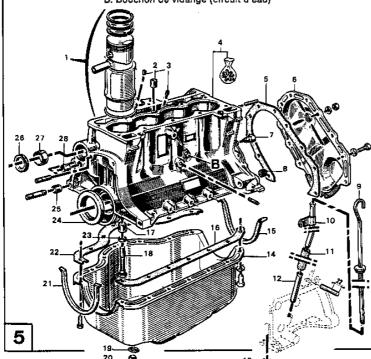
distribution.

Nota : La dépose de la chaîne peut être effectuée sans dépose du pignon en dégageant l'arbre à cames vers l'avant et en l'inclinant légèrement. Sortir ensuite le planon à l'aide d'une presse.

- · Sortir l'arbre à cames par l'avant.
- Déposer la bride butée d'arbre à cames.
- Déposer le pignon de vilebreguin à l'alde d'un extracteur en prenant appul sur un grain.
- Déposer le carter inférieur, la pompe à huile, le volant après l'avoir repéré par rapport au vilebrequin.
- Repérer les bielles : n° 1 côté em-brayage et du côté opposé à l'arbre à
- Déposer les chapeaux de bielles et les coussinets.

CARTER-CYLINDRES - CARTER DISTRIBUTION - CARTER INFÉRIEUR - JOINTS (vue éclatée regroupant plusieurs sous-ensembles)

1, Collection chemises pistons - 5, et 6, Carter distribution et joint - 15, 16, 21, 22. Joints de carter Inférieur - 20. Bouchon de vidange - 24. Joint d'étanchéité B. Bouchon de vidange (circuit d'eau)





- Repérer les pallers de vilebrequin par rapport au carter.

 • Dévisser les vis de fixation des cha-
- peaux et les déposer avec les coussinets. Retirer le vilebrequin, les coussinets de paliers et les butées de latéral.
- · Retirer les brides de maintien des chemises.
- Sortir les ensembles chemise-piston-
- bielle.

 Procéder au déshabiliage de la cuasse (volr page 15).

NETTOYAGE ET CONTROLE DES PIECES

Les jeux de montage, cotes limites d'usure et cotes de rectification ont été spécifiés au chapitre « Caractéristiques

Détaillées » (pages 6 à 8).

Toutes les opérations sur culasse ont ité données au début du présent chailtre.

/ILEBREOUIN

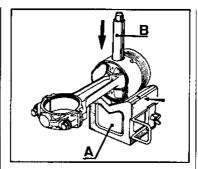
- Remplacer la bague en bronze de cenrage de l'arbre primaire de boîte de (l'extraire à l'aide d'un taraud). » Nettoyer le vilebrequin et passer un il de cuivre rigide dans les canalisaions de graissage.
- ▶ Contrôler, au paimer, les cotes des ourillons et des manetons.
- Les manetons et les tourillons sont jaletés : congés A.
- En cas de rectification des manetons, e galetage doit subsister intact sur ne section de 140° orientée vers l'axe le rotation du vilebrequin (voir figure).
- Mettre en place la clavette.
 Faire chauffer le pignon dans l'eau ouillante et le monter en plaçant le re-ère de calage de distribution vers l'ex-

INSEMBLE CHEMISE-PISTON-RIFLLE

- s Sortir le piston et la bielle de la chenise.
- Enlever les segments.
- Utiliser l'outillage Mot. 574 pour exraire l'axe de piston.

L'axe de piston est emmanché à force ans la bielle et tourne dans le piston.

Placer le piston sur le • V • du suport, l'axe aligné avec le trou de dégage-nent (deux traits de repérage de centre u trou facilitent cet alignement);



Extraction de l'axe de piston à la presse

 A l'aide du mandrin d'extraction (B). chasser l'axe de piston à la presse.

Préparation de la bielle

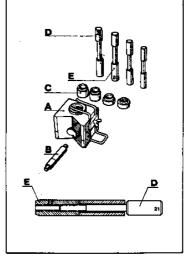
- · Contrôler l'équerrage et le vrillage de la bielle et effectuer les opérations de dévrillage et de dégauchissage, si nécessaire.
- Chauffer le pied de bielle jusqu'à une température de 250° C sur la plaque chauffante (10 à 15 mn de chauffe) (plaque électrique de pulssance 1 500 w per-mettant de limiter la température de 250° C seulement à la zone intéressée du pied de bielle).
- Sur chaque pied de bielle, placer comme témoin de température un morceau de soudure auto-décapante à l'étain (le point de fusion en est d'environ 250° C).

Préparation de l'axe

- Monter l'axe du piston sur le mandrin de montage (ne pas serrer, l'axe dolt rester libre entre mandrin et guide).
- Visser le guide de centrage (2) sur le Jusqu'à ce qu'il vienne en butée sur l'axe de piston : ne pas blo-
- Huiler l'axe de piston et le guide. Montage de l'axe de piston dans le pied
- · Assembler la bielle au piston en respectant leur orientation (voir figure) :
- la flèche sur le piston dirigée vers
- le volant moteur; - Numéro (ou coup de pointeau sur tête de bielle fait au démontage) côté op-
- posé à l'arbre à cames.

 Placer sur le support le bague (C)

ie gal er jor



Outiliage Mot. 574 pour le démontage et le montage des axes de piston. A. Socie support de piston · B. Mandrin d'extraction · C. Bagues d'appul de piston (
 18, 20 et 21 mm) · D. Mandrins de montage · E. Guides de centrage

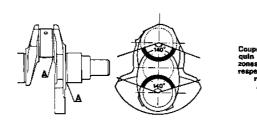
- Ø 20 mm et fixer le piston sur le support à l'aide de l'épingle (3), le lamage du piston en appui sur la bague.
- Effectuer les opérations suivantes rapidement de manière à limiter au mini-mum la dépendition de chaleur.

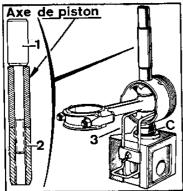
Dès que le morceau de soudure atteint le point de fusion (transformation en goutte) :

- Essuyer la goutte de soudure.
 Engager le guide de centrage dans le piston.
- D'une main, placer la bielle dans le piston en respectant les repères piston-bielle.
- De l'autre main, enfoncer ranidement. l'axe de piston jusqu'à ce que le guide bute dans le fond du socle support.
- Après quelques secondes, déposer l'en-semble bielle-piston du socle support, dévisser le guide et retirer le mandrin d'emmanchement.
- Contrôler que l'axe de piston reste en retrait du diamètre du piston pour toutes

Sens de montage du piston per rapport à la bielle R. Repérage sur tôte de bielle - C. Lamage sur piston. Flàche côté volant moteur (Photo RTA)







Mise en place de l'axe du piston à l'alde du mandrin de montage 1. Mandrin - 2. Guide de centrage - 3. Epingle de maintien - C. Support

positions de la bielle dans le piston et vérifier après remontage qu'il n'y a pas de point dur.

de point dur.

Monter sur le piston à l'aide d'une pince à segments, dans l'ordre : le segment racleur, le segment d'étanchéité conique et le segment coup de feu (les segments étant livrés ajustés, ne Jamais

retoucher leur coupe).

• Huller et tiercer les segments sur une partie pleine de la gorge.

CARTER-CYLINDRES

· Passer un fil de culvre rigide dans les canalisations de gralssage du carter-cylindres.

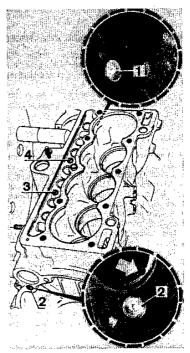


Contrôle du jeu des segments dans les gorges (Photo RTA)



Mise en place des segments (Photo RTA)

- Il n'est pas nécessaire d'enlever les bouchons d'obturation des canalisations de graissage, seulement dans le cas de remplacement du carter-cylindres. Il y a lieu de procéder à leur montage après nettoyage du carter.
- Mettre en place les bouchons aluminium (1) et (2) de la canalisation principale. Les sertir à l'aide de l'outil Mot. 111 A (voir figure).

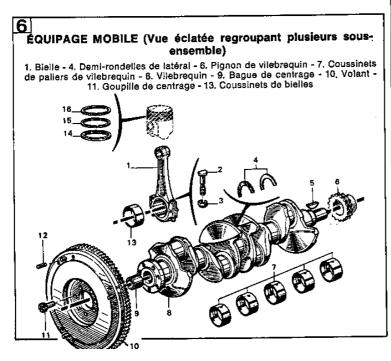


Position des bouchons sur ca graissage

- Face avant d'arbre à cames 2. Face arrière d'arbre à cames 3-4. Pallers de l'arbre à cames. Positionnement de la bague d'arbre à cames (flèche)
- Visser les bouchons (3) et (4) des pallers de l'arbre à cames et les mater.
- Les deux goujons de fixation du carter de distribution doivent être montés evec du « Blue-Stop ».
- Remplacer, si nécessaire, la bague du
- palier avant d'arbre à cames.

 Chasser la bague vers l'intérieur du carter. La sortir après l'avoir déformée en l'aplatissant.
- Monter la bague neuve en respectant la position des ouvertures de graissage : [ouverture de 8 imes 4 mm à la partie supérieure; ouverture de 6 x 4 mm à la
- partie inférieure).

 Orienter la fente comme Indiqué par la figure.
- Positionner la bague dans le carter par rapport à la face du carter (13,5 mm). Il n'est pas nécessaire de réaléser la bague après montage.



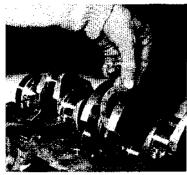
REMONTAGE DU MOTEUR

- Placer les coussinets de paliers (ceux-cl possèdent des trous de graissage), les paliers 1 et 3 sont identiques ainsi que les paliers 2, 4 et 5.

 Huller les coussinets.
- Huiler les portées du vilebrequin et le mettre en place.
- Placer les butées de réglage du jeu latéral, faces régulées côté vilebrequin.

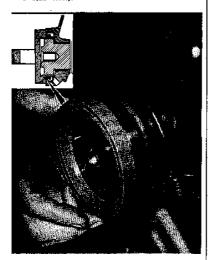
 • Placer les coussinets supérieurs sur
- les chapeaux de paliers, ceux-ci ne possèdent pas de trous de graissage.

 • Huiler les coussinets.



en piace des cales de régiage du Jeu latérel du vilebrequin (Photo RTA)

- Placer les chapeaux de pallers en respectant les repères exécutés lors du démontage.
- Bloquer les vis de fixation des chapeaux à un couple de 5,5 à 6,5 m.daN. Vérifler la libre rotation du vilebre-quin et l'absence de points durs.
- Placer un comparateur en bout de vilebrequin et vérifier le jeu latéral du vile-brequin (il doit être compris entre 0,05 à 0,23 mm).



Montage du joint de palier arrière Médallion : outil de mise en place (Photo RTA)

SI le jeu n'est pas correct, choisir parmi les cales de butée de latéral, cel-les dont l'épaisseur donnera le jeu pré-conisé (2,80; 2,85; 2,90 ou 2,95 mm).

 Monter le joint d'étanchéité (80 x 100 x 13 mm) du paller à l'aide de l'outil Mot. 259-01 jusqu'à butée de l'outil sur le carter.

Nota : Lors du montage d'un joint neuf sur un vilebrequin réutilisé, enfoncer le joint d'une valeur supérieure de 3 mm en plaçant une en-tretoise circulaire entre la face arrière du joint et la face d'appui de

- Installer je volant-moteur en respectant les points particuliers suivants :

 — Aligner les repères falts au démon-
- Dégraisser puis enduire la face d'appui du volant sur le vilebrequin de « Loctite Autoform ».

tage.

Monter les vis indesserrables neu ves et dégraisser avec une ou deux gouttes de - Loctite Frein Filet Falble .

Contrôle du dépassement des chemises

- Le dépassement des chemises est obtenu en fabrication par différence des hauteurs d'usinage du carter-cylindres et de l'épaulement sur la chemise. L'étan-chéité est réalisée par joint torique. • Engager les chemises (dépourvues de
- joint d'étanchéité) dans le carter-cylin-dres et contrôler le dépassement à l'alde d'un comparateur ou d'une règle rectifiée et d'un jeu de cales. En cas de dépassement insuffisant ou excessif, procéder à la même mesure avec un autre jeu de chemises neuves.
- Placer les joints toriques sur les chemises en veillant à ne pas les vriller.

 • Huiler les pistons.
- Monter les ensembles piston-segments bielle dans les chemises à l'alde de la bague Mot. 459 ou d'un collier à segmenta:
- -- le numéro frappé sur la tête de bielle
- au plat du dessus de chemise.
- · Huiler les coussinets et les placer sur les bielles.
- Monter les ensembles bielle-piston-



Contrôle du dépassement des chemises (Photo RTA)



Orientation de la bielle dans la chemise face de la tête de bielle parallèle au mépi±2 de la face supérieure de la chemise (Photo RTA)

chemise dans le carter-cylindres en respectant leur position;

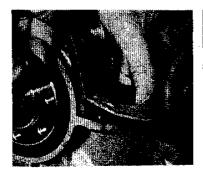
- numéro frappé sur la tête de bielle côté opposé à l'arbre à cames;
- numéro 1 côté volant-moteur;
- flèche sur piston côté volant-moteur.
 Mettre en place la bride de maintlen
- des chemises (Mot. 484) et retourner le moteur.

 • Emboîter les bielles sur les manetons
- huilés du vilebrequin.

 Placer les chapeaux munis de leurs
- coussinets en respectant l'apparlement avec les bielles.
- Serrer les vis à 4 m.daN.
- Vérifier la libre rotation de l'ensemble mobile et l'absence de points durs.

 • Monter la pompe à huile avec son
- joint papler.

 Procéder au remontage et au calage de la distribution (volr chapitre cl-après)
- Monter le carter inférieur en veillant au bon positionnement des extrémités des joints (voir photo).
- Monter les poussoirs huilés en res-pectant leur ordre de dépose.
- Enlever la bride de maintien des che-
- Mettre en place la culasse (voir chapitre « Repose de la culasse », page 17).
- Régier les culbuteurs (voir chapitre
- Réglage des culbuteurs », page 9).
 Mettre en place le pignon de commande de l'allumeur en veillant à son orientation : cylindre n° 1 au point mort haut allumage (soupapes en bascule sur le cylindre nº 4), gros déport dirigé vers le volant moteur, angle formé par la fente du pignon et l'axe perpendiculai-re à l'arbre à cames égal à 10° (volr



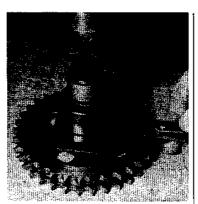
Montage des joints de carter (Photo RTA)

- · Placer le couvre-culbuteurs.
- Monter le collecteur d'admission avec le carburateur.
- Placer et serrer le bouchon de vidange du circuit de refroidissement sur carter-cylindres.
- Monter l'embrayage (voir à ce chapttre, page 26).
- tre, page 26).

 Terminer le remontage des équipements en effectuant les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

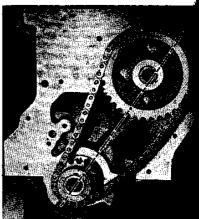
MONTAGE DE LA DISTRIBUTION

◆ Contrôler le jeu entre la bride de fixation et l'épaulement de l'arbre à cames, après engagement du pignon à la presse (voir photo).



Contrôle du jeu entre la bride de fixation de l'arbre à cames et le pignon de distribution (Photo RTA)

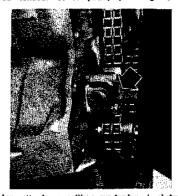
- Faire tourner le vilebrequin jusqu'à ce que le repère sur pignon soit situé dans l'axe de l'arbre à cames (voir photo) Engager la chaîne sur le pignon d'arbre à cames.
- Huiler les portées de l'arbre à cames et engager celui-cl dans son logement.
 Avant engagement complet de l'arbre à cames dans ses pallers, orienter le repère dans l'axa du vilebrequin et placer la chaîne, sur le pignon de vilebrequin.
 S'assurer du bon positionnement des repères de calage et engager à fond l'arbre à cames dans ses paliers sans le faire tourner.



Calage de la distribution et repères sur pignons (Photo RTA)

- Huller et placer les poussoirs et le pignon de commande de l'allumeur (voir plus haut).
- Verrouiller le piston dans le patin avec
 une clé six page de 3 mm.
- une clé six pans de 3 mm.

 Assembler le patin dans le corps du tendeur (pour éviter l'armement intempestif lors des manipulations, interposer une cale d'environ 2 mm entre le corps du tendeur et le patin) (voir figure).



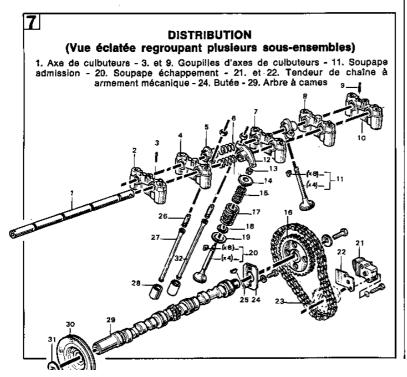
Languette de verrouillage sur tendeur de chaîne neuf (Photo RTA)

- Enlever la languette plastique (tendeur neuf) ou la cale et appuyer sur le patin jusqu'au contact avec le fond du corps du tendeur.
- Relâcher le patin sans aider l'action du ressort.
- Monter le carter de distribution avec son joint enduit d'Hermétic.

GRAISSAGE

POMPE A HUILE

La dépose et la repose de la pompe à huile ne présentent pas de difficultés particulières.



L'axe d'entraînement est monté à force ans le pignon menant qui est apparlé rec le pignon mené.

Le remplacement de l'un des pignons nenant avec son axe ou mené) im-ique le remplacement des deux pièces. Le limiteur de pression constitué par o clapet à bille et un ressort taré est stallé dans le corps de pompe.

smise en état de la pompe à hulle

Séparer la crépine d'aspiration du rps en desserrant progressivement les s de façon à éviter l'éjection du siège i clapet et de la bille.

Sortir le pignon mené, le pignon meint et l'axe de commande.

Nettoyer toutes les pièces et les véfier.

Contrôler l'état des cannelures de l'are d'entraînement. Vérifier l'état du siège.

Contrôler le ressort limiteur de preson, le remplacer en cas de pression suffisante.

Contrôler le jeu entre pignon et corps pompe : au-dessus de 0,20 mm, chaner les pignons.

Vérifier le plan de joint du couvercle le surfacer s'il est marqué.

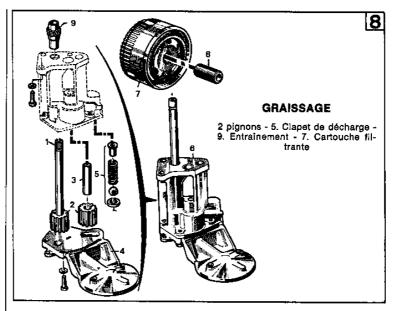
Remonter la pompe en effectuant en dre inverse les opérations de démon-



intrôle du jeu entre corps de pompe et pignons (Photo RTA)

ontege de la pompe à hulle : mise en place du limiteur de pression (Photo RTA)





CONTROLE DE LA PRESSION D'HUILE

- Déposer le manocontact (côté gauche
- carter-cylindre). Brancher le manomètre de contrôle de pression (∅ 14 pas 1.5 mm).
- Brancher un compte-tours.
- Mettre le moteur en route et lire les valeurs qui dolvent être au minimum de :
- 0.7 bar mini au raienti;
 3.5 bars mini à 4 000 tr/mn.
- Enlever le manomètre et reposer le manocontact.
- Brancher le fil.

REMPLACEMENT DU FILTRE A HUILE

- Mettre en place une sangle ou un
- collier de serrage et débloquer le filtre.

 Enlever l'outil et dévisser le filtre.

 Huller le joint du filtre neuf à l'hulle moteur.
- Visser le filtre jusqu'à ce que le joint vienne en contact avec sa portée sur le carter.
- Bloquer le filtre de 1/4 de tour.
- Compléter le plein d'hulle du moteur.

Nota important : Le carter-cylindres comporte une réserve d'hulle sous l'arbre à cames; en conséquence, il est interdit d'effectuer un rinçage du moteur lors des vidanges.

REFROIDISSEMENT

POMPE A EAU

Dépose - Repose

Nota : La pompe à eau n'est pas réparable.

- Débrancher la batterie.
- Effectuer la vidange du circuit de refroidissement.
- Dévisser l'écrou tendeur de courrole de pompe à eau et déposer la courroie
- Desserrer l'écrou de réglage de la tension de courroie d'alternateur et déposer celle-ci.

 Débrancher le fil de la thermistance.
- Désaccoupler les durits de la pompe
- à eau.

 Déposer la poulle de pompe à eau et d'aiternateur.
- Enlever les vis de fixation de la pom-
- pe à eau. Décoller la pompe à eau et la déposer.
- Nettoyer le pien de joint.
- Pour la repose, effectuer en ordre inverse les opérations de dépose. Les joints se montent à sec.

 • Contrôler le fonctionnement du ther-
- mostat.
- Serrer les colliers des durits.
- Effectuer le plein du circult de refroldissement.
- Faire tourner le moteur jusqu'à sa température et contrôler l'absence de fui-

RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE DE POMPE A EAU

- Desserrer la vis de blocage du tendeur (1).
- Desserrer le contre-écrou de la vis de
- réglage.

 Visser la tige filetée (2) pour tendre la courroie.
- Obtenir une flèche de 4,5 à 5,5 mm (6,5 à 7,5 mm sur courrole réutilisée)
- sous une force de 3 kg.

 Bloquer le contre-écrou de la tige filetés et la vis de blocage (1).



Réglage de la tension de la courrole de por à eau. A = 4 à 5 mm (Photo RTA)

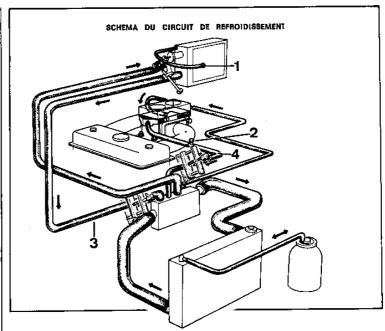
VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

- Débrancher la batterie.
 Débloquer le bouchon de la soupape du vase d'expansion.
- du vase d'expansion.

 Débrancher la durit inférieure du radiateur et déposer le bouchon de vidange du circuit de refroidissement sur carter cylindres. Celui-ci étant situé au niveau de la partie arrière du démarreur n'est accessible qu'après dépose des coliecteurs d'échappement.

 Placer le robinet du radiateur de chauf-
- Placer le robinet du radiateur de chauf-
- fage en position de pleine ouverture.

 Ouvrir les vis de purge (1) et (2) du circuit de refroidissement (voir schéma) et déposer le bouchon de remplissage du radiateur.

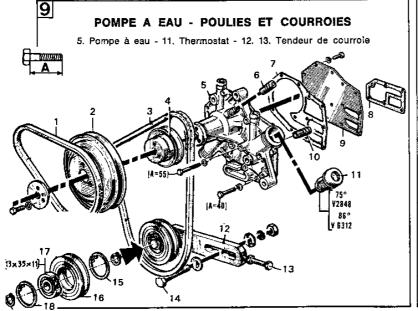


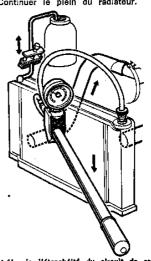
REMPLISSAGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

- Raccorder la durit inférieure du radiateur et serrer le bouchon de vidange sur carter-cylindres.
- Reposer les collecteurs d'échappement. • Placer le robinet du radiateur de chauffage en position de pleine ouverture.
- Remplir le vase d'expansion jusqu'à 30 mm au-dessus du repère maxi.
- Mettre en place la soupape et visser
- Mottre en place la soupape di vissorile le bouchon.
 Ouvrir les vis de purge (f) et (2) (voir schéma de refroidissement).
 Faire le plein du circuit par le radia-
- teur. Lorsque ce dernier est plein, pincer les tuyaux (3) et (4) le plus près possi-ble de la pompe à eau (on peut utiliser pinces spéciales, Mot. 453, voir
- schéma).

 Faire tourner le moteur au raienti accéléré (1 500 tr/mn environ).

 • Continuer le plein du radiateur.





Contrôle de l'étanchéité du dissement



Lorsque les vis de purge laissent s'écou-ler un jet continu sans air, les fermer; à partir de ce moment, il est impératif de ne plus y toucher.
• Enlever les pinces

- Compléter le niveau du radiateur et nettre le bouchon.
- Arrêter le moteur.

 Après refroldissement complet, vérfier jue le niveau dans le vase d'expansion ist correct.

ierrage du collier du vase d'expansion

• Serrer la vis jusqu'à amener à spires pintives le ressort, puis la desserrer d'un our.

CONTROLE ÉTANCHÉITÉ DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

- · Remplacer le bouchon du radiateur par un bouchon adaptable relié à un manomètre de pression (outil MS 554).
- Faire chauffer le moteur jusqu'à ou-verture du thermostat.
- Arrêter le moteur.

 Pincer le tuyau entre le radiateur et le vase d'expansion.

 Mettre le circuit sous une pression.
- de 0.9 bar. La pression ne doit pas chuter, sinon
- rechercher la fuite, puis procéder au contrôle du tarage de la soupape du vase d'expansion.

CONTROLE DU TARAGE DE LA SOUPAPE DU VASE D'EXPANSION

- Après contrôle de l'étanchéié, retirer la pince du tuyau entre radiateur et vase d'expansion.
- Monter la pression à 0,9 bar et cesser de pomper.

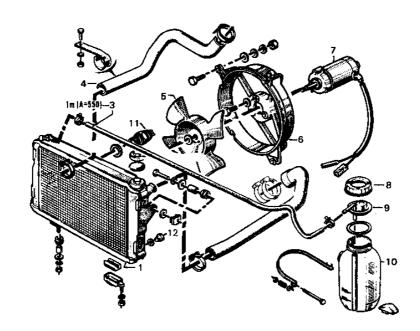
La pression doit descendre et se sta-biliser à la valeur Indiquée sur la soupape : 800 millibars ou 0,80 bar.

Avant de débrancher le bouchon adaptable de sur le radiateur, dévisser la bague de serrage de la soupape afin de faire tomber la pression.

10

RADIATEUR - VASE D'EXPANSION - VENTILATEUR

Radiateur (sur la voiture il est monté incliné) - 5. Ventilateur - 6. Buse - 7. Moteur - 10. Vase d'expansion - 11. Thermocontact - 12. Bouchon de vidange



EMBRAYAGE

Caractéristiques Détaillées

Embrayage classique, mécanisme à diaphragme, monodisque à sec. Marque : Verto (Division de la Société Française du Ferodo). Type 180 DBR 335.

Le type est frappé sur la face du plateau. L'arbre d'embrayage (arbre d'entrée de boîte de vitesses) est identique à celui des boîtes de vitesses type 352 équipant les Renault a 12 ».

Un carter d'embrayage spécial permet l'adaptation de la boite type 385 sur le moteur 840.

Disque de friction avec dispositif de progressivité et moyeu amortisseur de couple à 6 ressorts.

Butée d'embrayage « autocentreuse » à billes prenant ap-pui directement sur le diaphragme.

Au montage, le déport du moyeu du disque doit être dirigé vers la boîte de vitesses.

Epaisseur du disque (comprimé) : 7,7 mm.

Dimensions des garnitures : 181,5 imes 127 imes 3 mm.

Qualité des garnitures : sur les deux faces : Ferodo 792. Tarage du mécanisme : 335 kg.

Garde d'embrayage (mesurée à l'extrémité de la fourchette); 1 à 3 mm.

Dépassement des goupilles de fixation de fourchette de débrayage ; 1 mm.

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Vis de fixation du volant (Loctite Frein Filet Faible) : 5. Vis de fixation du mécanisme sur volant : 1,5.

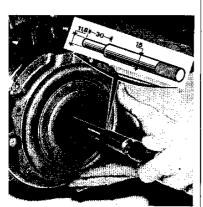
Conseils Pratiques

DÉPOSE DE L'EMBRAYAGE

- Effectuer la dépose de la boîte de vitesses (voir chapitre « Boite de vitesses », page 29).
- Repérer la position du mécanisme par rapport au volant moteur.
 Enlever les vis de fixation du mécanis-
- Déposer le mécanisme et le disque.
- Contrôler toutes les pièces.
 Remplacer les pièces défectueuses.

REPOSE DE L'EMBRAVAGE

• Dégraisser la face de friction du vo-



Centrage du disque d'embrayage et cotes de réalisation du mandrin de centrage (Photo et dessin RTA)

- Mettre en place le disque : le déport du moyeu côté boîte de vitesses.
- Présenter le mécanisme en tenant compte, s'il y a lieu, du repère exécuté lors du démontage.
- Centrer le disque à l'aide du mandrin (Emb. 319) ou d'un arbre d'entrée de boîte (voir figure).
- Visser progressivement puis bloquer les vis de fixation du mécanisme.
- Graisser légèrement le diaphragme du mécanisme (à l'endroit de la portée de la butée) à la graisse Molykote BR 2.

 Reposer la boîte de vitesses (voir chapitre - Boîte de vitesses -, page 29).

REMISE EN ETAT DU VOLANT

Dans le cas où la face de friction du volant est endommagée, Il faut la sur-

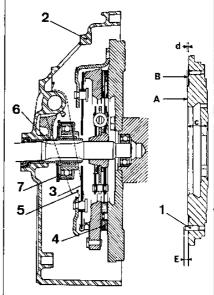
L'embravage étant déposé :

- · Repérer la position du volant par rapport au vilebrequin.

 Dévisser les vis de fixation (vis Indes-
- serrables à ne pas réutiliser) et déposer le volant.
- Chasser les trois goupilles de centrage.
- Monter le volant sur un tour.
 Retoucher les faces (A) et (B) de la même valeur pour conserver la cote (d) :
- 0,5 mm. Vérifier la cote (C), elle ne doit en aucun cas être inférieure à 27,5 mm, sinon remplacer le volant.
- Mettre en place les trois goupilles de centrage (monter chaque fois des goupilles neuves).
- Le dépassement de ces dernières doit être de : 7 ± 0,25 mm par rapport à le face (B) .

- Dégraisser puis enduire la face (F) du volant et du vilebrequin de « Loctite Autoform ».

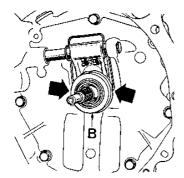
 • Mettre en place le volant en tenant
- compte des repères effectués à la dé-



A droite : coupe de l'embrayage - A gauche : coupe du volant moteur

1. Goupille de centrage mécanisme-volant 2. Carter d'embrayage - 3. Diaphragme - 4.
Disque d'embrayage - 5. Fourchette - 6. Guide
de butée - 7. Butée





Remplacement de la butée (B) d'embrayage

- Placer une à deux gouttes de « Loctite Frein Filet Faible » sur les filetages dé-graissés des vis indesserrables neuves
- et les serrer au couple de 5 m.daN.

 Reposer le disque et le mécanisme

REMPLACEMENT DE LA FOURCHETTE OU DE LA BUTEE D'EMBRAYAGE

- Effectuer la dépose de la boite de
- vitesses.

 Dégager le ressort de la butée et de la fourchette (voir flèches sur figure).

 • Déposer la butée (B).

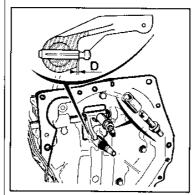
 • Extraire les goupilles de maintien de
- la fourchette à l'aide de l'outil (Emb. 384).
- Retirer l'axe de la fourchette et enlever la fourchette et le ressort.

 • Graisser l'axe de fourchette au Moly-
- kote BR 2.

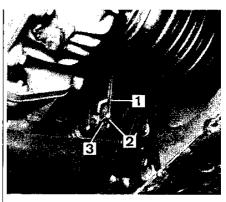
• Engager l'axe (muni du caoutchouc d'étanchéité) et placer la fourchette et son ressort.

--- EMBRAYAGE ---

- * Faire coïncider les trous de la fourchette avec coux de son axe.
- Placer les goupilles : respecter la cote de dépassement par rapport à la fourchet-
- Graisser le guide de butée et les patins de la fourchette à la graisse Molykote BR 2.
- Mettre en place la butée neuve.
- Mettre en place le ressort en enga-geant ses extrémités dans les trous du support de butée et dans ceux de la fourchette.



Dépassement des goupilles de fixation fourchette de débrayage sur l'axe D = 1 mm (Photo RTA)

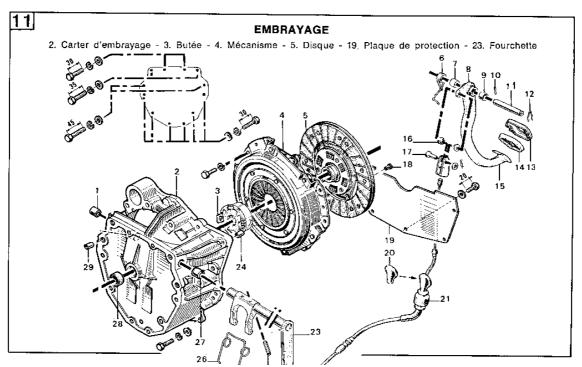


Réglage de la garde d'embrayage (1 à 3 à l'extrémité de la fourchette (1) 2. Ecrou - 3. Contre-écrou (Photo RTA)

- Graisser légèrement le diaphragme du mécanisme (à l'endroit de la portée de la butée) à la graisse Molykote BR 2.
- Reposer la boîte de vitesses (voir chapitre « Boîte de vitesses », page 29).

REGLAGE DE LA GARDE D'EMBRAYAGE

- Débloquer le contre-écrou (3) (voir figure.}
- Visser ou dévisser l'écrou (2) jusqu'à l'obtention de la garde : 1 à 3 mm à l'extrémité du levier,
- Bloquer le contre-écrou.



VITESSES · Différentiel

Caractéristiques Détaillées

L'ensemble boîte-pont est disposé à l'avant du moteur dans un carter en alliage d'aluminium, commun à la boîte et à l'ensemble différentiel-couple conique. Il transmet le mouve-ment du moteur aux roues avant.

Type de la boite-pont : 385 Indice 10 (véhicules France) ou 385-12 (véhicules FASA).

L'indice et le numéro de fabrication sont frappés sur une

plaque fixée sur le couvercle avant du carter. Boîte à 5 rapports synchronisés : 1°-2° : synchros Renault-3°-4"-5" : synchros Borg-Warner.

La sélection des rapports s'effectue par levier au plancher et tringle de commande : 1° montage modèle 1976 : 2° montage à partir du modèle 1977 (non interchangeables sans modifi-

RAPPORTS DE DEMULTIPLICATION

Rapports de boîte de vitesses	Démulti- plication	Rapport	Couple conique (8×31)	Démultipli- cation totals
1'°	11 × 42 17 × 38 23 × 34 28 × 29 36 × 31* 12 × 37	3,818 2,235 1,478 1,036 0,861 3,083	3,875	14,795 8,662 5,728 4,013 3,336 11,948

Pour les véhicules compris dans la tranche de fabrication de 1 à 160, rapport de 5° de 35 × 32 (0,91).

Prise de tachymètre : vis 6 dents, pignon 14 dents.

Apparlement pignon d'attaque - moyeux de synchro (voir « Conseils Pratiques ») et tableau en bas de page.

Montage du moyeu de synchro de 1'*-2" : chauffage à 100-120° C pendant 15 minutes.

Montage du moyeu de synchro de 3°-4° : à la presse, à température ambiante.

Montage du moyeu de synchro de 5° : montage libre. Jeu entre anneau de synchronisation et jante du moyeu : 1°-2°: 3°-4°: 5° : 0,20 mm.

Dépassement du carter de boîte du roulement d'arbre pri-

maire : 0,20 mm.

Précharge des roulements de différentiel : - Roulements réutilisés : libre sans jeu.

- Roulements neufs : précontrainte de 1 à 3 daN (mesure effectuée au peson).

Réglage du positionnement de l'arbre primaire par calage entre roulement et pignon de 4°.

Epaisseur des cales de réglage : de 2,75 à 5 mm, de 0,25 en 0.25 mm.

Distance conique: 53 mm.

Epaisseur des cales de réglage de la distance conique : de 3,50 à 4,10 mm, de 0,05 en 0,05 mm.

Epaisseur des rondelles d'appui des planétaires : 1,96 à 2 mm; 2,02 à 2,06 mm. Jeu de denture du couple conique : 0,12 à 0,25 mm.

Depuis les modèles 1978, par suite de la modification de l'étanchéité des écrous de sortle de différentiel, montage de nouveaux planétaires (distance entre centre du trou de goupille à l'extrémité du planétaire, 1** montage 20 mm; 2* montage 16 mm.

Dimensions des roulements

Roulements de boîtier de différentiel : 37 × 72 × 18,25

Roulement double d'arbre secondaire : 25 imes 67 imes 40,50 mm (le roulement avant côté pignon d'attaque est collé sur

l'arbre et ne peut être remplacé).

Roulement double d'arbre primaire : 25 × 52 × 35 mm.

Roulement avant d'arbre primaire : 17 × 40 ×16 mm. Cage à aiguilles pignon de 5° sur arbre primaire : 29 X 32 × 29,80 mm.

Capacité du carter : 1,7 litre. Qualité de l'huile : SAE 75 ou 80 (API GL5)

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Boulons d'assemblage des demi-carters :

Ø 7 mm : 2 à 2,5.

— ∅ 8 mm : 3.

Vis fixation converde avant : 1.

Vis fixation couvercle de commande : 1,2. Vis fixation carter d'embrayage :

- Ø 8 mm : 2,4.

 $- rac{1}{2}$ 10 mm : 3,5. Vis inverseur marche arrière : 2,8 .

Vis de couronne : ② 11 mm : 9 à 11 (vis indesserrables). Ecrou en bout d'arbre primaire : 10 à 12. Vis de tachymètre sur arbre secondaire : 10 à 12. Contacteur de feux de recul : 2.5.

		, .	Repérage couleur			
Pièce à remplacer	Dimension du pignon d'attaqu e		Pignon d'attaque	Moyeu 1'*-2*	Moyeu 3'-4'	
Pignon	Pignon d'attaque	Au-dessous de 16,63 mm	Rouge-Bleu			
d'attaque	à remplacer	16,63 mm et +	Jaune	}		
Moyeu de	Pignon d'attaque	Au-dessous de 16,63 mm		Rouge-Jaune		
1"-2" existant	16,63 mm et +		Blanc			
Moyeu de Pignon d'attague	Au-dessous de 16,63 mm			Bleu-Blanc		
3"-4"	existant	16,63 mm et +			Rouge	

Conseils Pratiques

DÉPOSE DE LA BOITE-PONT

- Débrancher la batterie.
 Déposer le bouclier avant après avoir débranché les fils d'alimentation des
- projecteurs incorporés.

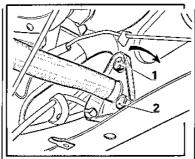
 Mettre l'avant du véhicule sur chan-
- Déposer la tôle de protection înfé-
- Vidanger la boîte à l'aide de la clé spéciale.
- Débrancher le fil de masse à la boîte le ressort de rappel du levier de vites-ses, le câble de tachymètre.
- Chasser la goupille élastique du levier de vitesses.
- Enlever les deux boulons d'assembla-ge de la barre de commande des vitesses, retirer la partie avant.
- Dégager le câble de démarreur de ses supports.
- Déposer le tirant de radiateur.
- Déposer les étriers de freins sans débrancher les flexibles.
- Débrancher les biellettes de direction aux embouts de réglage, les rotules supérieures de suspension.
- Basculer les porte-fusées tout en dégageant les transmissions des planétaires.

Faire attention de ne pas accrocher l'evre des joints d'étanchéité des écrous de réglage du différentiel.

- Débrancher le câble d'embrayage au levier.
- Déposer la traverse tubulaire. Pour cela :
- Retirer la vis supérieure (1)
- Faire pivoter la traverse (flèche).
 Reposer la vis supérieure.
- Déposer la vis inférieure (2).
- Chasser la traverse vers l'arrière du véhicule et la déposer. --- Reposer la vis inférieure



Débranchement de la biellette de direction à l'embout de crémaillère (1) et de la rotule (2) du bras supérieur de suspension (Photo RTA)



Dépose de la traverse tubulaire

- Débloquer le contre-écrou et dévisser la vis du tendeur de courroie de pompe à
- Enlever le boulon de fixation du tendeur et le déposer.
- Déposer la courrole.
- Enlever les trois vis de la poulie d'arbre à cames et la déposer.
- Déposer le plateau d'entraînement de la poulie (récupérer si possible la cla-
- Retirer le collier du tuyau d'échappement.
- Enlever les trois boulons de fixation du démarreur. Le reculer au maximum.
- Déposer les boulons de fixation du boîtier de direction et dégager au maximum celui-ci vers le haut.
- Soulager l'avant de la boîte avec un cric et déposer le tampon de suspension avant avec son support.
- Enlever les écrous de fixation du carter d'embrayage au moteur.

Nota : L'accès à l'écrou de fixation côté commande d'embrayage n'est possible qu'en maintenant celle-ci en position débrayée.

- Enlever les vis de fixation des renforts latéraux et de la tôle de protection de l'embrayage.

 • Retirer le cric et faire basculer l'en-
- semble moteur-boîte.
- Déposer la boîte en faisant attention. de ne pas accrocher le mécanisme d'embravage.

REPOSE DE LA BOITE-PONT

- · Effectuer en ordre inverse, les opérations de la dépose en respectant les points suivants :
- Graisser légèrement les cannelures de l'arbre d'embrayage et des embouts de transmission à la graisse Molykote BR 2.

Faire attention de ne pas accrocher la lèvre des joints d'étanchéité des écrous de réglage du différentie! lors du remontage des transmissions.

• S'assurer que l'embout de la trans-mission est engagé complètement dans le planétaire.

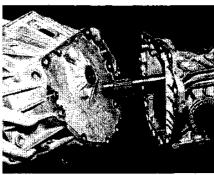
- · Régler la garde d'embrayage (voir chapitre « Embrayage ») : 1 à 3 mm à l'extrémité de la fourchette.
 • Effectuer le plein de la boîte : huile
- EP 80 B

DÉMONTAGE DE LA BOITE

(voir vues éclatées et coupe)

Dépose des arbres primaire et secondaire

- Placer, de préférence, la boîte sur un support orientable et s'assurer qu'aucune vitesse n'est engagée (position point
- Déposer le carter d'embrayage.



Dépose du carter d'embravage (Photo RTA)



Dépose des billes de verrouillage de 5° et d'interverrouillage entre 3°, 4° et 5° (2) (Photo RTA)

- Dévisser et déposer le bouchon (1) de la bille de verrouillage de la fourchette de 5°.
- Dégager à l'aide d'un almant le ressort et la bille.
- Déposer le bouchon (2) de la bille d'interverrouillage placée entre les cou-lisseaux de 3°, 4° et de 5°.

 • Déposer le couvercle avant et récu-
- pérer la bille de verrouillage de la fourchette de 5° (cette bille est plus petite que les autres : Ø 7,94 mm contre 9,92 mm pour les autres billes de verrouillage ou d'interverrouillage).
- Engager simultanément deux vitesses.
 Défreiner et déposer l'écrou de blocage du moyeu de synchro de 5°.

- BOITE DE VITESSES - DIFFÉRENTIEL -

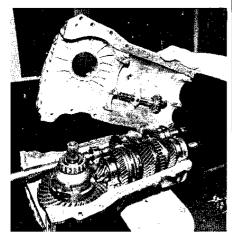


Dépose de l'ensemble fourchette, moyeu, bala-deur, pignons de 5' vitesse. Flèche : repérage sur moyeu et baladeur (Photo RTA)



Dépose de la plaque entretoise (Photo RTA)

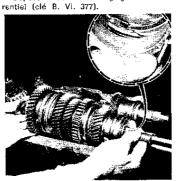
- Desserrer sans la déposer la vis de
- Repérer la position relative du ba-ladeur de 5° par rapport à son moyeu.



Désassemblage des deux demi-carters (Photo RTA)

- Déposer le circlip placé en bout d'axe de marche arrière.

 • Déposer l'ensemble fourchette, bala-
- Déposer l'ensemble fourchette, baradeur et moyeu de 5°.
 Dégager le pignon de 5°.
 Déposer la plaque entretoise.
 Déposer l'écrou de réglage du différence de l'écron de l'églage du différence de l'églage du d'églage du d'é



Dépose du train secondaire et du téton d'arrêt de la cage extérieure du roulement double (Photo RTA)

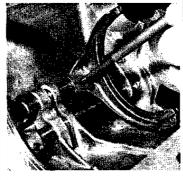
- Déposer les boulons d'assemblage des deux demi-carters en repérant leurs longueurs et position. Séparer les deux demi-carters.
- Enlever le train secondaire complet et récupérer, sur la face avant du demi-carter, le téton d'arrêt de la cage du roulement double.
- Déposer l'arbre primaire et le boîtier de différentiel.

Dépose des fourchettes et coulisseaux

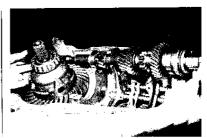
- Chasser la goupille élastique de la fourchette de 3°-4°.
 Dégager le coulisseau, la fourchette
- Pogager la constant la position et récupérer la bille et le ressort de verrouillage.

 A l'aide d'un aimant, retirer le disque de verrouillage placé entre les coulisseaux.

 • Engager la première et reculer au
- maximum, côté commande, l'axe de mar-che arrière.



Dépose de la goupille élastique sur coulisseau de 3º-4º (Photo RTA)



se de l'arbre primaire (Photo RTA)



Dépose du disque de verrouillage à l'aide d'un tournevis à embout aimant (Photo RTA)

- Chasser la goupille élastique de la fourchette de 1"-2" dégagor le coulisseau et la fourchette (repérer son sens de montage) et récupérer la bille et le ressort de verrouillage.

 Décagor l'incorpor de marche arrière.
- sort de verrouillage.

 Déposer l'inverseur de marche arrière.

 Chasser la goupille élastique du doigt de guidage de l'axe de marche arrière. La goupille venant en butée sur le carter, tourner l'axe de façon à extraire la goupille à l'aide d'une paire de pinces.

 Déposer l'axe et le doigt de commande en repérant sa position
- en repérant sa position.

 Sur l'autre demi-carter, enlever le circlip d'arrêt du pignon renvoi de mar-
- che arrière.

 Dégager l'axe, le pignon [en repérant son sens de montage : entrée de denture vers le différentiel), la rondelle d'appui et le guide.



Dépose du pignon de renvoi de marche arrière (Photo RTA)



- e Récupérer la bille et le ressort de verrouillage.
 • Sur les deux demi-carters, chasser
- les cuvettes des roulements en repérant leur position si elles doivent être réuti-

Démontage de l'arbre secondaire

- Serrer l'arbre dans un étau pourvu de mordaches épais (plomb ou aluminum) en
- prenant appui sur le pignon d'attaque.

 Déposer la vis de tachymètre (1) (qui a été desserrée lors du démontage).

 Enlever le roulement biconique (2) et la rondelle de réglage de la distance
- la rondelle de regiage de la distance conique (3).

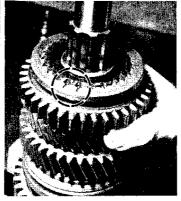
 Déposer le pignon de 4° (4) avec sa bague de synchronisation.

 Repérer la position du baladeur du synchro de 3°4° par rapport à son moyeu.
- Déposer le baladeur de 3°.4° et récupérer les trois clavettes du synchro.
 Extraire à la presse (emmanchement dur) le moyeu de synchro de 3°.4°.
- Dégager la clavette de maintien des rondelles d'arrêt des pignons.



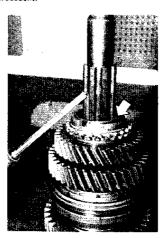
Dépose du roulement biconique et de la ron-delle de réglage de la distance conique (Photo RTA)

Démontage de l'arbre secondaire 1. Roulement biconique - 2. Rondelle de régla-ge de la distance conique - 3. Pignon de & -4. Baladeur de 3º-4º - 5. Pignon de 3º - 6. Pi-gnon de 2º - 7. Baladeur de 1º-2º - 8. Pignon de 1ºº - 9. Arbre secondaire (Photo RTA)

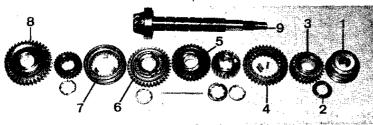


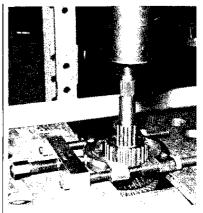
Repérage de la position du baladeur de 3º-4º par rapport à son moyeu (Photo RTA)

- Déposer la rondelle d'arrêt du pignon de 3º (6) après l'avoir fait pivoter de façon à aligner les gorges de canne-
- Déposer le pignon de 3° et son anneau de synchronisation.
- Déposer la rondelle d'arrêt du pignon de 2° en procédant comme dans le cas



Dépose de la rondelle d'arrêt du pignon de 3-(flèche) après dégagement de la clavette (Photo RTA)





Dépose du moyeu de synchro de 3º-4º à (a presse (Photo RTA)

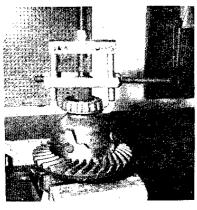
- Sortir le pignon de 2º (7) et son anneau de synchronisation.
- Repérer la position du baladeur de 1"-2" par rapport à son moyeu. Dégager le baladeur et récupérer les trois cla-
- · Chasser à la presse le moyeu de synchro de 1"-2" en veillant à ce que l'extracteur ne vienne pas en appui sur l'anneau de synchronisation du pignon de 1".
- Déposer la boîte en faisant attention
- Déposer l'anneau de synchronisation du pignon de 1re, la rondelle d'arrêt et le pignon de 1^{re}.
- Placer un cavalier de maintien sur la cage extérieure du roulement de couple conique, de façon à éviter le coulissement de la cage et la chute des galets.

Nota : La cage intérieure du roulement de couple conique étant collée sur l'arbre, son remplacement n'est pas possible. En cas d'usure excessi-ve, remplacer l'ensemble arbre-roulement-couple conique.

Démontage du différentiel

Cette opération ne présente pas de difficulté particulière.

- Placer le boîtier de différentiel à l'étau et extraire les roulements (les replacer avec leurs cages respectives s'ils doivent être réutilisés).
- Déposer les vis de fixation de la couronne. Ces vis de type indesserrable ne doivent jamais être réutilisées.
- Dégager le demi-boîtier et chasser la goupille élastique d'arrêt de l'axe des satellites.
- Déposer l'axe et les satellites avec leurs coussinets; déposer les planétaires avec leurs rondelles d'appui.



Dépose d'un roulement sur baitier de différentiel (Photo RTA)

REMONTAGE DE LA BOITE DE VITESSES

• Nettoyer et contrôler les pièces, remplacer celles qui sont défectueuses.

Appariement couple conique : pignon d'attaque-couronne

Les repères d'appariement entre pignon d'attaque et couronne sont réalisés par une indication commune figurant sur la face avant du pignon et qui doit être retrouvée sur le flanc de la couronne.

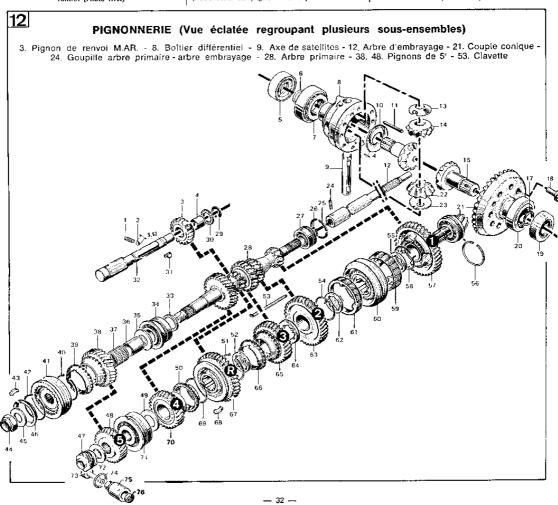
Dans certains cas, une indication supplémentaire peut être portée sur la face avant du pignon exclusivement. Il conviendra d'en tenir compte lors du réglage de la distance conique (voir à cette opération).

Appariement pignon d'attaque-moyeux de synchros

S'il est nécessaire de procéder au remplacement du pignon d'attaque ou de son



Repères d'appariement pignon-couronne. La cote « 20 », repère (X) indique un cas exceptionne! (Photo RTA)



BOITE DE VITESSES — DIFFÉRENTIEL —

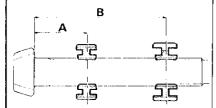
roulement (les deux pièces sont solidaires et non séparables) ou des moyeux de synchros; procéder de la sorte :

— Le couple est à remplacer, les moyeux

- de synchros sont réutilisables : me-surer la cote des cannelures sur l'ancien pignon d'attaque de façon à déterminer la cote d'usinage (repérage couleur, voir tableau aux « Caractéris-tiques Détaillées ») du pignon d'attaque complet (pignon avec son rou-lement, couronne appariée) à commander.
- Le couple est bon, les moyeux de synchros sont à remplacer : mesurer la cote des cannelures du pignon d'attaque conservé pour déterminer la cote des cannelures des moyeux

de synchro neufs à commander (repérage couleur, voir tableau aux « Caractéristiques Détaillées »). La mesure de la cote des cannelures s'effectue en « A » (voir figure), à une distance de 60 mm de la face arrière du sieve

du pignon d'attaque. Eventuellement (démontage partiel de l'arbre secondaire), la mesure partiel de l'arbre secondaire), la mesure peut être effectuée en « B » à une distance de 146 mm de la face arrière du pignon d'attaque, mais il conviendra d'ajouter 0,02 mm à la valeur relevée de façon à tenir compte de la confcité des canceluras nclures.

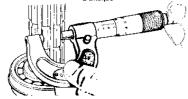


Distances à respecter pour la mesure de la cote des cannelures du pignon d'attaque A = 60 mm · B ··· 146 mm

Dans les deux cas, la mesure doit être prise sur deux cannelures à l'aide d'un palmer (voir figure). Effectuer plusicurs mesures, retenir la plus forte va-lcur et procéder au remplacement des pièces en se reportant au tableau d'appariement pignon d'attaque moyeux de synchros, page 28.

Nota : Avant montage de synchros noufs, repérer la position du baladeur par rapport au moyeu, les dé-monter entièrement et les nettoyer au trichloréthylène. Lubrifier légère-ment les cannelures et les clavettes et replacer les ressorts dans leur position d'origine.





REMONTAGE DE L'ARBRE SECONDAIRE

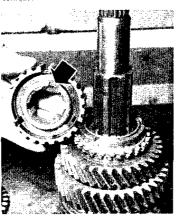
- Effectuer la mise en place des pièces dans l'ordre inverse du démontage respectant les points particuliers sui-
- Placer lo ressort de synchro sur le pignon de 1", de façon à couvrir les trois découpes du cône.
- Après mise en place de la rondelle d'arrêt du pignon de 1", arrêter celle-ci à l'aide d'une clavette dont l'extrémité recourbée aura été meulée.
- Chauffer (four électrique) le moyeu de synchro de 1^{rs}-2^s à 100-120^s C pen-15 minutes environ.
- ₱ Engager le moveu de synchre de 1'*-2* sur l'arbre secondaire en veillant à son sens de montage (repère d'appariement dirigé vers le haut, chanfreins sur can-nelures dirigés vers le pignon de 1°) et à sa position : partie sans cannelures intérieures en face de la fausse cla-
- Emmancher le moyeu à la presse jusqu'à butée sur la rondelle d'arrêt en maintenant l'anneau de synchro bien centré, les pattes au-dessous du niveau de la rondelle d'arrêt afin de ne pas détériorer le ressort.

 Maintenir la pression et refroidir le
- moyeu à l'air comprimé.

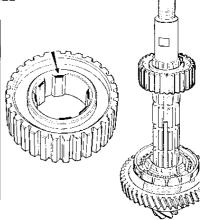
 Retirer la fausse clavette et continuer
- le montage.

 Après mise en place du pignon de
- 3º et de sa rondelle d'arrêt, engager la clavette de façon à interdire toute
- la claverte de façon a interdire toute rotation des rondelles d'arrêt des pignons de 1°, 2° et 3°.

 ◆ Engager à la presse (sans chauffage préalable) le synchro de 3°-4°, encoche du moyeu côté pignon de 3° et en face de la clavette d'arrêt.
- Terminer le montage en replaçant la rondelle de réglage de distance conique trouvée au démontage et serrer la vis de tachymètre à un couple compris entre 10 et 12 m.daN. Ne pas freiner la vis de tachymètre afin de pouvoir retoucher tachymètre afin de pouvoir retoucher ultérieurement le réglage de la distance



Montage du moyeu de synchro de 3º-4º Flèche : encoche sur moveu (Photo RTA)



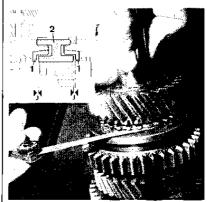
Sens de montage du moyeu de synchro de 1ºº-2º : chanfrein (flèche) dirigé vers le pignon de première

Contrôle du jeu des anneaux de synchronisation

Cette opération est réalisée après remontage complet de l'arbre secondaire, ce qui implique, en cas de jeu insuffisant, de déposer à nouveau le moyeu de syn-chro de 3°-4°.

- Procéder de la façon suivante :
- L'anneau de synchro étant en appui sur le cône du pignon de 3° et le pignon en butée contre le moyeu, mesurer le jeu « J » entre l'anneau et la jante du moyeu. Ce jeu doit être
- au minimum, de 0,20 mm.

 Procéder de façon identique pour l'anлеан de synchronisation de 4°



Contrôle du jeu « J » entre les anneaux de synchro (1) et la jante du moyeu (2)

REMONTAGE DU BOITIER DE DIFFERENTIEL

• Placer dans le boîtier la rondelle d'appui du planétaire, raînure de graissage côté planétaire.

Nota: Utiliser des rondelles d'appui de planétaires de 1,96 à 2 mm d'épaisseur. Les rondelles de 2,03 à 2.07 mm d'épaisseur ne seront employées qu'en cas de jeu d'engrè-nement excessif entre planétaires et

- Installer un planétaire préalablement trempé dans de l'huile EP 80.
- Monter les satellites après avoir en-gagé les crans d'immobilisation des coussinets dans les logements prévus à cet effet.
- Engager l'axe en alignant les trous de noupille.
- Placer la goupille élastique en l'en-fonçant d'environ 5 mm à l'intérieur du
- Monter le second planétaire (préala-vionier le second planetaire (prealablement lubrifié) sur la couronne et placer cette dernière sur le boîtier.
 Serrer les vis (neuves) en alternance et au couple et placer les joints toriques

sur les planétaires.

Après montage, la rotation du différentiel peut être légèrement durc.

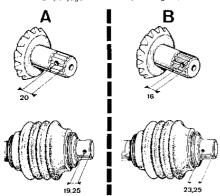
A partir des modèles 78, l'étanchéité

- des écrous de différentiel est modifiée et comporte :
- un joint torique [1] sur le diamètre extérieur;

 — un joint à lèvre (3);

 — un joint feutre extérieur (4).

Cette modification entraîne la mise en place de planétaires et de transmissions perçages décalés (voir figure).



Planétaires et transmissions à perçages décalés A. 1^{er} montage - 8. 2^e montage (à partir des modèles 1978)

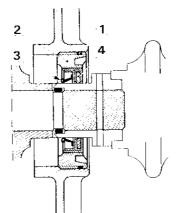
REGLAGE DE LA DISTANCE CONIQUE

Le contrôle du réglage de la distance conique s'effectue avec l'outil B.Vi. 239-01 composé du mandrin (1) matérialisant l'axe de la couronne et d'une cale B.Vi. 419 d'une hauteur de 42,5 mm adaptée à la distance conique théorique (A) de 53

- mm.

 Placer l'arbre secondaire dans le demi-
- carter gauche.

 Monter le demi-carter droit et le serrer à l'aide de quelques boulons.



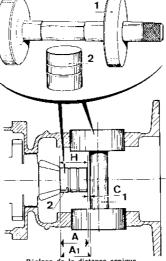
Etanchéité de sortic de boîte à partir des modèles 78

1. Joint torique - 2. Ecrou de différentiel - 3, Joint à lèvre - 4, Joint feutre extérieur

- Installer et serrer la plaque entretoise qui positionne le roulement biconique de l'arbre secondaire.
- Engager le mandrin B.Vi. 239-01 dans les logements des roulements de diffé-
- Présenter la cale B.Vi. 419 en la plaçant en appui sur la face avant du pi-
- gnon d'attaque.

 A l'aide d'un jeu de cales, mesurer l'espace « C entre la cale et l'axe du mandrin. Cette distance doit être égale à 0,50 mm (coulissement gras de la cale). — Si la cote relevée est inférieure à

Si la cote relevée est inférieure à 0,50 mm (impossibilité d'engager la ou serrage excessif), placer une



Réglage de la distance conique

1. Mandrin B.Vi. 239-01 - 2. Cale B.Vi. 419
de 42.5 mm

A. Distance conique théorique - A1. Distance conique « cas exceptionnel » · C. Jeu égal à 0,50 mm mesuré à l'aide d'un jeu de cales

rondelle de réglage de distance conique moins épaisse.

Si la cote relevée est supérieure à 0,50 mm, placer une rondelle de réglage de distance conique plus épais-

Cas exceptionnel

Dans certains cas, la distance conique réclie peut être différente de la distance

conique théorique (A). Cetto différence est signalée par un marquage supplémentaire sur la face avant du pignon d'attaque.

avant du pignon d'attaque. La distance conique est alors égale à la distance théorique (A = 53 mm) + la valeur indiquée en centièmes de millimètre, soit (voir figures) : A1 = A \div 0,20 \cdot 53 \cdot 4 0,20 = 53,20 mm. L'espace « C » mesuré entre le mandrin (1) et la cale (2) sera alors de 0.50 (calage théorique) \cdot 0,20 = 0,70 mm.

mm

La jauge à utiliser dans ce cas sera donc de 0,70 mm et le calage de distance conique éventuellement modifié pour obtenir un coulissement gras de la jauge de 0,70 mm .

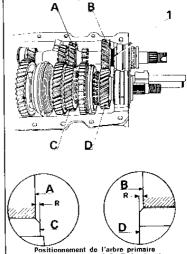
Après mise en place de la cale de réglage de distance conique d'épaisseur appropriée, serrer la vis de tachymètre au couple et la freiner par rabattement de métal.

POSITIONNEMENT DE L'ARBRE PRIMAIRE

L'arbre secondaire étant en place dans L'arbre secondaire etant en place dans le demi-carter gauche, présenter l'arbre primaire dans son logement et contrôler l'alignement des pignons « A » et « C » (3°) et « B » et « D » (4°).

Le retrait « R » (voir figure) doit être des pour les dans primes de pignons « A » et « C »

égal pour les deux trains de pignons. Modifier éventuellement l'épaisseur de rondelle de positionnement (1).



Positionnement de l'arbre primaire

1. Rondelle de calage - A.C. Train de pignons
de 3° - B.D. Train de pignons de 4° R. Retrait égal sur chaque train de pignons

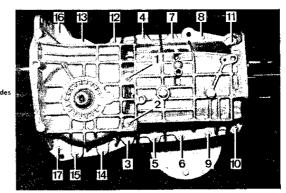
REGLAGE DE LA PRECONTRAINTE DES ROULEMENTS DE DIFFERENTIEL

Le réglage de la précontrainte des roulements de différentiel est réalisé en vissant ou dévissant les écrous de posi-tionnement du différentiel, vissés sur

- chaque demi-carter.

 Cette opération s'effectue arbres primaire et secondaire déposés.

 Installer sur chaque demi-carter la cage de roulement correspondante de façon à ce qu'elle soit légèrement en retrait par rapport à la face intérieure du carter.
- Placer le différentiel dans le demicarter gauche.
- Installer le demi-carter droit et le fixer avec tous ses boulons en respec-tant l'ordre et le couple de serrage (voir photo et couples de serrage aux « Ca-ractéristiques Détaillées »).
- Enduire les filets des écrous de positionnement du différentiel de pâte « Protojoint » et visser chaque écrou jusqu'à ce qu'il vienne en appui sur la cuvette de roulement.
- Suivant les cas, roulements réutilisés ou roulements neufs, procéder de la facon suivante :
- --- Roulements réutilisés : le différentiel doit tourner sans jeu. Visser les écrous alternativement en vissant un peu plus l'écrou du côté opposé à la couronne



de serrage demi-carters (Photo RTA)

- de façon à conserver, lors du montage définitif, un jeu de denture légèrement supérieur à la normale. Lorsque la rotation du différentiel se fait sans jeu, cesser de visser les écrous,
- le réglage définitif est obtenu.

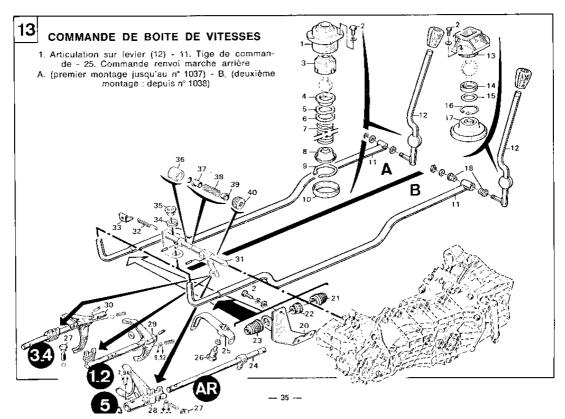
 Repérer la position des écrous par rapport aux demi-carters et enlever le demi-carter droit et le différentiel.
- Roulements neufs : le différentiel doit être monté avec une précontrainte de 1 à 3 daN.
- Procéder comme dans le cas précédent en vissant les écrous jusqu'à ce que

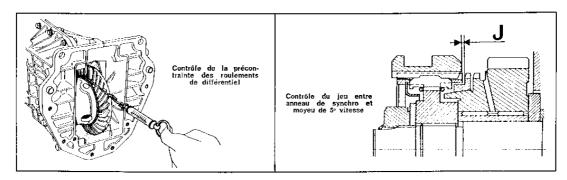
la rotation du différentiel devienne légèrement dure.

rement dure.

• Enrouler une ficelle autour du boîtler
de différentiel et contrôler la valeur de
la précontrainte à l'aide d'un peson. Retoucher éventuellement la position des
écrous de façon à obtenir une résistance
comprise entre 1 et 3 daN.

Nota : La différence mesurée est celle nécessaire à entretenir le mou-vement de rotation du différentiel. Ne pas tenir compte du couple de décollement.





MONTAGE DU MOYEU DE CINQUIEME

Avant repose du couvercle avant, con-Avant repose du couverine avant, con-trôler le jeu • J » compris entre l'anneau de synchro de 5° et la jante du moyeu. Ce jeu doit être de 0,20 mm minī.

- Procéder de la façon suivante :
- Proceder de la raçon survante :
 Placer l'anneau de synchro en appui sur le cône du pignon.
 S'assurer que le pignon est en butée sur le moyeu.
 Mesurer le jeu « J » (volr figure).

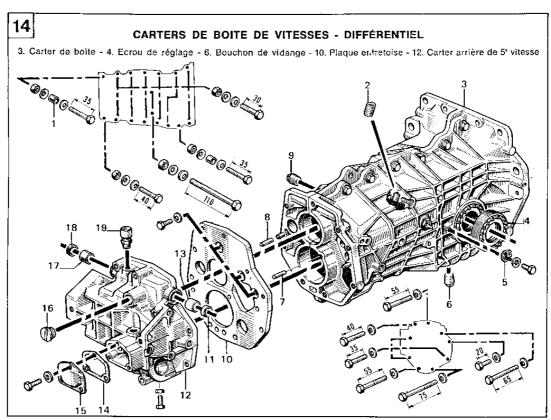
- Enduire le joint de « Perfect Seal » et placer le couvercle avant en veillant au bon engagement du doigt de commande dans les encoches des coulisseaux.
 No pas omettre de replacer les billes de verroulliage, ressorts et bouchons de forrenturale.
- de fermeture.

REGLAGE DU JEU DE DENTURE

Le jeu de denture se règle en agissant d'une quantité égale et inverse sur cha-

cun des écrous des demi-carters, jusqu'à obtention d'un jeu de denture compris entre 0.12 et 0,25 mm.

- Mesurer le jeu à l'aide d'un com-parateur, en plaçant le toucheau perpen-diculairement à un flanc de dent, le plus près possible du diamètre extérieur.
- Après réglage définitif, placer les ar-rêtoirs sur les écrous et reposer le carter d'embrayage après avoir enduit le joint de « Perfect Seal ».



TRANSMISSION

Caractéristiques Détaillées

Transmission du mouvement aux roues avant par deux arbres à deux joints homocinétiques différents suivant les côlés :

- Côté roue : GE 86 tripode à 3 galets,

- Côté boîte : Joint à quatre billes Bendix.

Les joints tripodes sont enfermés dans des soufflets contenant de la graisse.

Cote d'identification : X : 355 mm (veir planche).

Ecrou frein de fusée spécial à remplacer à chaque démontage.

Nota : Depuis les modèles 1978, nouvelles transmissions suite à une modification de l'étanchéité des écrous de sorties de différentiel. Elles ne sont pas interchangeables avec celles du 1° montage. Les trous de goupilles sont décalés (distance centre du trou de goupille à l'extrémité de la transmission 1° montage 19,25 mm; 2° montage 23,25 mm).

Référence des nouvelles transmissions : 77.01.348.141.

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Rotule de direction : 3.5.

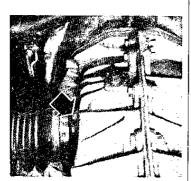
Rotule supérieure de suspension : 3,5. Rotule inférieure de suspension : 5.

Roues : 5 à 6. Ecrou de fusée : 16.

Conseils Pratiques

DEPOSE D'UNE TRANSMISSION

- · Mettre le côté intéressé sur chan-
- Enlever l'écrou et la rondelle de fusée en immobilisant le moyeu.
- · Débrancher avec un extracteur approprió les rotules supérioures et inférieu-res de suspension et de direction.
- Chasser la goupille élastique du joint côté boite de vitosses (voir phote).
- · Monter sur le moyeu un extracteur approprié (outil T. Av. 235) et chasser la transmission jusqu'à pouvoir sortir la rotule inférieure de suspension du por-te-fusée (voir figure).
- Dégager la transmission horizontale-ment du planétaire. Pendant cette opé-ration, fixer proviseirement le porte-fusée par sa rotule supérioure



Dépose de la goupille élastique de transmission (Photo RTA)

REPOSE D'UNE TRANSMISSION

- e Enduire les cannelures de la fusée de graisse Molykote BR 2.
- Rentrer la transmission dans le planétaire et dans le moyeu tout en enga-geant la rotule inférieure de suspension
- dans le porte-fusée.

 Monter la goupille élastique du joint
- côté boîte de vitesses.

 Rentrer la transmission dans les cannelures du moyeu à l'aide de l'outil Réf. T. Av. 236.
- Presentation de rotule de la rotule de la rotule de la rotule lors du blocage, immobiliser par pression (avec une pince) le cône de la rotule dans son logement.
- Remonter la rondelle et l'écrou de fu-
- Serrer l'écrou de fusée à 16 m.daN
 (assurer l'étanchéité avec du Rhodorsil.)
 Refairo le niveau d'huile de la boîte de vitesses

REMPLACEMENT D'UN SOUFFLET CAOUTCHOUC

(côté roue GE 86 Tri-axe)

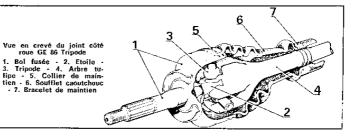
- · Couper le collier serti et le soufflet sur toute sa longueur.

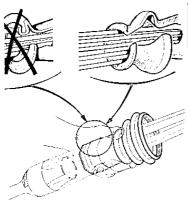
 • Enlever le maximum de graisse.
- Dégager le bol fusée de l'arbre de transmission en soulevant une à une les trois branches de l'étoile de retenue.
- Ne pas tordre les branches de l'étoile.
- Récupérer la rotule d'appui et le CUSSINE

Repose

La miso en place du soufflet nouf nécessite l'emploi impératif de l'expandeur T. Av. 537.02 (nouvel outil) dont on aura vérifié au préalable qu'il ne comporte pas de bavures ou de traces de chocs susceptibles de déchirer le soufflet lors du montage.

- Serrer l'arbre de transmission dans un étau garni de mordaches.
- Engager l'expandeur à fond sur la tulipe (s'il y a une difficulté, toiler l'intérieur de la partie cylindrique de l'outil).





Mise en place du soufflet à l'aide de l'expan-deur T.Av. 537.02

- Lubrifier copieusement avec de l'huile moteur : les branches et le centrage de l'expandeur, la partie intérieure du soufflet, surtout le collet.
 Présenter le soufflet sur l'expandeur.
 Disposer un chiffon propre sur la main et la placer sur le soufflet, de feçon à étendre le premier pli (voir figure).

- Prendre appui avec la hanche sur le bord de l'étau.
 Placer l'autre main autour de la pre-
- mière et tirer en veillant à ne pas re-plier le premier pli du soufflet.
- Amener le soufflet le plus près pos-sible de la partie cylindrique de l'outil, puis le laisser revenir jusqu'à mi-course.

 • Recommencer cette opération au maxi-
- mum 5 fois pour assouplir le caoutchouc, lubrifier abondamment.
- Dès que le coulissement devient plus facile, faire passer le soufflet sur la partie cylindrique de l'expandeur sans marquer d'arrêt.

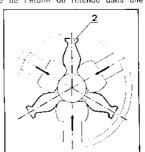
 Placer le ressort et la rondelle d'appui dans le tripode.

 Amente les relets vers la centre et
- pui dans le tripode.

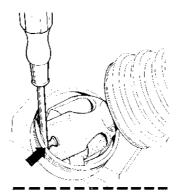
 Amener les galets vers le centre et positionner l'étoile de retenue (2) : chaque branche étent dans la bissectrice des angles formés par le tripode.

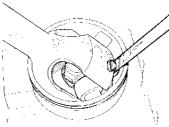
 Engager la tulipe de l'arbre de transhijssion dans le bol fusée.

 Basculer l'arbre pour engager une branche de l'étoile de retenue dans une en-



Positionnement de l'étoile de retenue du tripode



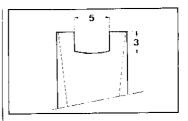


Mise en place de l'étoile do retenue à l'aide d'un tournevis modifié

coche de la tulipe et appuyer pour la

centrer correctement (voir figure).
La mise en place des deux autres
branches est facilitée en utilisant un
tournevis dont l'extrémité sera modifiée comme indiqué sur le dessin.

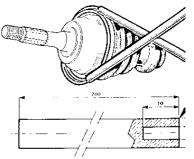
- S'assurer que les branches de l'étoile de retenue sont en place dans Jour Jogement.
- Vérifier le fonctionnement du joint tripode à la main. Aucun point dur ne doit être ressenti.
- Répartir la dosc de graisse dans le soufflet et dans le bol fusée (270 g).
 Positionner les lèvres du soufflet dans les gorges du bol fusée et de l'arbre de transmission.



Modification d'un tournevis pour mise en place de l'étoile

- Monter le bracelet de petit diamètre.
 Monter le bracelet (côté grand diamètre). Pour cela :
- -- Préparer deux tiges suivant croquis (voir figure).
- Engager les extrémités du collier dans - Engager les extremites du collier dans les tiges et serrer celles-ci comma indiqué sur la figure.

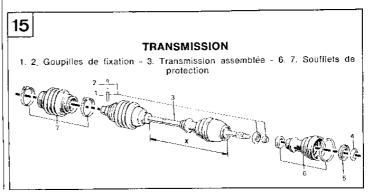
 • Positionner le collier sur le soufflet, relâcher et enlever les tiges.



Mise en place du collier de soufflet. Croquis côté des tiges percées

MONTAGE DES SOUFFLETS DE TRANSMISSION COTE ROUE AVEC BAGUE INTERMEDIAIRE FENDUE

Afin de faciliter le remplacement des soufflets de transmission GE 86 tripode coté roue, il est vendu des bagues intermédiaires fendues permettant l'adap-



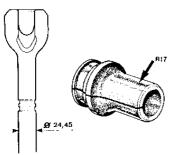
tation des soufflets du type Renault 20 sur les transmissions.

L'ensemble bague, soufflet, sera main-tenu sur l'arbre de transmission par le bracelet fourni dans la collection de ré-paration de la Renault 20.

IDENTIFICATION DES BAGUES

Les bagues sont repérées en fonction des diamètres des arbres de transmis-sion : R 12 pour diamètre 23,4 mm, R 16 pour 24 mm, R 17 pour 24,45 mm.

Les arbres de transmission de la R5 Alpine ont un diamètre de 24,45 mm. c'est donc des bagues identifiées R 17 qu'il faut utiliser (voir figure).

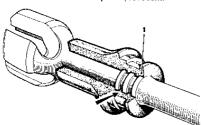


Diamètre de la transmission et identification de la bague correspondante

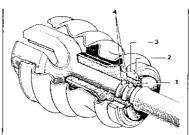
)

Cette opération nécessite l'emploi de l'expandeur T. Av. 537.02.

- Placer l'arbre de transmission incliné dans un étau muni de mordaches.
- Engager l'outil à fond sur la tulipe.
- · Huiler copieusement les branches de l'outil.
- Monter l'anneau caoutchouc (3) neuf (fourni dans la collection) sur l'expan-deur et le faire glisser jusqu'à l'arbre de transmission.
- Positionner la bague intermédiaire (1) dans les gorges de l'arbre comme décrit précédemment.
- Positionner le soufflet (2) sur la ba-gue intermédiaire (1) en s'assurant que celle-ci est toujours dans les gorges (4) de l'arbre de transmission.
- Monter l'anneau caoutchouc (3) sur le soufflet (2) et terminer l'opération comme décrit au chapitre précédent.



Position de la bague intermédiaire



Montage de l'annea uc (3) sur soufflet (2)

REMISE EN ETAT D'UN JOINT A QUATRE BILLES

- Enlever les doux colliers sertis sur le
- Repérer au pointeau la position des mâchoires l'une par rapport à l'autre. Les billes devront être remontées dans leurs mâchoires d'origine. En effet : Les quatre billes d'un même joint ont à l'origine rigoureusement le même dia-

mètre. Elles peuvent donc à la rigueur être interchangeables.

- Découper le soufflet à remplacer.
 Déboîter le joint, nettoyer les mâchoires et les billes.
- · Vérifier l'état des rampes et des billes. Los rampes ne doivent pas présenter :

 De traces de piqures;

 De traces de grippage;

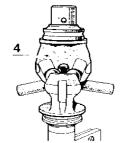
 De bleuissements importants;

- de criques;
- D'enfoncements importants (vérifica-tion avec l'index).
- Vérifier l'état :
- Du trou de passage des goupilles d'assemblage; Dos cannelures de la mâchoire;
- De la portée du joint de la boîte de vitesses.

Remontage

- Serrer le tube de liaison dans un étau le plus près possible de la mâchoire du joint à quatre billes.
- Placer un caoutchouc creux (2) d'en-viron 10 mm de diamètre dans la mâchoire (3) (voir figure).

 • Disposer les quatre billes en face des
- ramons
- Présenter la mâchoire supérieure (4). Retirer le caoutchouc et pousser sur la mâchoire (4) pour emboîter les billes. • Coiffer le joint de transmission avec l'outil T. Av. 51 de façon que ce dernier
- couvre totalement le joint et repose sur le bord de l'étau.
- Huiler les tiges de l'outil.
 Enfoncer le soufflet caoutchouc jusqu'à
- Maintenir le soufflet caoutchouc et dégager l'outil T.Av. 51 vers le haut.
 Glisser le soufflet dans ses rainures.
- Mettre en place le collier inférieur muni de deux demi-coquilles.
- Serrer la vis du collier jusqu'à ce que



Remontage du joint quatre billes

les deux coquilles intérieures soient jointives.

- Ecarter à l'aide d'une tige le soufflet et verser le contenu de la dose d'huile dans le joint.
- Laisser la tige dans le soufflet afin de doscr la quantité d'air admise dans le soufflet.
- Mettre en place l'outil (L) de maintien

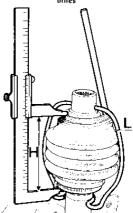
du joint (voir figure).

Le faire glisser sur le tube jusqu'à obtention de la cote « H » — 113 ± 1 mm entre les faces usinées des mâchoires.

Dans cotte position, enlever la tige du soufflet et fixer le collier supérieur de la même façon que le collier inférieur.

Laisser l'outil (L) en place pour la repose sur le véhicule.

Mise en place du soufflet sur joint quatre billes



DIRECTION

Caractéristiques Détaillées

Direction du type à crémaillère, sans ressert de rappel. Poussoir de crémaillère en Delrin (plastique armé) ou en

Rapport de démultiplication : 20 à 1. Nombre total de tours de volant de butée à butée : 3 3/4

Diamètre de braquage hors tout : 10,10 m.

Braquage maxi de la roue intérieure : 37°40'. Point milieu de direction : 71,5 mm entre boîtier et contreécrou d'œil de crémaillère.

Biellettes de direction :

— Droite : 1 bossage sur sa partie centrale;

— Gaucho : 2 bossages sur sa partie centrale.

Dimensions des roulements de pignon de crémaillère :

-- Roulement à aiguilles : 20 imes 26 imes 14 mm.

--- Roulement à billes : 12 × 32 × 10 mm. Epaisseurs des rondelles de réglage du ressort de poussoir de crémaillère : 0,10 - 0,12 - 0,15 - 0,18 - 0,20 - 0,30 -0,40 et 0,50 mm.

Epaisseurs des cales de réglage de hauteur du boîtier de direction : 8,9 à 14,9 mm (de 1 mm en 1 mm).

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Axe cardan de direction : 3,5. Axe bicliette de direction : 3,5. Ecrou rotule de direction : 3,5. Ecrou joint souple de direction : 1.5. Ecrou de volant : 4,5 . Ecrou de roue : 5 à 6.

Conseils Pratiques

DEPOSE ET REPOSE DE L'ENSEMBLE BOITIER DE LA DIRECTION

- · Déposer le vase d'expansion.
- Désaccoupler le joint souple de direc-tion (immobiliser la tête de vis avec une
- clé appropriée pour dévisser l'écrou).

 Récupérer la cale caoutchouc logée
- A cade cadulchoud logge dans le joint souple.
 Débrancher les biellettes de direction côté embout de crémaillère.
 Dévisser les trois vis de fixation du
- boîtier

Nota : Si la direction n'est pas à remplacer, repérer les cales droite et gauche de manière à retrouver au remontage, la position initiale de ca-lage de la direction.

• Débrancher le tirant de radiateur et sortir le boîtier.

Pour la repose, reprendre en sens inverse les opérations de dépose.

Si le boîtier est remplacé par un neuf,

si le borrer est remplace par un neur, effectuer après repose le calage de la direction puis le réglage du parallélisme. Pour obtenir le point milieu de la direction, placer l'axe du rivet du joint souple en face du repère (B) sur le boitier (voir figure).

La distance (A) entre le contre-écrou de l'œil de crémaillère, côté pignon et le boîtier est de 71,5 mm.

- Placer la cale caoutchouc entre le joint
- souple et l'axe intermédiaire.

 Enduire les axes des biellettes de direction de graisse Molykote BR 2.
- Positionner correctement les biellettes

- Placer l'axe de la fourche de la biel-lette et l'axe de l'œil de la crémaillère dans un plan horizontal parallèle à l'axe d'articulation du bras supérieur.
- Bloquer après positionnement, l'écrou d'embout de crémaillère.

Nota : Les rotules des biellettes de direction ne sont pas démonta-bles; en cas de jeu trop important, les remplacer

IDENTIFICATION DES BIELLETTES DE DIRECTION (voir photo)

La biellette droite comprend un bossage sur sa partie centrale (A) et la biellette gauche comprend deux bossages sur sa partie centrale.

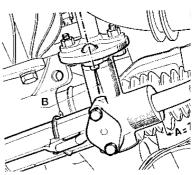
REMISE EN ETAT DE LA DIRECTION

La réparation de la direction ne s'effectue plus, on procèdera à son échange pur et simple.

Seules les bagues pouvent à la rigueur être remplacées.

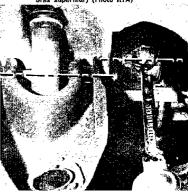
Le remplacement du joint souple ne présente pas de difficulté particulière. Il nécessite la dépose du boîtier (voir opération précédente).

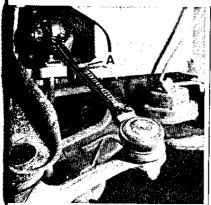
- · Percer les rivets du joint souple.
- Remplacer les rivets par des vis de 7 mm, longueur 30 mm et des écrous Nvistep.



Calage de la direction au point milieu Cote A = 71,5 mm

Positionnement des biellettes dans un plan horizontal (parallèle à l'axe d'articulation du bras supérieur) (Photo RTA)





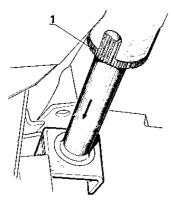
Identification des biellettes de direction Biellette droite : un bossage en « Å » -(Biellette gauche : deux bossages) (Photo RTA)

REMISE EN ETAT DE LA COLONNE DE DIRECTION

Remplacement des bagues d'axe de volant

- Dépaser le volant, le tableau de bord et la commande de clignotants ainsi que le porte-fusibles.
- Désaccoupler la cardan de direction et le joint souple de direction (immobiliser la tête de vis avec une clé appropriée pour dévisser l'écrou).
- Récupérer la cale caoutchouc logée dans le joint souple.
- Repousser l'axe intermédiaire puis chasser l'axe de direction jusqu'au dé-
- gagement de la bague inférieure (1).

 Extraire le circlip supérieur et sortir la bague supérieure à l'aide d'un tour-



Dégagement de la bague inférieure d'axe de direction

 Enduire les bagues neuves de graisse Molykote BR 2.

- Placer la bague inférieure fendue neuve et en dessous, une usagée dont on aura diminué le diamètre extéricur d'environ 2 mm, sur l'axe de volant.
- Engager la bague inférieure en remon-tant l'axe de volant, le repousser légère-
- mont pour récupérer celle usagée.

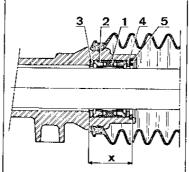
 A l'aide d'un tube approprié, enfoncer en place la bague supérieure.

Contrôler le bon positionnement des bagues entre les crevés du tube

• Monter le jonc d'arrêt de la bague supérieure, le cardan en respectant le serrage, le joint souple de direction, la commando des clignotants, le tableau de bord, le porte-fusibles puis le volant.

REMPLACEMENT DU PALIER ANTI-BRUIT DU BOITIER DE DIRECTION

Nota: Vérifier la cote (X) de profon-deur de l'alésage qui doit être de 20,6 mm et dans ce cas, monter seulement la rondelle d'appui extéricure (4). Si la profondeur de la cote (X) mesurée est de 22,6 mm, monter les deux rondelles d'appui (3) et (4) livrées avec la collec-tion (voir coupe).



- Coupe du palier anti-bruit de boîtier de direction Palier anti-bruit 2. Bagues élastiques -Rondelle d'appui întérieure 4. Rondelle d'appul extérieure 5. Jonc d'arrêt
- Déposer la direction (repérer les cales droite et gauche afin de retrouver le calage initial de la direction lors du
- remontage). (Voir opération « Dépose et rapose de la direction », page 40).

 Fixer le boîtier de direction dans un étau.
- Déposer le couvercle du poussoir, les ondelles de réglage, la rondelle élastique, le ressort et le poussoir.

 Dégager le capuchon d'étanchéité du pignon (à l'aide de deux tournevis).

- Sortir le pignon puis la crémaillère.

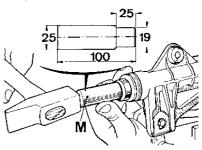
 Enlever le circlip d'arrêt et la rondelle d'appui extérieure du palier anti-bruit et le chasser avec un tube de 23,5 mm de diamètre extérieur.

 Sortir la rondelle d'appui intérieure
- (s'il y a lieu).

 Nettoyer l'alésage.

- Introduire dans le carter et dans l'ordre : la rondelle d'appui intérieure (pour carter à cote (X) de 22,6 mm), le palier anti-bruit équipé de ses deux bagues élastiques avec un mandrin (M) réalisé suivant croquis (voir figure), la rondelle d'appui extérieure, le circlip d'arrêt.
 Remonter la direction (enduire les dents du pignon et de la crémaillère de Carisse Molykote BB 2) airei que le reguer de la crémaillère de l
- graisse Molykote BR 2) ainsi que le roulement le capuchon du pignon, le pous-soir, son ressort et la face d'appui du
- couvercle de poussoir.

 Reposer la direction sur le véhicule.



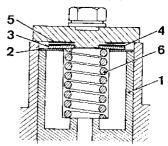
en place du paller anti-bruit à du mandrin « M » (à confectionner)

REGLAGE DU POUSSOIR

- Fixer le boîtier dans un étau.
- Fixer le boîtier dans un étau.
 Déposer le couvercle du poussoir, les rondelles de réglage (4 et 5), la rondelle élastique (3) (voir figure).
 Laisser le ressort (6) en place et remetre les rondelles de réglage existantes sur ce dernier (elles devront rester en place pendant toute l'opération de mesure ainsi que la rondelle d'appui

Important : Ne pas tourner le pi-gnon d'entraînement lorsque le couvercle est déposé.

- Fixer un couvercle de poussoir préalablement percé en son centre d'un trou de diamètre 8 mm.
- Mesurer, au comparateur, la hauteur libre de la rondelle élastique, sur un mar-



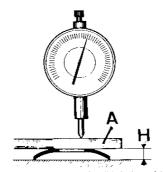
du poussoir de crémaillère en Delrin pir - 2. Rondelle d'appul - 3. Rondelle - 4. Rondelle de réglage - 5. Ron-delle de réglage - 6. Ressort

bre, en utilisant une cale d'épaissour connue (A).

• Refever la valeur moyenne (H).

 Contrôler le saut de dent.
 Celui-ci est obtenu par différence de mesure entre le point le plus haut et le point le plus bas de la crémaillère lorsque celle-ci est déplacée dans sa partie centrale.

centrale.
Pour cela :
Fixer le support de comparateur sur le boîtier par un des trous de fixation, ou utiliser un pied magnétique.
Repérer les points (A) et (B) de la zone centrale de la crémaillère par rapport à l'extrémité du boîtier de direction : 35 mm et 105 mm (voir figure).
Effectuer les mesures dans le sens de (A) vers (B).
Engager la touche du comparateur par



Contrôle de la hauteur libre (H) de la rondelle élastique

le trou du couvercle percé à \varnothing : 8 mm en son centre dans le fond et au centre du poussoir.

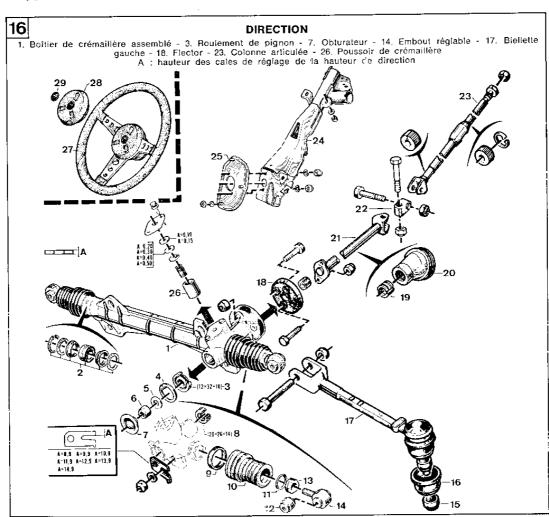
Mettre la crémaillère au point (A) et amener le comparateur à 0.

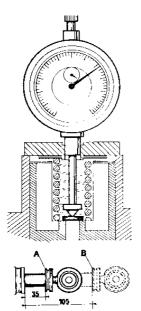
Déplacer doucement la crémaillère Jusqu'au point (B).

• Revenir au point (A). Déplacer la cré-maillère pour l'mmobiliser au point le plus bas du saut de dent et ramener le comparateur à 0.

 Mesurer la distance (D) au-dessus du poussoir (voir figure). Pour cela :

Dans la position déterminée précédemment, basculer la crémallière avec une clé plate, sans forcer, pour amener le poussoir en contact avec les cales de réglage.





En haut : mesure du saut de dent En bas : points A et B repères de la zone centrale de la crémaillère

- DIRECTION -

- Faire la mesure dans les deux sens et relever la valeur maxi (D).
 Déterminer l'épaisseur des cales de
- réglage de façon à obtenir au point le plus bas du saut de dent une compresplus bas au saut de dent une compres-sion de la rondelle élastique : E = (D + 0.06 mm) — H E : Epaisseur des cales. D : Distance au-dessus du poussoir H : Hauteur libre de la rondelle élasti-

- que.

Pour obtenir une épaisseur compatible avec les cales disponibles, diminuer éventuellement ce résultat dans la limite de 0,04 mm.

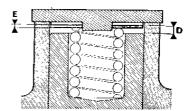
Important : Au remontage, placer la rondelle élastique (3) au contact de la rondelle d'appui (2), les cales de réglage (4 et 5) élant placées sous le couvercle.

Contrôler le réglage du poussoir.
Pour cela :

Pour cela :
L'empilage correct des cales de réglage ayant été effectué (sans rondelle élastique), refaire la mesure de la distance libre au-dessus du poussoir.
Elle devra être égale à la hauteur libre de la rondelle élastique moins 0,02 à 0.06 cm.

0,06 mm.
Dans le cas contraire, recommencer l'opération de réglage.





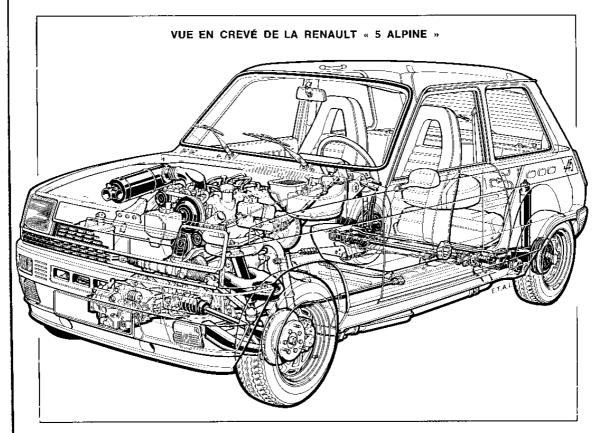
Détermination de l'épaisseur des cales de réglage du poussoir

Cas particulier

Il peut arriver que la valeur trouvée pour l'épaisseur des cales soit négative. Dans ce cas, enlever une épaisseur de cales de 0,15 à 020 mm puis recommencer l'opération de réglage.

CALAGE DU BOITIER DE DIRECTION

Cette opération est décrite au chapitre « Contrôle et réglage du train avant » page 49, s'y reporter.



SUSPENSION - TRAIN AVANT

Caractéristiques Détaillées

SUSPENSION

Suspension à roues indépendantes par triangles supérieurs et inférieurs relics à la caisse par des coussinets élastiques. Barres de torsion longitudinales, amortisseurs télescopiques hydrauliques et barre stabilisatrice.

BARRES DE TORSION

Longitudinales, ancrées dans les bras inférieurs et dans la traverse (située sous les sièges avant) du châssis plancher par l'intermédiaire de paliers d'ancrage fixes.

Longueur des barres : 1004 mm.

Diamètre des barres : 18,5 mm.

Repérage des barres : ... Droite : 3 empreintes. ... Gauche : 2 empreintes.

BARRE STABILISATRICE

Fixée sur les triangles inférieurs. Diamètre : 16 mm.

AMORTISSEURS

De marque De Carbon, identificables sur le corps par un marquage R 1223. Télescopiques à double effet, butée de choc et de rebond incorporee.

TRAIN AVANT

BRAS INFERIEUR

Du type équipements spéciaux de la R 1224 avoc coussinets de paliers d'articulation sans alvéolo et écrou prisonnier pour la fixation de la manche de ventilation des freins, fixé à la partie avant du bras.

Nota: Lors d'un remplacement de bras, ceux disponibles nota : Lors a un remplacement de bras, coux disponibles en réparation ne possèdent pas cet ácrou; en conséquence, il faut percer un trou à 190 mm de l'axe de fixation du bras et 20 mm de la partie inférieure et fixer l'écrou. Ré-férence de l'écrou : 79.03.044.011.

PORTE-FUSCE

Spécifique à la « R 5 Alpine » permettant le montage de roulements de moyeu avec cage en acier de maintien des

MOYEUX AVANT

Tournant dans le porte-fusée sur deux roulements à billes. Extérieur : $35 \times 72 \times 17$ mm. Intérieur : $35 \times 72 \times 21$ mm.

Depuis octobre 1977, nouveau montage des roulements de moyeux, avec étanchéité améliorée. Ce nouveau montage entraîne la création des nouvelles pièces suivantes. Porte-fusée - Roulements munis d'un joint à lèvre frontale

Plaque d'appui de roulement - Rondelle d'appui de roulement (avec déflecteur assemblé) - Entretoise de blocage des roule-ments (largeur 30 mm au lieu de 26) et déflecteur sur la transmission.

HAUTEUR SOUS COQUE

La hauteur sous coque est donnée, à l'avant, par la différence des hauteurs entre l'axe des roues (H1) au sol et celle entre les longerons et le sol (H2) : H1 - H2 : 80 \pm 10 mm,

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Axe supérieur du train avant : 9. Axe supérieur du train avant : 9.

Axe inférieur du train avant : 10.

Axe de biellettes de direction : 3,5.

Axe d'amortisseur et de barre anti-roulis : 4.

Ecrou de rotule de direction : 3,5.

Ecrou de rotule supérieure de suspension : 3,5.

Ecrou de rotule inférieure de suspension : 5.

Ecrou de joint souple de direction : 1,5.

Ecrou de fusée : 16.

Ecrou de roues : 5 à 6.

REGLAGE DU TRAIN AVANT

Caractéristiques	Valeurs	Train avant comprimé à une distance entre le longeron et la traverse de l'outil de compression	Observations
Carrossage	0° ± 30'	90 mm	Non réglable
Chasse	11° ± 1° Différence maxi entre gauche et droite : 1°	45 mm	Réglage par cales d'épaisseur
Angle de pivot	Différence maxi entre gauche et droite : 1°		Non réglable
Calage de la direction	7,5 à 8,5 sur cadran T. Av. 552	120 mm	Par cales
Parallélisme	Ouverture : 0 à 3 mm.	90 mm	Un demi-tour d'embout de crémaillère correspond à environ 1,5 mm.
Position de blocage des coussi- nets élastiques		90 mm	

Conseils Pratiques

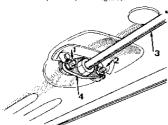
BARRES DE TORSION

Identification des barres

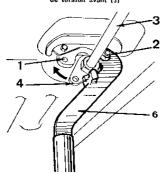
Les barres de torsion sont identifiables par des empreintes pyramidales : deux pour la barre gauche et trois pour la barre droite

Dépose

- Mettro le véhicule sur un pont élévateur, roues pendantes en butée d'amortisseur.
- Debloquer les deux fixations (flèches 1 et 2) du palier d'ancrage (4) (côté arrière de la barre de torsion) après dépose, le cas échéant, du capot de protection du palier (voir figure).



Desserrage des deux tixations (flèches 1 et 2) du palier arrière (4) d'ancrage de la barre



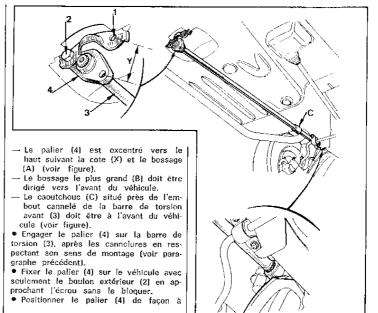
Mise en place de l'outil spécial Sus. 704 [6] pour la dépose du palier arrière (4) et de la barre de torsion avant (3)

- Placer l'outil Sus. 704 (6) en le fixant sur la vis extérieure (2) du palier (4) à l'aide de l'écrou et de la rondelle déposes précédemment (voir figure).
- posés précédemment (voir figure).

 ◆ Dégager la vis de fixation intérieure (1) en tirant sur l'outil (6) puis relâcher ce demior pour détendre la barre de torsion (3).
- e Retirer la 2° vis de fixation (2) du palier et l'outil (6) puis déposer la barre de torsion (3) avec le palier (4).

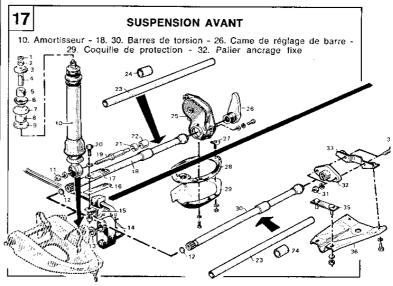
Repose

• Préparer la barre de torsion à remonter en tenant compte des points suivants ;



Repose d'une barre de torsion avant C. Position du caoutchouc vers l'avant du véhicule près de l'embout cannelé

obtenir la cote d'entraxe : $Y=40\pm 2$ mm et le maintonir dans cette position en serrant modérèment sa fixation (voir figure).



Orientation du palier arrière (4) de barre de torsion avant

- Engager les deux extrémités cannelées de la barre dans leur palier respectif en cherchant par rotation de cette barre la position où celle-ci s'engage à la main.
- Refixer l'outil Sus. 704, comme indi-qué pour la dépose.
- Tirer sur l'outil et maintenir la barre tendue pour engager la 2° vis (1) dans son logement.
- Déposer l'outil et bloquer les fixa-
- tions du palier au couple : 12 m.daN.

 Faire rouler le véhicule et contrôler sa hauteur sous coque (voir opération à la

Nota : Dans le cas de remplacement d'une carrosserie, il est indispensable de commander les pièces nécessaires au montago des barres de torsion avant : 2 équerres Ref. 77.00.586.296, 2 paliers Ref. 77.00.583.930, 4 vis ☼ 12 × 150, L : 40, 4 vis ☼ 8 × 25, L : 16, 4 rondelles plates ☼ 12, 4 rondelles plates ☼ 8, 4 confelles properté. rondelles grower 🧭 12.

AMORTISSEUR

Dépose

- Mettre l'avant du véhicule sur chancelles
- Déposer la rouc du côté intéressé.
 Relever à l'aide d'un cric, le bras de
- suspension inférieur afin de le libérer de la contrainte de la barre de torsion et de la barre stabilisatrice.
- Dévisser les deux écrous de la fixation
- supérieure de l'amortisseur. Déposer l'axe inférieur de l'amortisseur après avoir débranché la barre stabilisatrice.
- Dénoser l'amortisseur
- Endoire l'axe de fixation inférieure de graisse Molykote BR 2.

- Procéder en sens inverse des opéra-
- rroceder en sens inverse des opérations de dépose pour la repose.
 Comprimer le train avant on utilisant l'outil Ref. T.Av. 605.03 de manière à amener le dessus de l'outil à D = 45 amener le dessus de l'outil a D = 45 mm du dessus du longeron (voir figure page 49) ou si l'on ne dispose pas de l'outil, amener la caisse à une assiette telle que : H1 ·- H2 = 90 mm (figure pa-
- de l'axe de fixation inférieure d'amortis-seur et la barre stabilisatrice aux couples prévus

BRAS SUPERIEUR DE SUSPENSION

Dépose

- Placer le véhicule sur chandelles.
 Déposer la roue du côté à intervenir.
 Déposer le vase d'expansion (côté gau-
- Déposer la bobine et la batteric (côté droit).
- Dévisser l'écrou de la rotule supérieure de suspension, puis l'extraire au moyen d'un extracteur approprié.

 • Visser et bloquer un contre-ecrou sur
- ia partie avant de l'axe du bras.

 Débloquer l'écrou de l'axe dans le compartiment moteur et le dévisser en

tournant cet axe avec une clé à cliquet engagée sur le contre-écrou.

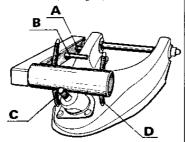
- Dégager l'axe du bras, après avoir retiré le contre-écrou en le passant devant la canalisation de frein.
- Déposer le bras de suspension.

- Enduire de graisse Molykote BR 2
- l'axe d'articulation.

 Serrer l'écrou de la rotule de suspension au couple prévu.
- Comprimer le train avant au moyen de l'outil T. Av. 605.03 jusqu'à amener le dessus de l'outil D = 45 mm du dessous du longeron, puis bloquer l'écrou de l'axe d'articulation au couple prévu (voir fi-gure page 49).

Contrâle

- Le bras étant déposé, monter l'outil T Av. 559.
- La broche de l'outil doit s'engager libre ment dans les paliers du bras. Amener la touche (A) en butée.
- Le jeu entre les touches (B), (C) et (D) et le bras doit être compris entre 0 et 1 mm (voir figure).



Contrôle du bras supérieur de suspension avant à l'aide de l'outil T.Av. 559

BRAS INFERIEUR DE SUSPENSION

Dépose

- Placer le véhicule sur chandelles.
- Déposer la barre de torsion (voir des-cription de cette opération, page 45).
- Enlever l'écrou de fusée.
 Débrancher la barre stabilisatrice, l'amortisseur à sa fixation inférieure et sor-
- Débrancher la rotule inférieure de suspension ainsi que la rotule de direc-tion au moyen d'un extracteur appro-
- Dévisser les 2 vis de fixation du pa lier et l'écrou d'axe du bras puis le dégager du longeron.
- yager du folgeron.

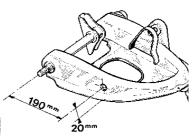
 Monter un arrache-moyeu approprié
 (outil T.Av. 235) sur le moyeu en interposant une entretoise entre la vis de
 poussée et la transmission.
- Repousser cette dernière, sans la sortir, jusqu'au dégagement de la rotule inféricure du porte-fusée en braquant le demi-train droit vers la gauche et le demitrain gauche vers la droite.
- · Déposer le bras de suspension après avoir dégagé la queue de rotule et en le basculant.

Repose

- Engager la rotule inférieure dans le porte-fusée.
- Remonter le bras de suspension sur le longeron en plaçant les cales de chasse sous le palier, la barre stabilisatrice, l'amortisseur, la barre de torsion, la ro-
- tule de direction.

 Comprimer le train avant au moyen de l'outil Réf. T.Av. 238-02 de manière à amener le dessus de l'outil à (D) = 45 mm du dessous du longeron (voir figure) et screre les écrous d'axe d'amortisseur, de barre stabilisatrice et de bras inférieur, aux couples prévus.

 • Serrer l'écrou de fusée à 16 m.daN.



Cotes de perçage du trou de fixation de la manche de refroidissement des freins

Nota : En cas de remplacement d'un bras inférieur, il est nécessaire de per-cer le trou de fixation de la manche de ventilation des freins et de placer un écrou prisonnier. Se reporter à la figure pour les cotes de positionnement du trou.

Réf. de l'écrou prisonnier : 79.03.044.11. Le bras inférieur peut être contrôlé après dépose sur un calibre spécifique Réf. T.Av. 558.

Contrôle

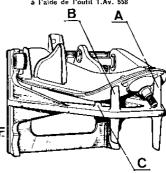
- Le bras étant déposé, le monter sur l'outil T.Av. 558.
 Reposer les douilles avant et arrière
- dans les vis de positionnement.

wants les vis de positionnement.

• Pivoter le bras pour l'amener au contact des touches.

Le jeu doit être compris entre (voir figure) 0 et 1 mm pour les touches (A) et (B) et 0 à 2 mm pour la touche (C).

Contrôle du bras inférieur de suspension avant à l'aide de l'outil T.Av. 558

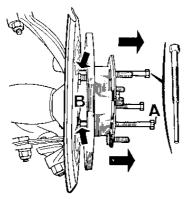


- Déposer la roue du côté intéressé.
- Déposer l'étrier sans débrancher les canalisations et la chape.
- canaisations et la chape.

 Fixer l'outil Rou 604 ou Rou 436-01 sur les goujons de fixation de roue et dévisser l'écrou de fusée.

 Entever la vis de l'outil T.Av. 235 ou T.Av. 235.01 et fixer sur ce dernier l'outil M. S. 580.
- Fixer l'ensemble sur les goujons de fixation de roue.

 Déposer l'ensemble moyeu-disque.
- Séparer le disque du moyeu.



Extraction de l'ensemble moyeu-disque à l'aide de 3 vis réf. Rou. 482.01

Repose

- Fixer le disque sur le moyeu.
- · Garnir le roulement de graisse multi
- Aligner l'ensemble moyeu-disque et avec l'outil T.Av. 236, l'engager dans le
- porte-fuséc.

 Bloquer l'écrou de fusée au couple 16 m.daN en immobilisant l'ensemble moyeu-disque avec l'outil T.Av. 436-01 ou Rou 604
- Remonter la chape, les plaquettes de frein, l'étrier.
- Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein pour rattraper le jeu.

Nota : Si l'on veut monter les roulements nouvelle étanchéité, il est nécessaire de monter un nouveau porte-fusée. — En cas de remplacement du porte-fu-sée, vérifier et régler s'il y a lieu les angles du train avant.

REMPLACEMENTS DES ROULEMENTS

Roulement extérieur

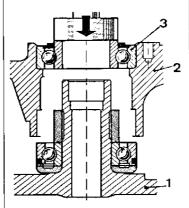
- Déposer l'ensemble moyeu-disque (voir
- opération précédente).

 Retirer le roulement à l'aide d'un extracteur approprié (longueur de griffes : 146 mm) après avoir placé un grain protecteur sur le moyeu.
- Remonter à la presse un roulement neuf (étanchéité côté roue) en utilisant un tube de diamètre intérieur 35 mm.
 Reposer l'ensemble moyeu-disque.

Roulement intérieur

- Déposer le porte-fusée (voir opération
- Retirer la plaque de fermeture du rou-
- Chasser à la presse le roulement intéricur en prenant appui sur une bague de diamètre intérieur 80 mm.
- · Vérifier l'état de l'alésage du porte-fu-
- Remonter à la presse un roulement neuf en utilisant une bague de diamètre extérieur 68 mm.

 • Placer une réserve de graisse L.C. dans
- la partie centrale du porte-fusée [15 g environ).
- Engager le déflecteur et rentrer les vis de fixation dans leurs logements.
- Monter à la presso l'ensemble « porte-fusée-moyeu disque » en utilisant un tube de diamètre 43 mm sans oublier l'entretoise.



Montage à la presse, de l'ensemble p fusée (1), moyeu-disque (2), après remp ment du roulement intérieur (3)

- Mettre en place la plaque de fermeture après avoir posé un cordon de mas-tic 503 pour assurer l'étanchéité.
- Reposer le porte-fusée.

REGLAGE DU TRAIN AVANT

OPERATIONS AVANT CONTROLE ET REGLAGE

- · Contrôler la pression des pneumati-
- ques.

 Vérifier l'équilibrage statique et dynamique des roucs ainsi que le voile des jantes.
- Vérifier l'uniformité de l'usure de la
- Sande de roulement des pneus.
 Contrôler les jeux des rotules de suspension, des biellettes de direction, des roulements de moyeu.
 Faire rouler le véhicule sur environ 10 mètres puis le stabilisor.
- Effectuer le contrôle de la hauteur sous coque (voir opération à la suite).

- Mettre la direction au point milieu (cote indiquée au chapitre « Direction » des « Caractéristiques Détaillées »).
- Bloquer la direction en serrant avec un outil prenant appui sur la caisse (par exemple : outil Renault Réf. 504.01). la caisse

Les opérations de contrôle et réglage du train avant comprennent les vérifications, dans l'ordre : les angles de carrossage, d'inclinaison de pivot, de chasse; le calage de la direction, le parallelisme.

ANGLES DE CARROSSAGE ET D'INCLINAISON DE PIVOT

L'angle de carrossage aînsi que celui d'inclinaison de pivot ne peuvent être modifies.

Au cas où les valeurs ne correspondent pas aux valeurs théoriques indiquées dans les « Caractéristiques Détaillées », fémonter et vérifier les pièces du train avant.

ANGLE DE CHASSE

Le contrôle de l'angle de chasse s'effectue après avoir vérifié et réglé la hauteur sous coque (voir page 50).

L'angle de chasse doit être de 11° ± 1° à vide et véhicule au sol.

Réglage

Si la valeur relevée n'est pas correcte, débloquer les deux vis de fixation du palier du bras inférieur pour interposer une ou deux cales de réglage (1) entre le longeron et le palier.

Correction apportée par une cale : environ 1°.



Réglage de l'angle de chasse (Photo RTA)

Important : La hauteur de caisse pour le réglage de l'angle de chasse est définie par la cote : H5 - H2 ** 45 mm (voir page 50 * Définition des cotes de hauteurs »).

PARALLELISME

Contrôle et réglage de l'ouverture sans appareil de compression

Charger l'avant du véhicule afin d'ob-tenir une cote (A) (90 mm) représentant



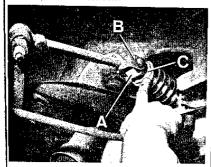
la différence entre les cotes prises de l'axe de la roue au sol (H1) et du dessous du longeron au sol (H2) (voir fi-

- oure page 50).

 ◆ Mettre la direction au point milieu et l'immobiliser avec l'outil MS 504.01 ou similaire
- Mesurer la valeur de l'ouverture : elle

doit être de 0 à 3 mm. En cas de mesure incorrecte, trois cas

de réglage peuvent se présenter : 1) Ouverture correcte : 1 à 3 mm mais répartition incorrecte



Réglage du parallélisme des roues (Photo RTA)

- Débrancher les biellettes de direction
- (B),

 Débloquer la contre-écrou (C) (voir fi-
- Agir sur les embouts de crémaillère (A).

Pour ramoner les roues symétriques à l'axe du véhicule et conserver l'ouver-ture : visser un embout et dévisser l'autre de la même quantité de tours. l'autre de la mê • Remettre l'axe.

- Bloquer le contre-écrou (C) en maintenant la biellette parallèle à l'axe de suspension du bras supérieur (voir photo page 40).
- Déplacer le véhicule d'avant en arrière puis le stabiliser.
- Contrôler la nouvelle valeur obtenue après le réglage, elle doit être égale
- orregiage, elle doit être égale de chaque côté.

 2) Ouverture et répartition incorrectes.

 Visser ou dévisser les embouts de crémaillère d'un nombre différent de tours, ceci afin d'obtenir une bonne répartition une ouverture correcte 0 à 3 mm.
- 3) Ouverture incorrecte, répartition cor-
- Visser ou dévisser les embouts de crémaillère d'un même nombre de tours jusqu'à obtenir une ouverture correcte.

Nota: Chaque demi-tour de l'em-bout correspond à 1,5 mm environ de pince ou d'ouverture de la roue. Pour pincer: visser l'embout. Pour ouvrir: dévisser l'embout.

CALAGE DE LA DIRECTION

Entre le boîtier de direction et la traverse est intercalée de chaque côté une cale de réglage.

Sur chaque cale, la fente de fixation est placée à une hauteur différente, ce qui a pour effet de mettre la direction à des niveaux différents par rapport aux de direction.

Pour déterminer la nouvelle cale, il y a licu d'utiliser le tableau de calage ciaprès qui donne directement la valeur en mm par rapport à l'ancienne cale.

Le calage correct de la direction s'obtient en remplaçant les cales de réglage. Procéder de la façon suivante pour la

- détermination des cales nécessaires :

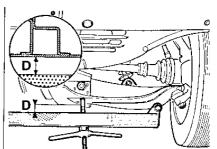
 Mettre de préférence, le véhicule sur un pont élévateur, le train avant étant sur plateaux à billes.
- Placer un pousse-pédale de frein pour
- éviter que les roues ne tournent.

 Mottre la direction au point m
- Comprimer le train avant avec l'outil T.Av. 605.03 de manière à amener le dessus de l'outil à [D] : 15 mm du l'avant avec l'outil comprimer le train avant avec l'outil comprimer le train avant avec l'outil comprimer le dessus de l'outil à [D] : 15 mm du dessous du longeron (voir figure).

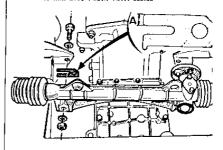
Nota : Si l'on ne dispose pas d'outil de compression, charger l'avant du vé-hicule pour obtenir la différence : H1 -H2 : 120 mm.

- Appliquer l'outil de mesure du débattement du train avant T.Av. 549, sur le pneumatique et l'immobiliser sur l'aile avec le patin magnétique (1) en plaçant la tige de mesure (2) en position basse
- Serrer la vis (3).
 Fixer, par leurs patins magnétiques, les contrôle T.Av. 552 en bas des 130 du cencadrans de contrôle T.Av. 552 en bas des portes à la distance : A · · 1.30 du centre des roues.
- Monter de chaque côté du véhicule un appareil de lecture en amenant leurs projections face aux repères (B) des cadrans. Décomprimer le train avant en enlevant l'outil T.Av. 605-03.
- Avec un cric placé au centre du bouclier avant, soulever doucement la voiture jusqu'à apparition du repère rouge (G) sur l'outil T. Av. 549, ce qui correspond à une variation de hauteur du train avant
- Lire, dans cette position, sur les cadrans droit et gauche le chiffre le plus près de la projection.

de 80 mm.



sion du train avant à la cote D 15 mm avec l'outil T.Av. 605.03



Remplacement d'une cale de réglage de la direction après détermination de la cote A

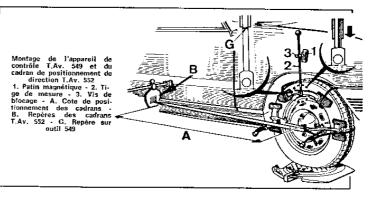
Le calage de la direction est correct si la projection est dans la zone comprise entre 7,5 et 8,5 mm.

Si elle est en dehors de cette zone, il sera nécessaire de changer de cales pour diminuer ou augmenter la hauteur de la direction.

Pour déterminer la nouvelle cale à mettre en place, il y a lieu d'utiliser le tableau de calage qui donne directement les valeurs en mm à ajouter ou à retrancher par rapport à la cale en place.

Méthode d'utilisation du tableau de calage

Chaque côté numéroté du tableau correspond à un côté du véhicule (voir tableau).



Exemple:

- L'aiguille s'est arrêtée :
- Sur le cadran gauche au chiffre 11,25;
 Sur le cadran droit au chiffre 9,75.
- Pointer sur le tableau ces deux chiffres.
- Tracer deux droites perpendiculaires qui vont se couper sur une case comportant deux chilfres.
- Choisir une nouvelle cale ayant une cote (A) inférieure de 3 mm pour le côté gauche et 2 mm pour le côté droit.
 Les cales sont numérotées de 1 à 7 suivant la cote (A) qui varic de 8,9 à 14,9 mm.

HAUTEUR SOUS COQUE

La mesure des hauteurs sous coque s'effectuo véhicule à vide, sur une aire plane, réservoir plein, pneus à la pression prévue.

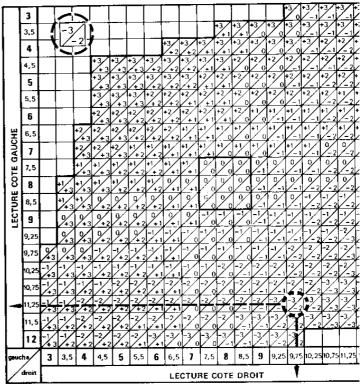
- Mesurer les hauteurs (H1) et (H4) de l'axe des roues au sol (voir figure).
- Mesurer les hauteurs (H2) et (H5) du longeron au sol (dans l'axe des roucs).
- H1 H2 = 80 ± 10 mm pour l'avent; H5 H4 = 35 ± 10 mm pour l'ar-
- rière ou $H4 \cdot H5 = 35 \pm 10$ mm pour l'arrière.

Réglage de la hauteur sous coque avant

Le réglage de la hauteur sous coque Le reglage de la nauteur sous couput à l'avant s'effectue après dépose de la barre par modification de la cote « Y » (voir figure page 45). Une variation de 1 mm de la cote » Y » fait varier la hauteur de coque de 3 mm (voir page 45 pour la » Dépose et repose des barres »).

Réglage de la hauteur sous coque à

- Mesurer la hauteur sous coque arrière
- soit: H4 H5 = 35 mm (voir figure). L'écart entre le côlé droit et le côté gauche ne doit pas excéder 10 mm, le côté conducteur étant toujours le plus
- Dégager la barre après avoir repéré sa position sur le palier fonte (voir figure, opération « Dépose »).
- Déterminer la cote (X) en réglant la longueur de la tige filetée installée à la place de l'amortisseur.
- Pour augmenter la hauteur sous coque de 3 mm, augmenter la cote (X) de 3 mm
- → Pour diminuer la hauteur sous coque de 3 mm, diminuer la cote (X) de 3 mm.
- Dégager la barre de ses ancrages et modifier la longueur de la tige filetée en fonction des hauteurs sous coque
- Contrôler le parallélisme des roues arrière, régler si nécessaire (voir page
- Contrôler le tarage du limiteur de freinage et le régler si nécessaire (voir page 55).



Contrôler également le réglage des

CONTROLE DE L'EFFORT SUR LES ROUES

Avec une hauteur sous coque correcte on peut avoir un déséquilibre de la torsion des barres, donc des réactions diffé-rentes sur les deux roues d'un même train.

Il y a lieu de compléter le réglage de la hauteur sous coque par un contrôle des efforts sur les roues d'un même train.

Pour effectuer ce contrôle, utiliser l'appareil Sus. 352 que l'on placera suc-cessivement sous chaque rouc du véhicule, en utilisant une rampe courte et trois rampes longues.

Tableau de calage de la direction à utiliser avec les cadrans T.Av. 552

L'appareil Sus. 352 se compose d'une semelle et d'un plateau reposant sur 4 ressorts tarés; au centre un système et écrou porte une aiguille déplace devant un secteur gradué de 0 à 5 (voir figure).

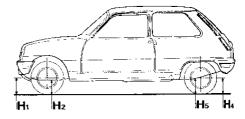
La lecture de l'effort donné à la roue par la barro s'effectue sur le lorsque le véhicule est stabilisé.

Important : Les valeurs relevées, côté conducteur, doivent être égales ou supé-rieures d'une graduation à celles du cêté opposé.

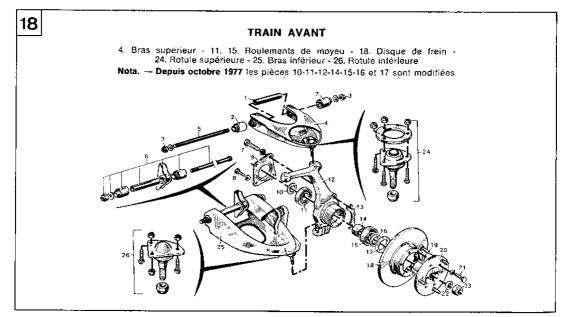
Ceci est valable pour le train avant comme pour le train arrière.

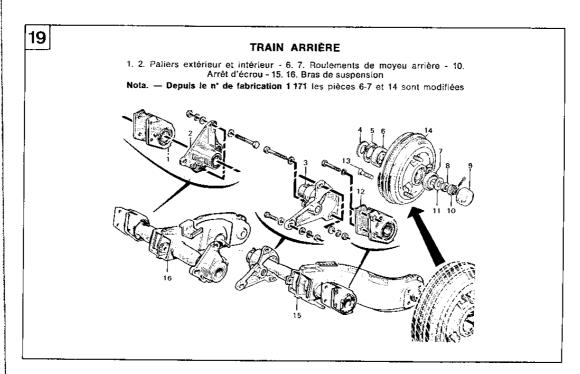
La lecture de l'effort donné à la roue par la barre s'effectue sur le secteur lorsque le véhicule est stabilisé.

Hauteur sous coque H1. Axe roue avant au sol - H2. Longeron avant au sol - H4. Axe roue arrière au sol - H5. Lon-geron arrière au sol









SUSPENSION -

Caractéristiques Détaillées

SUSPENSION

Suspension arrière a roues indépendantes tirées, par bras ongitudinaux à carrossage négatif, en tôle soude, articulés sur des coussinets élastiques Barres de tersion transversales. Amortisseurs hydrauliques et barre stabilisatrice.

BARRES DE TORSION

Transversales et parallèles ancrées dans les bras de sus-pension et dans le cadre plancher par l'intermédiaire de patiers d'ancrage fixes en fonte.

Diamètre des barres : 20,5 mm.

Longueur des barres : 0,868 m

Repérage des barres :

- Droite : 3 empreintes

- Gauche : 2 copreintes.

BARRE STABILISATRICE

Fixée sur les bras arrière. Diametre : 18,5 mm.

AMORTISSEURS

De marque De Carbon ou Renault.

HAUTEUR SOUS COQUE

Elle est donnée à l'arrière par la différence entre l'axe des roues (H5) et le sol, et entre les longerons et le sol (H4) : 114 -- 115 - 25 \pm 10 mm (voir figure page 50).

TRAIN ARRIÈRE

BRAS LONGITUDINAUX

Bras longitudinaux en tôle soudée, articulés sur des cous-sinets, à carrossage négatif et paller fonte.

REGLAGE DU TRAIN ARRIERE

Carrossage ; 0° à — 1°30' (non réglable).

Parallélisme : pincement 1 mm à ouverture 3 mm. Réglage par boutonnières sur les points de fixation du palier d'ancrage. (Se rapprocher au maximum de la valeur 0).

MOYEUX ARRIERE

Moyeu tournant sur la fusée du bras, sur deux roulements

Dimensions

Dimensions:

— Roulement extérieur : 20 × 42 × 15 mm, puis à partir du n° 1171 : 20 × 47 × 15,25 mm.

— Roulement intérieur : 25 × 52 × 16,25, puis à partir du n° 1171 : 25 × 47 × 15 mm.

Nota : Par voie de conséguence, les tambours sont modifiés à partir du n° 1171.

Loint d'étanghéité à lèures : 49 × 69 × 4 mm. Joint d'étanchéité à lèvres : 48 imes 58 imes 4 mm.

COUPLES DE SERRAGE (m.daN ou m.kg)

Vis de fixation de palier de bras arrière :

Côté extérieur : 4.
Côté intérieur : 3.

Ecrou de fixation inférieure d'amortisseur : 8. Axe d'amortisseur et de barre anti-roulis : 4. Ecrou de roue : 5 à 6

Conseils Pratiques

BRAS DE SUSPENSION ARRIERE

- Placer l'arrière du véhicule sur chandelles.
- Enlever la roue du côté intéressé.
- Déposer l'amortisseur.
 Débrancher la canalisation de frein du flexible.

 Déposer la barre de torsion.
- Dévisser les deux vis de fixation ex-térieure les trois de fixation intérieure.
- Déposer le bras.

Repose

- · Procéder pour la repose en sens inverso de la déposo.
- verse de la depose.

 Effectuer la purge du circuit de frein.

 Vérifier, s'il y a lieu, la pression de coupure du limiteur.

 Vérifier le parallélisme arrière.

Nota : La position de blocage du train arrière est obtenue lorsque le dessous des bras de suspension est parallèle au plancher.

CONTROLE DU VRILLAGE DU BRAS

- · Placer le véhicule à l'arrière sur chandelies.
- Déposer la roue du côté intéressé.
 Nettoyer les faces de portées sur le tambour de frein et du tube d'articulation du bras.
- tion du bras.

 Placer l'extrémité du calibre T. Ar. 538 sur l'un des goujons du tambour (voir figure).

 Tourner le tambour pour positionner les deux extrémités de la fourche du calibre sur le tube d'articulation.

 Serrer le calibre à l'aide d'un écrou de roue.
- de roue.

- · Effectuer les lectures.
- Les tolérances de contrôle sont les suivantes :

Côté intérieur et bras droit (voir figure)

C = 3 mm maximum et 0 mm minimum à la portée intérieure de l'outil sur le tube d'articulation lorsque la portée ex-térieure est en appui.

Côté extérieur et bras gauche (voir figure)

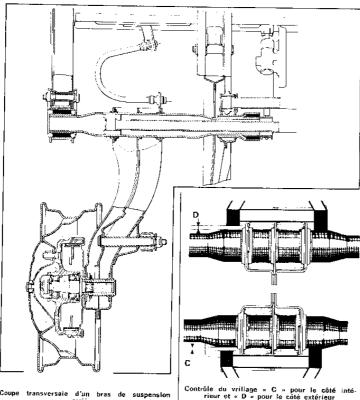
D = 3 mm maximum et 0 mm minimumlorsque la portée intérieure est en appul sur le tube d'articulation.

CONTROLE DU PARALLELISME

(Entre fusée arrière et tube d'articulation du bras).

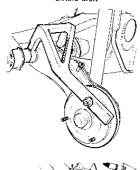
· Mettre le calibre T. Ar. 538 en place

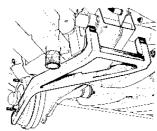




Coupe transversale d'un bras de suspension arrière

Contrôle du vrillage du bras de suspension arrière à l'aide de l'outil T.Ar. 538 En haut : bras arrière gauche - En bas : bras arrière droit





les extrémités en appui sur le tube de bras arrière (voir figure).

• Contrôler la portée des extrémités du calibre et effectuer les lectures.

Les tolérances de valeurs sont les sui-

vantes (voir figure) ;

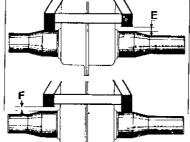
Côté extérieur

 $E \; = \;$ 1,5 mm, à la portée extérieure lorsque la portée intérieure est en appui sur le tube d'articulation.

Côté intérieur

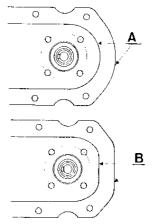
F - 3 mm, à la portée intérieure lorsque la portée extérieure est en appui sur le tube d'articulation.

Tolérances de contrôle du parallélisme d'un bras de susponsion arrière. En haut : côté extérieur - En bas : côté intérieur



IDENTIFICATION DES BRAS

Les Renault « 5 Alpine » sont équi Les Renault « 5 Alpine » sont équi pées de bras à carrossage négatif; feur identification s'effectue par les parties « A » (arrondies) pour les bras à carros sage positif et par les parties « B » (plates) pour les bras à carrossage négatif qui sont seuls à monter sur les fienault » 5 Alpine » (voir figure).



Identification des bras (AJ à carrossage posi-tif (non montés sur R 5 Alpine) et à carros-sage négatif (B)

PALIERS DE BRAS ARRIERE

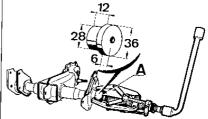
Identification du palier întérieur gauche

La Renault « 5 Alpino » est équipée d'un palier intérieur gauche avec levier possédant un bossage consécutif au montage du limiteur de freinage préréglé à commande intégrée (en aucun cas ne monter un palier avec levier sans bossage). sage).

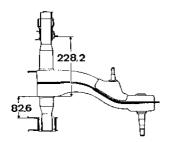
Remplacement

- Déposer le bras de suspension arrière du côté intéressé (se reporter au cha-
- pitre précédent).

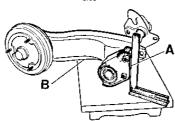
 Sortir le palier intérieur avec un extracteur à trois branches (Facom U 20 par exemple) en utilisant un grain avec centre (A) à réaliser suivant croquis (voir figure).



Extraction du palier intérieur de bras arrière à l'aide de l'extracteur Facom U 20 en utilisant le grain (A)



Cotes d'écartement des paliers par rapport au bras



Positionnement du palier extérieur par rapport au bras

- Rabattre les ergols sertis sur le palier extérieur avec un burin et retirer l'armature extérieure.

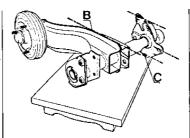
 • Sortir la bague extérieure du coussinet
- élastique extérieur avec l'extracteur à trois branches en arrachant le caoutchouc.
- Scier la bague intérieure du coussinet élastique extérieur en ayant soin de ne

- élastique extérieur en ayant soin de ne pas rayer le tube.

 Monter, à la presse, des paliers intérieur et extérieur neufs, sur le tube du bras de suspension arrière.

 Respecter leur écartement par rapport au bras (voir figure),

 Positionner le palier extérieur de façon que son arête (A) soit perpendiculaire à l'arête (B) du bras de suspension (voir figure).



Positionnement du palier intérieur par rapport au bras

- Positionner le palier Intérieur de telle sorte que son arête (C) et ses trois trous oblongs solent parallèles à l'arête (B) du bras (voir figure ci-dessus).
- Reposer le bras de suspension arrière sur le véhicule (voir opération précédente).

BARRE DE TORSION ARRIERE

Dépose

Les paliers d'ancrage des barres de torsion arrière de suspension sont en fonte et en outre les cames de réglage sont supprimées.

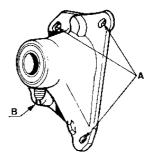
Procéder comme suit pour le remplace ment

- Placer le véhicule sur chandelles.
- Déposer la roue du côté intéressé
- Déposer l'amortisseur.
- Repérer, avant de déposer la barre, sa position par rapport au bossage (B) du palier fonte (voir figure).
- · Sortir la barre de torsion.

Repose

Il est nécessaire pour effectuer cette opération, de disposer d'un outil spécifique de fabrication locale (voir figure).

Monter à la place de l'amortisseur l'outil confectionné, réglé à la cote (X)



Repérage avant dépose d'une berre de torsion arrière par rapport au bossage (B) du nouveau palier en fonte (A) : boutonnières

565 mm pour le bras droit et (X)

- ⇒ 565 mm pour le bras droit et (X) 575 mm pour le bras gauche.

 Présenter le repère de la barre face au bossage du palier fonte, la faire coulisser à la main et, si nécessaire, modifier légèrement la cote (X) pour parvenir au montage.

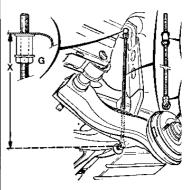
 Preserver dans le cas où la barre
- venir au montage.

 Desserrer, dans le cas où la barre n'est pas en ligne avec le crantage, les 3 points (A) de fixation du boîtier et le centrer afin de permettre le ilbre coulissement de la barre.

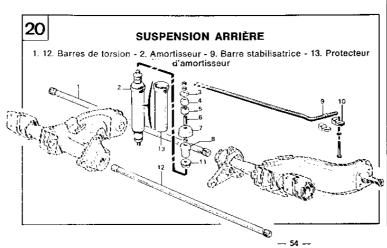
 Régler la hauteur sous coque (voir opération suivante).
- Contrôler le parallélisme et le régler si nécessaire par les 3 boutonnières (A) que comportent les paliers fonte (voir figure).

AMORTISSEUR ARRIERE

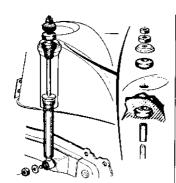
- Dévisser les écrous de fixation supérieure (dans le coffre).
- Mettre le véhicule sur un poπt éléva-
- Dévisser l'écrou de fixation Inférieure.
 Déposer l'amortisseur.



pose d'une barre de torsion arrière, Cotes de l'outil à réaliser localement Ecrou () 14 mm · B. Ecrou () 12 mm · Tige filietée () 12 mm · longueur 660 mm · Rondelles () intérieur 12 mm · E. Entæ-se () extérieur 20 mm · () Intérieur 12.5 mm. longueur 60 mm · F. Soudure







Fixation supérieure des amortisseurs arrière (sans coupelle métallique)

Repose

· Commencer par la mise en place de l'amortisseur à sa fixation supérieure, en respectant le montage des coupelles (voir floure)

HAUTEUR SOUS COQUE

L'opération de contrôle et réglage de la hauteur sous coque à l'arrière est décri-te à la page 50, s'y reporter.

CONTROLE ET REGLAGE DU TRAIN ARRIERE

PARALLELISME

Valeur de réglage : pincement 1 mm à ouverture 3 mm.

Nota : Il est recommandé de s'approcher au maximum de la valeur « O » pour le réglage de la Renault « 5 AI-

Le réglage s'effectue par déplacement du palier fonte dans les boutonnières des points de fixation « A » sur figure page 54.

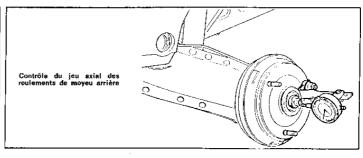
CARROSSAGE

Valeur dei contrôle : 0° à - 1°30'. Nota : L'angle de carrossage n'est pas réglable.

MOYEU ARRIERE

Dépose

- Placer le véhicule sur chandelles et déposer la roue.
- Déposer le bouchon de réserve de graisse à l'aide d'un outil spécial de préférence la pince Rou. 733 de Ø 44
- Retirer la goupille, dévisser l'écrou et retirer la rondelle d'appui.
- Remettre les excentriques de frein à zéro pour écarter les garnitures du tambour.
- Extraire le tambour à l'aide d'un extracteur tel que T.Av. 235.
- · Récupérer le roulement extérieur.
- Extraire le joint d'étanchéité.



Repose

- Reposer le tambour en opérant en sens inverse de la dépose et après avoir garni le moyeu de graisse à roulement (10 g environ).
- · Régler les roulements (voir opération
- à la suite).

 Monter le bouchon de moyeu en l'ayant, au préalable, garni aux 3/4 de graisse à roulements.

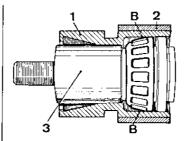
ROULEMENTS DE MOYEU ARRIERE

Dépose

- · Déposer le tambour arrière (voir chapitre précédent).
- · Récupérer le roulement extérieur.
- Extraire le joiet d'étanchéité.
- Sortir les cuvettes de roulements.
- Extraire le roulement intérieur en utilisant de préférence l'outil Rou 407 ou Rou 732 (nouveau montage) en le dispo-
- sant comme suit :

 Placer sur la fusée le manchon de centrage (3) (voir figure).
- Mettre en place les demi-coquilles (1), côté le plus mince (B) autour de la rondelle pour extraire le roulement avec sa rondelle d'appui.
- Maintenir l'ensemble avec la bague (2).

 • Placer sur la fusée un embout protec-
- teur (Ø intérieur : 16 mm).
- Procéder à l'extraction de l'ensemble à l'aide d'un extracteur approprié (Mot. 49 ou B. Vi. 28.01)



Dépose du roulement intérieur avec sa rondelle d'appui

Vérifier l'état de la fusée, Si elle présente des traces d'usure ou de grippage, procéder au remplacement du bras.

Repose

- Reposer la rondelle d'appui du roulement intérieur en la chauffant préalablement pour la mettre en place sur la fusée sans outillage.
- La mise en place a froid s'effectue avec le roulement et le manchon (3) de l'outil Rou. 732 (voir figure).
- · Reposer les cuvettes de roulements en utilisant un mandrin : (bouchon Ø 49) Ø 46 pour roul, extérieur et Ø 51 roul. intérieur.

Nota : Nouveau montage (bouchon Ø 42) Ø 39 pour roulement extérieur et Ø 46 roulement intérieur.

- Monter un joint d'étanchéité neuf avec un mandrin de diamètre 58 mm.
- Garnir l'intérieur du moyeu de graisse à roulements (10 g environ) et le monter sur la fusée.
- Placer le roulement extérieur, la rondelle d'appui, l'écrou.
- Régler le jeu axial des routements (voir opération ci-après).

REGLAGE DU JEU DES ROULEMENTS

- Serrer l'écrou de fusée au couple de 3 m.daN en ayant soin de tourner le tambour.
- Desserrer ensuite l'écrou de fusée de 1/4 de tour.
- Monter, sur le moyeu, un extracteur de préférence l'outil T.Av. 235 et agir sur la vis de manière à libérer le jeu des roulements.
- · Déposer l'extracteur et monter un support (Réf. Rou. 541) muni d'un compara-teur sur un des goujons de fixation de roue.
- Vérifier que le jeu axial est compris entre 0.01 et 0.05 mm.
- · Visser ou dévisser l'écrou afin de parfaire le réglage.
- Monter la tôle de frein et goupiller l'écrou.
- · Remplir le bouchon avec 10 g environ de graisse à roulements.

FREINS

Caractéristiques Détaillées

A commande hydraulique sur les 4 roues du type mixte (disques a l'avont et tambours a l'arrière) avec dispositif d'assistance par servo-frein à dépression « Muster-Vac » et double circuit allimente par un maître cylindre tandem avec bouchon du type nivocode Répartiteur de Treinage sensible à la charge. Un circuit

complémentaire » by-pass » renforce la pression de freinage sur les roucs arrière en cas de fuite dans le circult avant.

Frein à main commandé par levier central au plancher et agissant par l'intermédiaire de câbles sur les roues arrière

FREINS AVANT

ETRIER DE FREIN

Marque et Type : DBA 3 A

DISQUE

Diamètre : 228 mm

Diametre moven d'application : 183.5 mm

fpaisseur : 10 mm. Epaisseur minimum : 9 mm

Largour utile de treinage : 44 mm. Voile maxi : 0,1 mm mesuré sur diamètre 218 mm

PLAQUETTES

cpaisseur tsupport compris): 14 mm.
Epaisseur mini (support compris): 7 mm.
Surface réclle de freinage (2 roues): 143.2 cm2.
Marque et qualité: Origine Forodo 574 Textar T 269 (Don 235).

CYLINDRE-RECEPTEUR

Diametre : 48 mm

FREINS ARRIÈRE

TAMBOUR

Diamètre : 180.25 mm

Diamètre maxi après rectification : 181,25 mm.

GARNITURES

Longueur : 162 mm. Largeur : 30 mm.

Foaisseur : 5 mm

Angle de contact des garnilures (comprimées ou tendues) :

Surface réelle de freinage des garnitures (2 roues) : 159,8 cm2. Marque et qualité : Origine Forodo 617 ou Don D 242 (Mintex M 16).

CYLINDRE-RECEPTEUR

Marque: Cirling ou Lockhood.

Diamètre : 22 mm.

MAITRE-CYLINDRE TANDEM

Diamètre : 19 mm Course : 30 mm.

SERVO-FREIN

Servo-frein à dépression Bendix « Master-Vac »

Diamètro du servo-frein ; 152 mm

Distance entre l'extrémité de la tige de poussée et la face d'appui du maitre-cylindre : 9 mm.

Distance entre le centre de l'alésage de l'axe de la chape et la face d'appui du servo-frein sur le tablier du véhicule :

LIMITEUR DE FREINAGE

Le compensateur ne limite pas la pression sur les roues arrière à une valeur définie, il ne fonctionne qu'à partir d'une certaine valeur, il assure à partir de cette valeur pour chaque pression sur les freins avant une pression correspondante plus faible à l'arrière.

Cette pression est corrigée proportionnellement avec la charge du véhicule.

Pression de coupure avec une personne à bord, coffre vide et réservoir plein : 40 \pm 3 bars.

FREIN A MAIN

Levier au plancher agissant par l'intermédiaire de câbles sur les roues arrière

CONTACTEUR DE STOP

Mécanique placé au-dessus du pédalier

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Vis de fixation chape sur porte-fusée : 6,5

Vis de fixation disque sur moyeu : 2,5.

Ecrou de fuséo avant : 12.

Ecrou de fusée arrière : 3 puis desserrer 1/4 de tour. (Jeu axiai : 0,01 à 0,05 mm).

Réservoir de compensation sur maître-cylindre : 0,7.

Ecrous de roue : 5 à 6.

Conseils Pratiques

FREINS AVANT

REMPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN AVANT

Effectuer le remplacement des plaquettes des que l'épaisseur de l'une quelconque des plaquettes (garniture et armature) est inférieure à 7 mm.

- Mettre l'avant du véhicule sur chandelles
- Déposer les roues avant.
- Retirer les épingles des clavettes (voir
- Faire glisser latéralement les clavettes vers l'extérieur de l'étrier (voir photo).



Dépose des épingles d'arrêt des clavettes (Photo RTA)

- Démonter la seconde clavette qui doit glisser sans effort.

 • Dégager l'étrier de la chape de frein.
- A partir de ce moment, ne plus actionner la pédale de frein.

 Sortir latéralement les plaquettes et récupérer les ressorts d'appui (voir pho-
- Enlever le caoutéhous cache-poussière de son logement d'étrier,
- Nottoyer l'extrémité du piston à l'al-
- cool dénaturé.

 Dégager le piston de commande.
- Eviter l'échappement du piston en pré-voyant sa venue en butée sur une pla-
- quette usagée par exemple.

 Graisser la paroi du piston sur toute sa circonférence avec de la graisse Spagraph ».
- Répartir la graisse « Spagraph » entre le piston et le corps d'étrier avec un ninceau.
- Reposer le cache poussière après l'a-
- voir nottoyé à l'alcool dénaturé.

 Repousser ensuite le piston à l'aide d'un gros tournevis, d'une garniture neuve et d'une cale de bois ou bien à l'aide d'un serre-joint ou encore de l'outil



Dégagement de la pince de l'étrier (Photo STA)

- Remonter les ressorts sous plaquettes puis les plaquettes (qui doivent cou-lisser librement).
- Engager un côté de l'étrier entre le ressort en épingle et la portée de clavette sur la chape.
- Engager l'autre côté de l'étrier en comprimant les deux ressorts.
- Monter la première clavette qui doit glisser sans effort, engager un tournevis dans le logement de la seconde clavette et engager celle-ci en pesant sur le tournevis.
- Dégager le tournevis et repousser complètement la clavette.
- Monter des épingles neuves d'arrêt des plaquettes.
- Appuyer plusieurs fois sur la pédale de froin afin de mettre le piston en contact avec les plaquettes.



- Déposer l'étrier du côté intéressé.
- Ecarter légèrement avec un coin (C) à confectionner (voir croquis côté) les deux ailes du support fonte afin de permettre le coulissement du cylindre hydraulique.



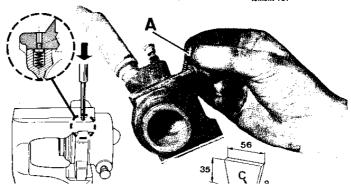
ment de la clavette (Photo RTA)

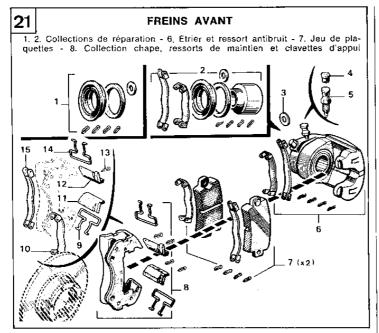


Dépose d'une plaquette de frein (Photo RTA)

- Enfoncer le pion (A) qui sert d'arrêtoir à l'aide d'une tige de 3 mm de diamètre et faire glisser le cylindre hydraulique hors des ailes du support (voir figure)
- Maintenir le coin en place.
 Placer et faire glisser le cylindre hydraulique dans les glissières du support

Dégagement du pion (A) Arrêtoir du cylindre hydraulique (Photo RTA) En bas à droite : croquis coté du coin d'écar-tement (C1





avant les ailes écartées, après avoir en-Ioncé l'ensemble (pion et ressort).

• Prendre soin de positionner le cylindre

- hydraulique de manière à faire coıncider le pion (A) avec le trou correspondant du support du cylindre et s'assurer que le pion ait bien pénétré dans le perçage prévu à cet effet dans le support du
- Déposer le coin d'écartement.
 Remplir l'étrier de liquide de frein.
- · Revisser le flexible après avoir chan-
- gé la joint cuivre.
- Reposer l'étrier. Purger le circuit

DISQUE DE FREIN

Dépose-repose

Procéder comme pour la « Dépose et la repose du moyeu ». Cette opération est décrite page 47, s'y reporter.

FREINS ARRIERE

FREINS A RÉGLAGE MANUEL

REMPLACEMENT DES SEGMENTS DE FREINS ARRIERE

N'effectuer cette opération que par train complet et ne monter que des garnitures de même marque et de même qualité.

Dépose

- Déposer le tambour.
- Mettre la pince (2) sur le cylindre-récepteur (voir figure).
- Retirer le ressort de rappel supérieur (1) à l'aide de la pince (4) et du protecteur de garniture.
- Débrancher le câble de frein à main. •Enlever les épingles (3) et écarter les
- segments. • Sortir les segments et le ressort de rappel inférieur.

Repose

- Monter la garniture la plus courte vers l'arrière, la garniture la plus longue vers l'avant.
- · Assurer l'étanchéité des ressorts côté plateau au moyen d'un mastic d'étan-
- Rebrancher le câble de frein à main.
- Régler le jeu des roulements (voir opération page 55.
- Effectuer le réglage des garnitures (voir ci-après).

REGLAGE DES FREINS ARRIERE

Il consiste à approcher chaque segment du tambour, donc deux roug.

- Commencer par régler le segment comprimé en agissant sur le carré situé vers l'avant du véhicule.
- Ecarter au maximum les segments du tambour.

- Faire tourner la roue dans le sens marche avant •. S'assurer qu'elle tourne librement.
- Rapprocher les segments du tambour en tournant progressivement le carré dans le sens des flèches jusqu'à ce que le segment « lèche » le tambour (utiliser, si possible la clé Facom T 112 B).
- Donner quelques coups de frein pour que le segment prenne sa place.
 Tourner légèrement le carré en sens inverse jusqu'à ce que la roue tourne. librement.
- Faire tourner la roue dans le sens marche avant - et exécuter les mêmes opérations sur le carré situé vers l'arrière du véhicule qui sert au réglage du segment tendu.
- Vérifier le réglage du frein à main (voir page 60).

TAMBOUR DE FREIN ARRIERE

Dépose-repose

Procéder comme pour la dépose et la repose d'un moyeu arrière. Se reporter à la description de cette opération page

RECTIFICATION

cas de rayures profondes, il est possible de rectifier le tambour. Respec-ter les cotes d'usinage indiquées aux Caractéristiques Détaillées

No confier cette opération qu'à un atelier spécialisé.

FREINS A RATTRAPAGE AUTOMATIQUE

REMPLACEMENT DES SEGMENTS DE FREINS ARRIERE

N'effectuer cette opération que par train complet et ne monter que des garnitures de même qualité et de même marque.

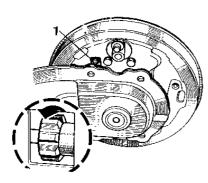
DEPOSE

- Déposer le tambour après avoir déverrouillé le système de rattrapage automati-
- Décrocher le câble de frein à main
- Retirer le levier de réglage.
 Enlever le ressort de rappel supérieur
- de préférence avec l'outil (Fre 572) avec la pince (Fre 03) et le protecteur de gar-
- Titures (Fre 06) (voir figure).

 Enlever les systèmes de maintien des segments sur le plateau (tige de retenue, ressort de compression et cuvette).

 Dévisser le galet (2) de réglage afin de raccourcir la biellette (3) pour pouvoir l'antenue.
- l'enlever.

 Décrocher le ressort de rappel inférieur
- des mâchoires



Frein arrière Girling avec rattrapage d'usure automatique. 1. Accès sur galet dans le flasque et fermé par un obturateur plastique.

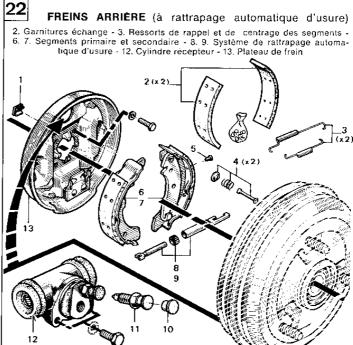
Repose

- Fixer le ressort de rappel inférieur sur les segments et les mettre en pla-ce sur le flasque.

 • Mettre en place les mâchoires sur le
- Hasque.

 Monter les systèmes de maintien des
- mâchoires.

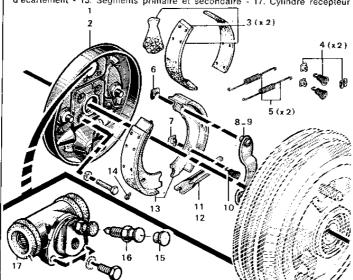
 Placer la biellette d'appui entre les
- mâchoires.

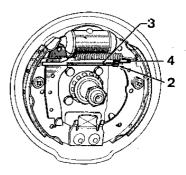


23

FREINS ARRIÈRE (réglage manuel)

2. Plateau de frein - 3. Garnitures échange - 4. Ressorts d'appui des segments - 5. Ressorts de rappel - 8. 9. Levier de frein à main - 11. Barrette d'écartement - 13. Segments primaire et secondaire - 17. Cylindre récepteur





Nota : La biellette d'appui du tambour gauche comporte un poussoir fileté de couleur grise tandis que celle du tam-bour droit comporte un poussoir fileté de couleur jaune.

- Monter la rondelle sur l'axe du le-vier de réglage.
- Monter le levier de réglage et son ressort.
- Mettre en place la tige d'accrochage.
 Monter le ressort de rappel supérieur à l'aide d'une pince à ressort.

Vérifier que l'extrémité du levier de réglage est en contact avec une dent du galet de réglage.

Monter le tambour.

SERVO-FREIN

Dépose

- Débrancher la batterie.
- Déposer le maître-cylindre.
- Débrancher le raccord souple de dépression sur le servo frein.
- Retirer l'axe de la chape reliant la pédale de frein à la tige de poussée.
- Dévissor les écrous de fixation du servo-frein et déposer celui-ci.

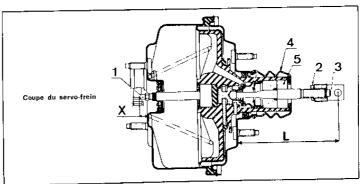
· Avant d'effectuer la repose du servo-Ayant d'effectuer la répose du servo-frein, vérifier le réglage de la garde du maître-cylindre et le réglage de la chape, puis effectuer les opérations de dépose en ordre inverse.

REGLAGE DE LA GARDE DU MAITRE-CYLINDRE (voir coupe)

• Agir sur l'écrou de la tige de pous-sée (1) afin d'obtenir la cote (X) = 9 mm entre l'extrémité de la tige de poussée et la face d'appui du maîtrecylindre.

REGLAGE DE LA CHAPE

Du côté pédale de frein, il s'obtient en dévissant le confre écrou (2) de la chape (3) et en agissant sur celle-ci afin d'obtenir la cote (L) — 120 mm.



REMPLACEMENT DU FILTRE A AIR

Débloquer le contre-écrou (2) de la chape (3), puis dévisser cette dernière.
Dégager le caoutchouc de protection (4) puis extraire le filtre (5) (à l'aide d'une pointe).

FREIN A MAIN

Réglage

Il s'effectue après réglage du frein à

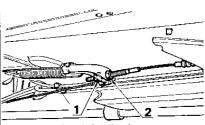
- pied.

 Soulever le véhicule à l'arrière.

 Desserrer le frein à main.

 Débloquer le contre-écrou (2) de la
- tige du frein à main (voir figure gauche).

 Serrer l'écrou (1) jusqu'à ce que les garnitures viennent en léger contact avec le tambour.
- Vérifier la course du levier (environ crans).
- Bloquer le contre-écrou.



LIMITEUR DE FREINAGE

Contrôle et réglage de la pression de coupure

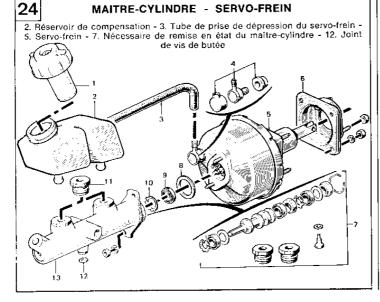
Le contrôle doit être effectué le véhi-cule étant au sol, le réservoir plein et le conducteur à bord.

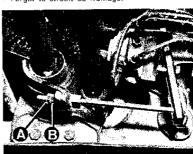
- Brancher à la place d'une vis de pur-ge d'un cylindre de frein arrière, le manomètre de contrôle.
- Purger le manomètre de contrôle et le circuit de freinage.
- Vérifier la pression de coupure (voir aux Caractéristiques Détaillées, page 56).
- aux Caractéristiques Détaillees, page 56).

 Desserrer le contre-écrou (A).

 Agir sur l'écrou (B) de la tige de réglage. Serrer l'écrou pour augmenter la pression. Le desserrer pour diminuer la pression (voir figure).
- Appuyer sur la pédale de frein et contrôler plusieurs fois la pression de
- coupure.

 Purger le circuit de freinage.





Réglage du limiteur A. Contre-écrou - B. Ecrou (Photo RTA)

PURGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

Important, - A cause du limiteur de Important. — A cause du limiteur de froinage la purge doit s'effectuer roues au sol (et non pendantes), à cause du servo-frein « Master-Vac », elle doit être effectude moteur arrêté et après avoir inanœuvré plusieurs fois la pédale de frein pour qu'il n'y ait plus de dépression dans le servo-frein.

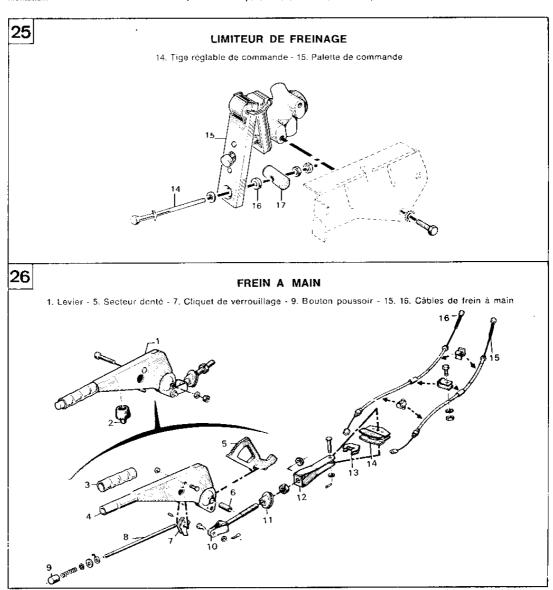
• Vérifier la garde à la pédale et le niveau du liquide dans le réservoir d'alimentation.

On peut effectuer la purge à la pédale, quoique cette manière de faire ne puisse être employée qu'exceptionnellement.

- Purger à chaque cylindre de roue en commençant par le plus éloigné du maî-tre-cylindre, c'est-à-dire, arrière droit, puis gauche et avant droit puis gauche.
- Plonger l'extrémité du tube de purge dans un récipient transparent contenant un pou de liquide de frein. Desserrer la vis de purge d'un quart de tour et manouvrer la pédale lentement et à fond.

jusqu'à disparition complète des bulles d'air à l'orifice du tube de purge. Refermer la vis de purge quand la pédale est à fond de course. Pendant et après la purge, compléter le niveau du réservoir avec du liquide pour freins (norme 5AE 70 R 3).

Nota: Compte tenu des facteurs effi-cacité et rapidité, la purge et le rem-plissage sous pression à l'aide de l'ap-pareil « Arc 50 » est le processus le plus valable.



EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Caractéristiques Détaillées

BATTERIE

Batterie 12 V - 44 Ah. de type à talon pour fixation

par bride et vis. Marques : Fulmen, Tudor, Steco.

Borne négative à la masse, avec robinet

ALTERNATEUR

Alternateur triphasé Paris-Rhône A 13 R 186.

Tension : 14 volts. Intensité nominale (à chaud) : 47 A à 5 000 tr/mn (à

froid: 50 A à 8 000 tr/mn).

Résistance du rotor : 5,5 ohms entre bagues (à 20° C). Vitesse d'amorçage (à chaud) : 1 000 tr/mn. Sens de rotation (vu côté commande) : à gauche.

REGULATEUR

Paris-Rhône AYB 2119, Ducellier 8371, SEV-Frida 14 V.

Contrôle régulateur-alternateur

Vitesse de contrôle : 6 000 tr/mn Limiteur de tension à : 20° C.

1° étage : intensité 2 A sous 13,8 volts mini et 14,8 volts

2- étage : intensité 30 A sous 13,4 volts mini et 14,4 volts maxi.

COURROLE D'ALTERNATEUR

Kléber Venuflex AV 10.660 - Dayco 6459. Tensjon : 3 à 5 mm sous une charge de 3 kg.

DEMARREUR

Paris-Rhône D 8 E 121 à commande positive par électrocontacteur.

Puissance 980 W.

Pulssance : 980 W.
Intensité à pulssance maxi : 190 A.
Couple : 4,5 m.daN sous 9,8 volts.
Vitesse : 1,800 tr/mn.
Couple bloqué sous 7,4 volts : 1,32 m.daN.

Couple bloqué sous 7.4 volts : 1.32 m.daN.
intensité absorbée à ce couple bloqué : 400 A
Diamètre du collecteur : 36,5 mm.
Diamètre mini du collecteur : 34 mm.
Profondeur interlames : 0.5 mm.
Pression des balais : 1500 g environ.
Longueur des balais : 14 mm.
Longueur mini des balais : 8 mm.
Nombre de dents du lanceur : 9 (module 2,116).
Réglage du lanceur (voir figure dans les • Conseils Prati-

ques »I

Cote C (position avancée): 0,5 à 1 mm,
 Cote B (position répos): 30,5 mm max.

MOTOVENTILATEUR

Motoventilateur commandé par thermocontact. Marque : A.O.P. 885 F - SEV-Marchal 379-12212 - Paris-Rhōne M 6 C 13 - Ducellier 4971.

Sens de rotation : sens horloge.

Sens de rotation : Sens hortoge. Puissance : 50 W. Intensité : 7,2 A. Vitesse de rotation : 2 550 tr/mn.

Couple : 1,9 m.daN.

THERMOCONTACT D'EAU

De marque Jaeger, Réf. 78890, il allume la lampe-témoin à la température de 115 \pm 5° C.

THERMOCONTACT DE MOTOVENTILATEUR

Placé à la base du radiateur

Marque : Jaeger. Température de fermeture : 82° C ± 1.5°. Température d'ouverture : 92° C ± 1.5°

MOTEUR D'ESSUIE-GLACE

Moteur d'essuie-glace à deux vitesses. Marque et type : SEV-Marchal 535.166002 - Bosch 03.90. 246.073.

Intensité nominale : 5 A

Couple : 0,4 m.daN. Vilesse : 50 tr/mn. Puissance : 60 watts.

MOTEUR D'ESSUIE-GLACE ARRIERE

Marque : Ducellier 2738. Intensité nominale : 4 A. Vitesse: 46 tr/mn. Puissance: 48 watts.

PROJECTEURS

Projecteurs Cibié type H4. Référence des blocs optiques :

Projecteurs Cibié type H4. Reference des blocs optiques :

— Projecteur droit : 4.70.288.

Projecteur gauche : 4.70.287.

Premier montage : projecteurs Cibié type « Kangourou » :
fonctions code-route par lampe Code Européen 45/40 W:
route d'appoint par lampe H1 55 W. Réf. des projecteurs :
droit : 72.20.166 - gauche 72.20.165.

Projecteurs antibrouillard incorpores dans le bouclier avant (lampe H2).

Logés dans un boîtier côté conducteur, sous l'articulation de la colonne de direction.

L'ensemble de l'installation électrique est protégé par 6 fusibles (5, 8 et 15 A).

De gauche à droite, dans l'ordre : 1 - 8 A : Essuie-glace (bleu).

1 - 8 A : Essure-glace (pleu).
2 - 8 A : Plafornier (bleu).
3 - 8 A : Chauffage (bleu).
4 - 5 A : Clignotants (vert).
5 : réservé pour certains équipements.
6 - 15 A : Contacteur de stop - tableau de bord - lunette chauffante (jaune).



TABLEAU DES LAMPES

Feux de route et de croi- sement (*)	Lampe 45/40 W - P 45 t 41
Appoint route à iode (*)	Lampe 55 W - H1
Feux de route et croi- sement (H4) depuis mo- dèles 1977	Lampe 60/55 W - H4
Feux antibrouillard	Lampe 55 W - H2
Feux de position avant	Lampe 5 W - A 19 culot à er- gots - BA 15 s/19
Feux de direction (AV/AR)	Lampe 21 W - P 25/1 culot à ergots - BA 15 s/19

Feux de position arrière et de stop	
Feux de recul	Eampe 21 W - P 25/1 culot à ergots - BA 15 s/19
Eclairage intérieur	Lampe 5 W · C 11 Navette 11 × 25
	Lampe 2 W · WT 10/2 - Sans culot

(*) Jusqu'à octobre 1976

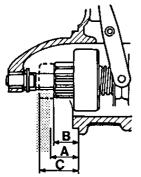
Conseils Pratiques

DEPOSE ET REPOSE DU DEMARREUR

- Débrancher la battorie.
 Déposer les collecteurs d'échappement.
- Débrancher les fils d'alimentation du
- Déposer le démarreur qui comporte en plus de la fixation avant, une fixa-tion arrière de liaison avec le carter-cy-
- Pour la repose, reprendre les opéra-tions dans l'ordre inverse.

DEMONTAGE DU DEMARREUR

- Déposer la tôle de protection arrière.
 Déposer l'écrou en bout d'induit.
- Débrancher la borne reliant le démarreur au solénoïde.
- Déposer le palier arrière.
 Sortir la carcasse.
- Déposer les écrous de fixation du so-
- Chasser l'axe de maintien de la fourchette entre solénoïde et lanceur (de la droite vers la gauche, le nez du démar-reur étant dirigé vers l'avant).
- Sortir l'indult et le solénoïde.



Contrôle de la position du lanceur. En grisé, position de la couronne de démarreur

• Vérifier le collecteur, l'induit, les ba-lais (voir cotes aux « Caracléristiques

Détaillées »).
En cas de remplacement de l'induit ou du solénoïde, procéder au réglage de fourchette pour obtenir les cotes indi-quées sur la figure.

Pour le remontage, opérer en sens in-verse et graisser les bagues.

ALTERNATEUR

- Précautions à prendre, ne jamais :

 Mettre à la masse la borne excitation de l'alimentation du régulateur ou le fil
- de liaison.

 Intervertir les fils qui sont branchés sur
- le régulateur.

 Débrancher le régulateur ou la batte-
- rie pendant que l'alternateur tourne. Déposer l'alternateur sans avoir dé-branché la batterie.
- Faire fonctionner le régulateur sans sa liaison avec la masse de l'alternateur car il serait instantanément détérioré.
- Faire l'essai (sur la voiture ou au banc) de l'ensemble alternateur-régulateur.

sans batterie dans le circuit. Si l'on procède à la vérification de l'alternateur, la batterie doit être en bon

fatterrateur, la batterie doit être en bon état et bien chargée.

• Si l'on désire charger la batterie sur la voîture au moyen d'un chargeur, il est impératif de débrancher les deux câbles « + » et « — » rellant les bornes de la batterie au circuit de la voiture.

Si l'on branche une batterie, s'assurer que la borne « — » est bien branchée à la masse.

Dans tous les cas, si l'on inverse la polarité, les diodes redresseuses de l'alternateur se détériorent aînsi que le régulateur.

Les diodes sont également sensibles à Les diodes sont egalement selipioles à la chaleur. Si, au cours d'une des véri-fications ou d'une remise en état, on est obligé de dessouder les connexions sur les diodes, il y aura lieu d'effectuer

cette opération très rapidement pour éviter de détériorer les diodes.

De même, elles ne résisteraient pas à

un essai effectué avec une lampe-témoin directement alimentée par le secteur 110 ou 220 volts, il faut utiliser uniquement une lampe-témoin 12 volts, 0,1 am-père, alimentée en courant continu au moyen d'une batterie 12 volts.

REMPLACEMENT DU PORTE-DIODES

- Retirer
- La plaque de protection
 Les écrous de fixation du porte-diodes et la barrette de liaison
- -- Le porte-diodes

Si une diode est détériorée, il faut changer l'ensemble.
Pour la repose, reprendre en sens inverse les opérations de dépose.

REMPLACEMENT DU PORTE BALAIS

- Dévisser les deux vis de fixation du porte-balais et le sortir.

 Reprendre en sens inverse les opéra-
- tions de dépose.

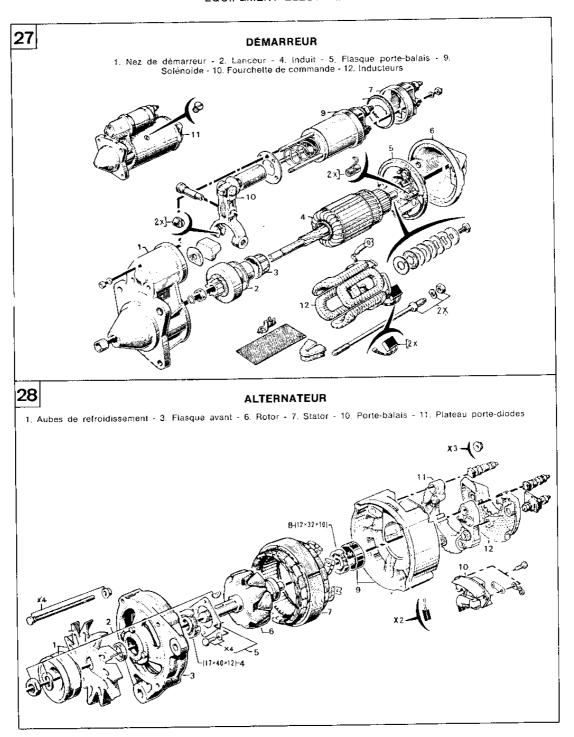
REGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE

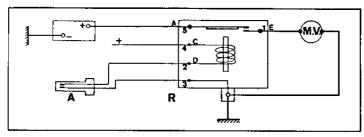
- Débloquer la vis de fixation (1) de l'alternateur sur le moteur.
- Desserrer la vis (2) de réglage de la courroie.
- Basculer l'alternateur vers l'extérieur du moteur,
- Obtenir une flèche à la courroie de l'alternateur de 4 à 5 mm (courroie neuve), 5 à 6 mm (après 500 km) et sous une force de 3 kg.
 Serrer les écrous (1) et (2) de réglage
- et de lixation.

MOTO-VENTILATEUR

Dépose - Repose

Débrancher la batterie, les deux clips d'alimentation du moteur sur le relais.





Schema de fonctionnement du moto-ventilateur A. Thermocontact - R. Relais - M.V. Moto-ventilateur

- Déposer les vis fixant l'ensemble sur le radiateur.

 • Effectuer la repose en ordre inverse

Vérifier que le moteur tourne dans le bon sens après avoir rebranché les fils (voir schéma de principe).

ESSUIF-GLACE

Dépose · Repose

- Déposer les porte raclettes.
 Déposer les écrous de fixation des axes exterieurs.
- Débrancher le bloc raccord électrique.
 Déposer les vis de fixation de la pla-
- tine (1) et l'écrou (2) en bout d'axe d'entrainement.
- Dégager l'ensemble latéralement. Pour la repose, opérer en ordre in-

ESSUIE-GLACE DE LUNETTE ARRIERE

Dépose - Repose

- Débrancher la batterie et les fils d'ali-
- mentation du moteur.

 Déposer le porte-raclette, l'écrou de fixation extérieure et les boulons de fixation intérieure.
- Mettre le moteur en position arrêt fixe avant de mettre en place le por-te-raclette sur son axe.

Dépose de l'essuie-glace de lunette arrière

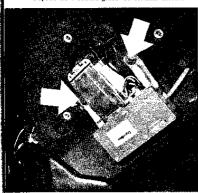


TABLEAU DE BORD

Dépose - Repose

- Débrancher la batterie.
- Dégrafer le câble de compteur dans compartiment moteur.
- Déboiter la visière de tableau de bord.
 Presser derrière les clips (flèches) pour les dégager et tirer le tableau (voir figure).
- Dévisser le câble du compteur
 Enlever les deux blocs-raccords.
 Procéder en ordre inverse pour la re-

DEPOSE DU COMPTEUR OU DU COMPTE-TOURS

- Déposer la glace en sortant les agra-
- fes de maintien.

 Dévisser les vis ou écrous de fixation de l'appareil à déposer et le sortir.

DEPOSE DES INDICATEURS NIVEAU-ESSENCE OU VOLTMETRE

- Déposer la glace en sortant les agra-
- fes de maintien.

 Enlever les écrous de fixation de l'indicateur et le dégager.



- Déposer le compteur, le compte-tours les indicateurs, les lampes-témoins.
- Sortir le circuit.

PROJECTEURS

Réglage d'un projecteur

Avec un appareil spécial « Régloscope Cibié, « Réglolux » SEV-Marchal ou « Visiomètre » Ducellier.

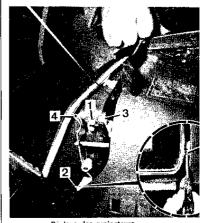
- Placer le levier de réglage « Vide -Charge » en position normale : levier
- Charge en position hormale : levier déplacé vers le haut.
 Agir sur le bouton moleté (1) pour modifier la position du faisceau en hauteur et sur la vis (2) accessible de l'extérieur pour modifier le réglage en direction.

Dépose du moteur d'essuie-glace (Photo RTA)





Dépose du tableau de bord emplacement des clips de fixation (Photo RTA)



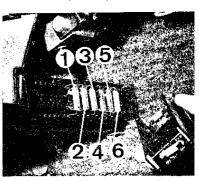
Réglage des projecteurs

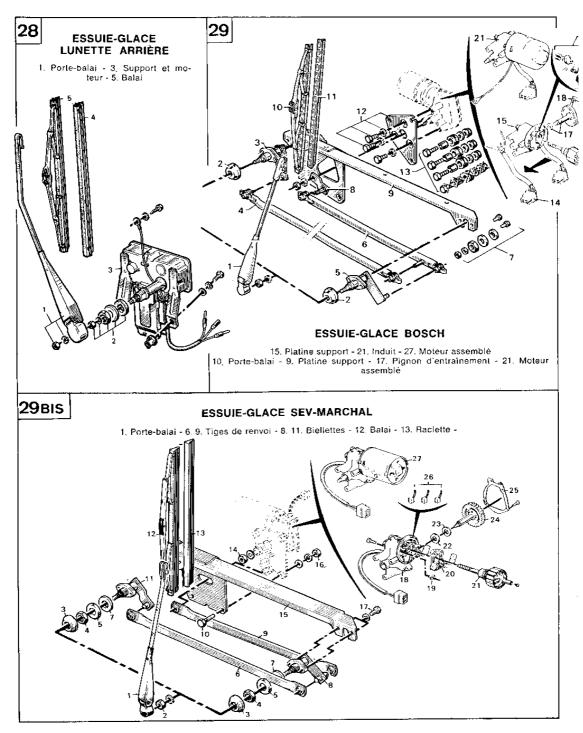
1. Réglage en hauteur par bouton moleté 2. Réglage en direction - 3. Réglage » Vide Charge » - 4. Crochet de fixation du bloc
optique (Photo RTA)

FUSIBLES

Logés dans un boîtier, côté conducteur, sous l'articulation de la colonne de direction. Voir. « Identification » et « Circuits protégés » page 62.

Boitier des fusibles. Voir identification page 62 (Photo RTA)





LÉGENDE DU SCHÉMA ÉLECTRIQUE (jusqu'aux modèles 1977)

(Voir page 68)

(Voir page 68)

1. Lanterne avant gauche - 2. Clignotant avant gauche - 3. Projecteur avant gauche - 6. Projecteur avant droit - 7. Clignotant avant droit - 8. Lanterne avant droit - 9. Thermocontact sur radiateur - 10. Motoventilateur - 19. Avertisseur droit - 20. Avertisseur gauche - 21. Contacteur feux de recul - 22. Alternateur - 23. Batterie - 24. Régulateur - 25. Relais moto-ventilateur - 26. Thermocontact d'eau - 27. Démarreur - 28. Allumeur - 29. Relais phares à iode - 30. Moteur de climatiseur - 31. Bobine - 32. Manocontact d'huile - 33. Moteur d'essuie-glace - 34. Indicateur de chute de pression de frein - 44. Boite à lusibles - 45. Contacteur de stop - 46. Tableau de bord - 47. Interrupteur porte droite - 48. Raccord câblage avant et câblage appareil de commande des feux - 50. Raccord câblage avant et câblage dispositif clignotant à l'arrêt - 51. Centrale clignotante - 52. Contacteur d'essuie-glace - 54. Résistance de climatiseur - 55. Contacteur d'essuie-glace - 54. Résistance de climatiseur - 55. Contacteur d'essuie-glace - 54. Résistance de climatiseur - 55. Contacteur d'essuie-glace - 56. Résistance de climatiseur - 55. Contacteur d'essuie-glace - 56. Résistance de climatiseur - 57. Bloc raccord câblage avant. câblage arrière chauffante - 61. Appareil de commande des feux - 62. Appareil de commande des feux - 62. Appareil de commande des clignotant a l'arrêt - 60. Plafannier - 61. Appareil de commande des feux - 62. Appareil de commande des feux - 62. Appareil de commande des clignotant arrière gauche - 68. Lanterne et stop arrière - 76. Pompe fave fleux de recul - 70. Eclaireurs plaque de police - 72. Lanterne et stop arrière - 76. Pompe fave fleux de recul - 77. Clips raccord pour clignotant latéral avant gauche - 78. Clips raccord pour clignotant latéral avant gauche - 78. Clips raccord pour clignotant latéral avant gauche - 78. Clips raccord pour clignotant latéral avant gauche - 78. Clips raccord pour clignotant latéral avant gauche - 78. Clips raccord pour clignotant latéral avant gauche -

LÉGENDE DU SCHÉMA ÉLECTRIQUE (à partir du modèle 1977)

(Voir page 69)

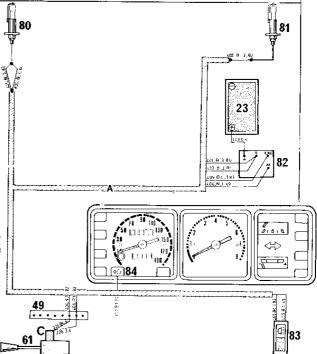
(Voir page 69)

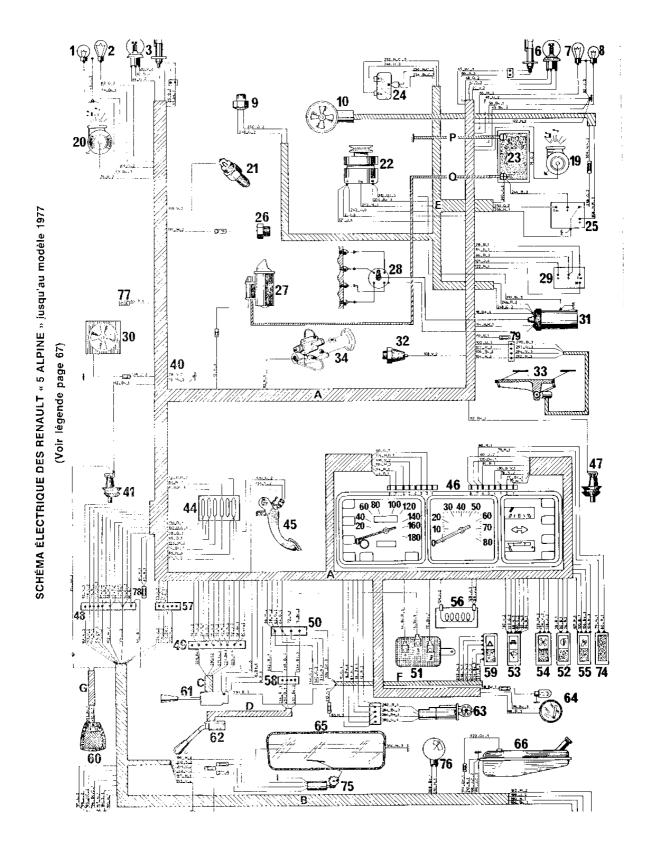
1. Feu de position et clignotant avant gauche - 2. Feu de position et clignotant avant droit - 7. Projecteur gauche - 8. Projecteur droit - 9. Avertisseur gauche - 10. Avertisseur droit - 11. Régulateur - 12. Alternateur - 13. Masse côté gauche - 14. Masse côté droit - 15. Démarreur - 16. Batterie - 17. Moto ventilateur refroidissement - 18. Bobine - 20. Laveglace électrique - 21. Manocontact de pression d'huile - 22. Thermocontact sur radiateur - 23. Thermocontact sur tableau - 31. Bloc raccord nº 2 sur tableau - 34. Contacteur signal détresse - 35. Contacteur dégivrage lunette arrière - 36. Bhéostat soufflerie de chauffage - 40. Contact feuilliure côté gauche - 41. Contact feuilliure côté droit - 44. Boitier des fusibles - 52. Contacteur des tos 53. Contacteur antivol - 54. Eclairage commandes chauffage - 56. Allume-ciqare - 57. Alimentation auto-radio - 58. Commande essuie-glace lave-glace - 59. Gommande éclairage - 60. Inverseur clignotant - 62. Plafonnier - 64. Témoin froin de stationnement - 65. Rhéostat lauge à essence - 66. Dégivrage lunette arrière - 67. Eclairage coffre arrière - 68. Feu arrière gauche - 69. Feu arrière droit - 70. Eclairage plaque police - 71. Tómoin starter - 72. Contacteur feu de recul - 74. Centrale clignotante - 75. Interrupteur soufflerie chauffage - 68. Rhéostat éclairage tableau - 77. Raccordement prise diagnostic - 78. Moteur essuie-glace arrière - 93. Paccord feu de gabarit droit - 95. Raccord pompe lave-glace arrière - 100. Masse gousset auvent gauche - 101. Masse sur fixation réservoir essence -

REPERTOIRE DES CABLAGES

A. Gäblage avant moteur - C. Cäblage arrière - K. Cäblage lancement positif et négatif

∏80 IDENTIFICATION DES FILS Couleur des fils et manchons Beige: Be Blanc: Bc Bleu: B Cristal: C Gris: G Jaune: J Marron : M Noir : N Saumon : S Rouge : R Vert : V Diamètre du conducteur BRANCHEMENT DES ANTI-BROUILLARD Batterie - 84. Tableau de bord - 49. Raccord câblage avant et câblage appareil de commande des feux - 61. Appareil de commande des feux - 30. Projecteur anti-brouillard guuche - 81. Projecteur anti-brouillard des feux - 30. Contacteur anti-brouillard - 83. Contacteur anti-brouillard Répertoire des câblages A. Câblage avant - C. Câblage appareil de commande des feux





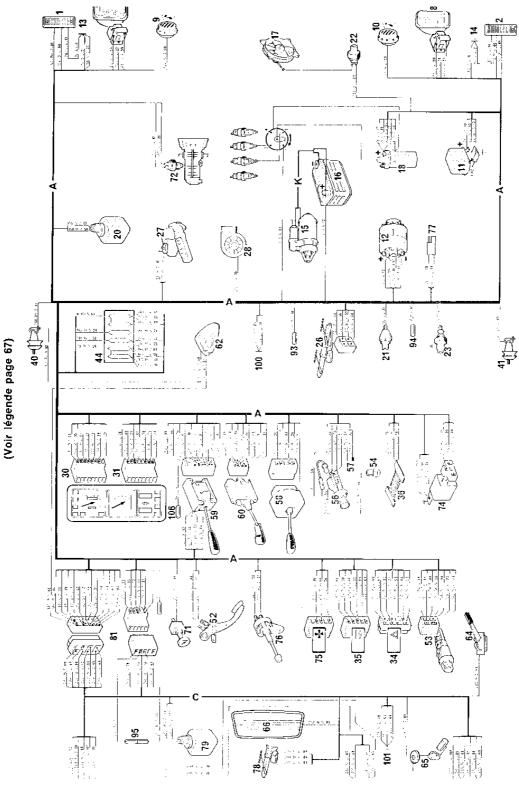


SCHÉMA ÉLECTRIQUE DES RENAULT « 5 ALPINE » à partir du modèle 1977

Caractéristiques Détaillées

ROUES

Roues sport en tôle d'acier emboutie. Ecrous borgnes chromés et macaron central noir. Jantes de 5 1/2 J 13 (avec déport de 25 mm) ou roues en alliage type - Alpine -.

Roue de secours disposée dans le coffre arrière

Marque : Dunlop, Fergat ou Alpine.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques Pirelli P3 155/70 HR 13 à arceaux droits.

Pressions (en bars ou kg/cm2)	Avant	Arrière
Charge normale	1,6 1,6	2 2,2

DIMENSIONS ET POIDS

DIMENSIONS (en mètres)

Longueur hors tout : 3,555. Largeur hors tout : 1,525. Empattement :

Empattement:

— Gauche: 2,442.

- Droit: 2,412.

Porte-à-faux avant: 0,545.

Porte-à-faux arrière:

Gauche: 0,558.

- Droit: 0,598.

Voie: avant: 1,294

Voie avant : 1,294. Voie arrière : 1,254. Garde au sol (véhicule en charge) : 0,120.

Hauteur à vide : 1,376.

A vide en ordre de marche : 850.

Total roulant autorisé : 1 800 *

Avec remorque freinée de : 600.
 Avec remorque non freinée de : 400.

* Dont report sur crochet d'attelage de : 50.

CARROSSERIE

Châssis coque en tôle d'acier dont la cetlule centrale com-prend un ensemble indéformable et protégé à ses extrémités par un bouclier en plastique armé.

Conduite intérieure 4 places, 2 portes et un hayon relevable.

Les éléments amovibles sont : le capot avant, les ailes avant, les portes et leur panneau, le hayon ainsi que la calandre réalisée en plastique ABS.

CAPACITES ET PRECONISATIONS

Carburant : 38 litres de Supercarburant. Circuit de refroidissement : 6.3 litres antigel permanent, protection en usine à \rightarrow 35° C.

Moteur

Contenance carter: 3 Itres SAE 20 W 40.

Filtre : 0.25 litre.

Préconisations constructeur : Elf Prestignade ou Renault

Spéciale Sport Supra .

Boîte de vitesses - Différentiel

Contenance : 1.7 litre.

Qualité : Tranself EP 80 B (Mil - L 2105 B ou API GL5).

Réservoir : 0,4 litre - SAF 70 R 3 ou SAE J 1703.

PERFORMANCES

Combi- naisons des vitesses	Rapports de boîte	Démultiplication totale avec couple : 3,875	Vit. en km/h à 1 000 tr/mn moteur	
1"	3.818	14.795	6,81	
2	2.235	8,662	11,63	
3°	1.478	5,728	17,60	
4"	1.036	4,013	25,92	
5*	0.861	3,336	30,21	
M. AR	3.083	11,948	8,44	

Vitesse maximum : 175 km/h environ.

CONSOMMATION CONVENTIONNELLE

(selon Normes Françaises) (litres aux 100 km)

— A 90 km/h : 5,6 litres. — A 120 km/h : 8,0 litres. — Cycle urbain : 10,7 litres.

Conseils Pratiques

CHAUFFAGE

DEPOSE DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE-VENTILATION

- Débrancher la batterie.
 Déposer le filtre à air.
 Désaccoupler le câble (4) et le défaire de sa patte d'attache sur le boîtier.

 • Débrancher le moteur du ventilateur

- boîtier.

 Désaccoupler la câble (7) de commande
- Desaccouper le cable (/) de commande du robinet.
 Déposer les deux écrous (6) de fixation du radiateur.
 Dégager l'ensemble moteur-radia-
- Déposer les 4 écrous de fixation du moteur-ventilateur de sur le radiateur.
 Déposer les 3 écrous de fixation du
- Récupérer les caoutchoucs amortisseurs de fixation.

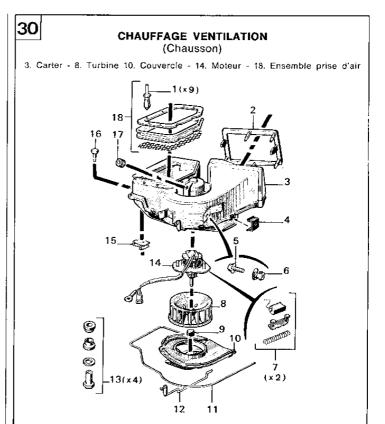
 • Déposer le ventilateur.

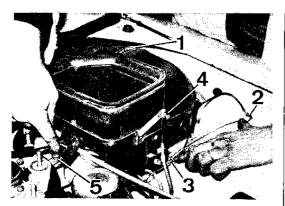
REPOSE DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE-VENTILATION

Procéder en sens inverse de la dépose Respecter le sens inverse de la depose en prenant les précautions suivantes :
Respecter le sens de montage des caoutchoucs amortisseurs.
Régler la gaine : volet et robinet en

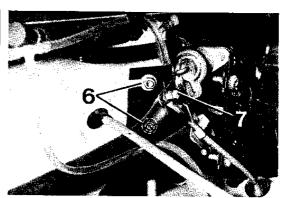
- position ouverte.

 Regler le cable : volet et robinet en
- position fermée.





Dépose du boîtier de l'appareil de chauffage (Photo RTA)



PARTICULARITÉS "5 ALPINE COUPE"

Dans ce chapitre seules sont traitées les particularités concernant la Renault « 5 Alpine Coupe ». Pour les autres caractéristiques il faut se reporter aux précédents chapitres de cette étude.

La Renault « 5 Alpine » diffusée au-près du grand public se complète d'une version « Coupe » préparée par le constructeur et vendue uniquement aux can-didats inscrits et participant à la Coupe des Renault « 5 Alpine ». Ce modèle ne fait pas l'objet d'une

feuille des Mines séparée, ses caracté-ristiques étant ajoutées à la feuille des Mines de la Renault « 5 Alpine », de série, R 1223.

Les pièces et équipements particuliers à la Renault » 5 Alpine » « Coupe » sont distribués par Renault Sport. Tou-tefois, il est formellement déconseillé de procéder, à partir de l'achat des pièces. à la transformation à titre Individuel d'une Renault « 5 Alpine » de série, en une Renault « 5 Alpine » « Coupe », cette opération se révélant excessive-ment onéreuse et nécessitant une ré-ception à titre Isolé aux Mines.

MOTEUR

L'ensemble des caractéristiques est intégralement conservé. Les modifications apportées concernant le graissage, l'allumage, l'alimentation et la suspension moteur (tampens durs : 60 shores).

Circuit de graissage

Afin d'éviter tout déjaugeage au freinage et en courbe :

— Cloisonnement du carter inférieur li-

- mitant les déplacements de la masse d'huile:
- Hetour direct de l'hulle de la partle haute du moteur vers le carter in-férieur. Le tube de descente (ex-térieur au moteur) est fixé à l'em-



Tube de descente d'huile vers le carter infé-

placement de la pompe à essence mécanique équipant la Renault = 5 Alpine » de série. Ce tube est relié par durit souple à un second tube métallique coudé, soudé sur la paroi

du carter inférieur (voir photo). Installation d'un radiateur d'huile pla-cé à côté du moto-ventilateur de refroidissement et raccordé sur le carter-cylindres au niveau de la car-touche filtrante (voir photo). (Sur la version « Coupe » 1977, la cartouche d'huile était installée sur un support rapporté à la partie supérieure du carter-cylindres facilitant considérablement l'accès).

Alimentation

Suppression de la pompe à essence mécanique remplacée par une pompe électrique de marque « Facet » type 374 A

Celle-ci est montée sur le longeron arrière gauche au niveau de l'amortisseur (voir photo).

Pression statique (la pompe ne débitant pas) ; Mini : 0,265 bar - maxi ; 0,331 bar.

Filtre de pompe à essence

Pour déposer le filtre, il est nécessaire de déposer les deux boulons (A); puis avec une clé de 17 mm, retirer le couvercle (C) (voir dessin page suivante).

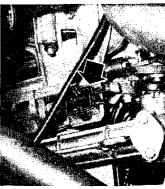
Allumage

Afin de permettre un accès facile à la quatrième bougie, il est possible de faire une découpe dans le support de fermeture du capot (voir dessin).

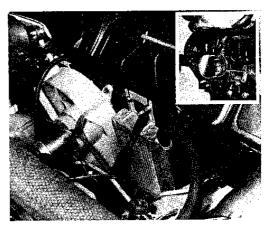
Bougies: Champion BN 7 Y - Eyquem 753 LJS



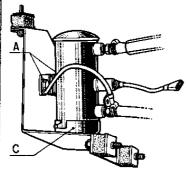
stage de la pompe à essence électrique sur longeron au niveau de l'amortisseur arrière



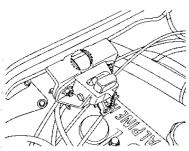
Prise diagnostic



Position du radiateur d'huile. Dans le cadre : piquage sur le carter-cylindres au niveau de la cartouche filtrante



Dépose du filtre de pompe à essence élec-trique



Découpe du support de fermeture du capot pour accès à la 4° bougle

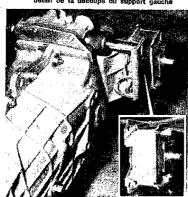
Ecartement des électrodes : 0,55 à 0,65 mm.

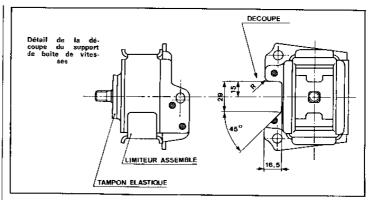
Comme le modèle de série, la Renault 5 Alpine » « Coupe » reçoit la prise diagnostic permettant une mise au point

BOITE DE VITESSES

Identique à la boîte de vitesses équipant la Renault \bullet 5 Alpine \bullet de série avec montage d'un couple court : 8 \times

Montage des supports de boite de vitesses et détail de la découpe du support gauche





Supports de boîte de vitesses

Mise en place de supports spéciaux comportant des blocs caoutchouc de du-

reté « Shore » 70.

Le support côté droit (sur véhicule) est découpé de façon à permettre un débattement suffisant de la commande lors de l'engagement du second rapport (voir phota) (voir photo).

La commande des vitesses est sans interdiction de marche arrière et non ré-

DIRECTION

Montage d'une direction plus directe que sur le modèle de série. Rapport : 17,5 à 1.

Nombre de tours de volant : 3 1/4 de butée à butée. Position de calage de la direction :

Position basse: H. AV 150 mm et 7,5 à 8,5 sur cadran T. AV 552. Lire les cor-rections sur le tableau de calage (voir page 50).

Effectuer le réglage par cales. S'approcher le plus près possible de 8. Pour af-

finer le réglage, il est possible de monter des cales inversées après avoir supprimé l'ergot.

TRAIN AVANT

Réglage du train avant

(Voir tableau bas de page.)

TRAIN ARRIERE

Réglage du train arrière

Carrossage (négatif) : 0° à -- 1°30' (non réglable).

Parallelisme : pincement 0 à 1 mm.

Véhicule vide en ordre de marche (se rapprocher au maximum de la valeur 1 mm pour le réglage de ce véhicule). Réglage par boutonnières sur les points de fixation du palier arrière.

HAUTEUR SOUS COQUE

A l'avant : H. AV 160 mm (sous les longerons approximativement dans l'axe

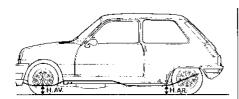
des roues avant.

A l'arrière : H. AR 160 mm (sous les longerons arrière approximativement sous les barres de torsion).

Réglage du train avant

Caractéristiques	Valeurs	Position *	Observations
Carrossage	0° ± 30' différence maxi en- tre gauche et droite 30'	H, AV = 160 mm	Non réglable
Chasse	11° ± 1° différence maxi en- tre gauche et droite 1°	H. AV = 160 mm H. AR =	Par cales. S'approcher le plus près possible de la tolérance mini
Angle de pivot	•	gaux des deux côtés - différence maxi entre gauche et droite 1°	
Parallélisme	ouverture 0 à 4 mm	H. AV = 160 mm	Un demi-tour d'embout de crémaillère corres- pond à environ 1,5 mm
Position de blocage des coussinets élas- tiques		H. AV = 180 mm	-

Voir figure de hauteur sous coque.



Hauteur de caisse

Nota. — Lors d'un contrôle technique les hauteurs sous coque pourront être acceptées à 150 mm minimum mesurés dans les conditions où la voiture participera à la compétition, à savoir :

- -- Poids du véhicule :
- Plein essence, huile et eau;
- -- Pression et sculptures des pneumatiques

SUSPENSION

Articulations élastiques durcies sur bras supérieur avant et bras arrière.

Amortisseurs Bilstein (Importateurs : Ets Chardonnet à Bobigny) référence :

- Avant : B 46-980.
- Arrière : B 46-990

Tampons de butée renforcés : dureté « Shore » : 75.

Barres de torsion

- --- Avant : ∅ 19,5 mm. --- Arrière : ∅ 22,5 mm.

Montage des barres de torsion :

- A l'avant la cote « Y » (voir figure page 45) doit être de 25 mm pour le positionnement du palier d'ancrage;
- A l'arrière les cotes de montage à appliquer sur l'outil de fabrication locale
- sont (voir figure page 54) ; côté droit X = 505 mm environ ; côté gauche X = 510 mm environ.

Pour faciliter l'emmanchement de la barre de torsion dans le palier lors du remplacement de celle-ci nous conseillons de couper son fourreau caoutchouc de

7 cm environ. Barres antidévers

- Avant : Ø 18,5 mm.
- Arrière : Ø 21 mm.

EDEINS

Freins à disques ventilés à l'avant avec manchon d'aération, à disques pleins à l'arrière .

Freins avant

- A disques ventilés.
- Ø des disques : 228 mm. Epaisseur : 20 mm.
- Epaisseur mini des disques : 19 mm.

Voile maxi : 0,1 mm maxi sur un dia mètre de 218 mm.

Epaisseur des garnitures (support compris) : 14 mm.

Epaisseur mini des garnitures (support compris) : 7 mm.

Qualité des garnitures : Ferodo F 574. 🧭 des cylindres-récepteurs : 54 mm.

Freins arrière

Les freins arrière de la Renault = 5
Alpine » - Coupe » sont identiques aux
freins arrière de la R 12 Gordini.
Ils sont du type à disque, à plaquettes et étrier flottant, à un seul
cylindre-récepteur par roue et frein à
main incorporé. Le rattrapage de jeu
consécutif à l'usure des garnitures est
automatique nendant toute la durée utiautomatique pendant toute la durée uti-le de ces garnitures.

€ des disques : 228 mm. Epaisseur : 10 mm. Epaisseur mini des disques : 9 mm. Voile maxi : 0,2 mm maxi sur un diamètre de 215 mm.

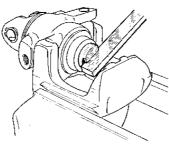
Epaissour plaquette (support compris) :

Nature des garnitures ; Ferodo 574. Epaisseur mini plaquette : 7 mm.

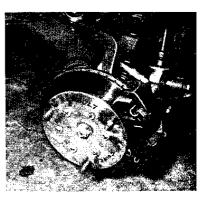
REMPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN ARRIERE

Dénose

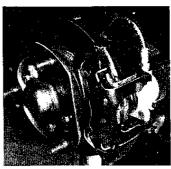
- Débrancher le câble de frein à main.
- · Procéder ensuite comme pour les freins avant.
- · Déposer les épingles.
- Dégager les clavettes vers l'extérieur.
- Sortir l'étrier et dégager une plaquette
- Repousser le piston en le vissant avec un outil (voir figure) jusqu'à ce que le piston tourne mais ne s'enfonce plus
- Orienter le piston de manière que le trait (R) marqué sur sa face d'appui se trouve du côté vis de purge (P) pour permettre une purge correcte de l'étrier et le montage normal de la garniture dans la rainure centrale du piston (voir figure).
- · Pour reposer les plaquettes, engager le tenon inférieur dans la mortaise inférieure. Pousser sur la plaquette pour faire péné-trer le tenon supérieur de la plaquette dans sa mortaise.
- · Continuer le remontage, comme pour le frein avant.
- Rebrancher le câble de frein à main.
- Actionner plusieurs fois la pédale de frein pour approcher les garniturés du



Mise en place du piston en le tournant à l'aide d'un outil



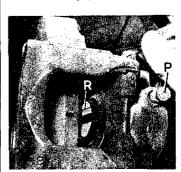
Frein avant à disque ventile



Frein arrière à disque plein

disque et faire ainsi fonctionner le méca nisme de rattrapage de jeu automatique.

• Vérifier le réglage du frein à main.



Orientation du piston par rapport à la vis de purge (Photo RTA)

DEPOSE, REPARATION ET REPOSE D'UN ETRIER DE FREIN ARRIERE

- · Vider le réservoir de compensation.
- Débrancher le câble de frein à main.

Dévisser la vis raccord du flexible sur l'étrier et vérifier l'état du flexible.
Dégager l'étrier de la chape.

Il est interdit de démonter l'intérleur du piston (S).

- Placer l'étrier à l'étau muni de mor daches.
- Enlever le caoutchouc cache-poussière.
 Sortir le piston en le dévissant (voir figure).
 • Quand le piston tourne fou, appliquer
- progressivement dans le cylindre de l'air comprimé en prenant soin de ne pas éjecter brutalement le piston, car toute trace de choc le rendralt inutilisable.

 Sortir le joint (12) d'étanchéité de sa gorge avec une lame d'acter à bords avec de le controllée.
- arcondis
- Nettoyer les pièces à l'alcool dénaturé

et procéder au remontage. Toute rayure de la gorge entraîne l'éli-

- mination du cylindre.

 Procéder à l'essal d'étanchéité comme pour l'étrier avant en prenant soin de ne pas immerger le mécanisme de commande
- de frein à main.

 Orienter le piston de manière que le trait (R) marqué sur sa face d'appui se trouve du côté vis de purge (voir photo page 74).
- ◆ Enduire le pourtour du pistoπ à la graisse « Stagraph »
- Remettre un capuchon de protection neuf.
- Lubrifier le joint et le piston avec du liquide de frein.
- Enfoncer progressivement le piston à la main afin d'éviter de détériorer le
- oint.
 Finir d'enfoncer le piston en le vissant jusqu'à ce que le piston tourne mais ne s'enfonce plus.

Repose

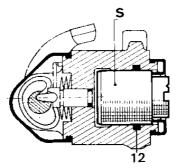
- Monter les plaquettes et l'étrier sur la chape.
- · Changer les joints.
- Visser la vis raccord du flexible et l'orienter Brancher le câble de frein à main.

- Purger le circuit.
 Vérifier le réglage du frein à main.

REPARATION DE LA COMMANDE MECANIQUE

- •Placer l'étrier dans un étau muni de mordaches sans dissocier le cylindre du support .
 • Enlever le capuchon d'étanchéité (1).

- Enlever le capuchon d'étanchétté (1).
 Sortir le piston (S) en le dévissant.
 Enlever le capuchon cache-poussière (3) côté levler de frein à main.
 Retirer le circlip (4).
 Comprimer les rondelles élastiques (5) avec l'outil FRE. 514 (voir figure) afin de libérer l'axe (6) de commande du frein
- à main.
 Enlever :
- L'axe (6) en tirant par le levier;
- Le poussoir (7); Le ressort (8).



Coupe d'un cylindre de frain arrière

- •Démonter la vis de réglage (9).
- Récupérer :
 La rondelle (10);
- Les rondelles élastiques (5).

 Enlever le joint torique (12) de la vis de réglage avec une lama d'acier à bords arrondis.
- Nettoyer toutes les pièces à l'alcool dénaturé.

Pour le remontage, procéder dans l'or-dre inverse du démontage. Vérifier le positionnement des rondelles élastiques qui doivent être obligatoirement montées comme indiqué pour permettre la posi-tion « repos » du levier de frein à main.

Maître-cylindre tandem (sans indicateur de chute de pression)

Ø du maître-cylindre : 20,6 mm. Course : 30 mm. Indicateur de niveau, type « Nivocode ».

Servo-frein

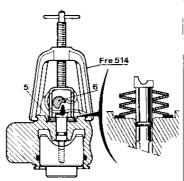
 \emptyset : 152 mm.

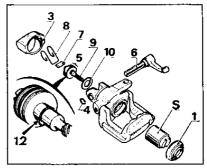
Limiteur de freinage arrière

Pression de coupure (coffre vide, ré-servoir plein, 1 personne à bord) : 40 ± 3 bars.

Flexibles de frein avant

Les flexibles de freins avant sont reliés aux étriers par l'intermédiaire de pro-





Détail de la commande mécanique de frein à main

Ces prolongateurs doivent être orlentés vers l'avant et centrés par rapport aux transmissions et aux bras supérieurs de suspension.

ROUES - PNEUMATIQUES

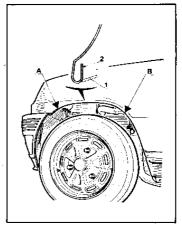
Roues de 5 1/2 BK 13 en tôle à voile ajouré déport 40 mm. Fixation par 3 gouians sur Ø 150 mm.

Pneumatiques Dunlop SP R 2 Sport 180

La mise en place de ces pneumatiques entraîne une légère découpe des passages de roues arrière (vori photo).

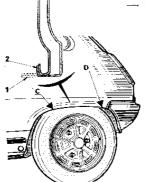
Pour éviter le frottement des roues, le bord de l'aile avant est rabattu (2) à l'intérieur (voir coupe) entre les points A et B sur une longueur de 400 mm.

Il en est de même pour les bords des panneaux latéraux qui sont rabattus à l'intérieur entre les points C et D sur une longueur de 300 mm (voir coupe).

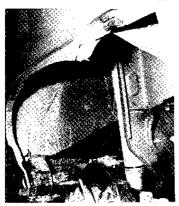


Aile avant rabattue entre A et B en 2

- PARTICULARITÉS « 5 ALPINE COUPE » -



Panneau latéral rabattu entre D et C en (2)



CREVE DE LA RENAULT 5 ALPINE VERSION « COUPE » (Dessin RTA)

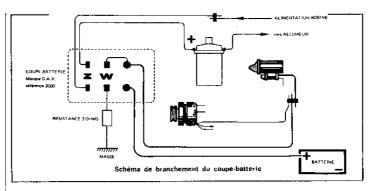
Particularités par rapport à la Renault « 5 Alpine » de série

par rapport à la Remault « 5 Alpine » de série

1. Carter inférieur cloisonné - 2. Retour d'huile
au carter inférieur extérieur » 3. Transmetteur
de température d'eau - 4. Transmetteur de préssion d'huile - 5. Radiateur d'huile - 6. Suspension (moteur) avec tampons caoutehouc plus
durs - 7. Tableau complémentaire avec température d'eau et pression d'huile - 8. Suspension
18.V.) avec tampons caoutehouc plus durs 9. Couple 8 × 33 - 10. Rapport de direction
différent : 17.5 à 1 - 11. Barre de torsion
22.5 (arrière) - 13. Barre antidevers () 21 (arrière) - 15.
Amortisseurs Bilstein - 16. Silent-blocs de
suspension (bras supérieurs avant bras arrière)
- 17. Sortie d'échappement libre - 18. Pompe à
essence électrique - 19. Mairte-cylindre ()
20.6 mm - 20. Freins à disques ventilés avant
- 21. Freins à disques arrière - 22. Roues bloc
- 1/2 BK 13 - 23. Pneumatiques Dunlop 180/
- 550 VR 13

Aménagements complémentaires exigés par les réglements pour les épreuves sportives à la charge du concurrent

a. Arceau de sécurité - b. Harnais - c. Coupe-circuit extérieur - d. Coupe-circuit intérieur -e. Extincteur - f. fixation de sécurité sur ca-pot avant - g. Fixation de sécurité sur hayon - h. Rétroviseur extérieur droit



DIVERS

Equipements

- Suppression des projecteurs antibrouillard.
- Bacs accoudoirs sur portières rem-placés par accoudoirs simples.

Instruments de bord

-- Montage d'indicateurs de Ø 52 mm : pression d'huile et température d'eau sur console centrale.

Montage

- Débrancher la batterie.
 Poser un coupe-batterie DAV 2000 (Réf. Renault 7701 392 673) à l'intérieur de l'ha-bitacle, au centre du véhicule, sur la tôle du compartiment moteur.

 • Poser une tirette (commande extérieure)
- sur la baie de pare-brise côté gauche. Le coupe-batterie possède :
- 2 plots (écrous de 8 mm);
 2 fiches W;
- 2 fiches Z.
- Effectuer les opérations suivantes
- Sur un plot, brancher un câble venant de la batterie.
- Sur l'autre plot, brancher un câble retour au câble du démarreur, au câble » + » alternateur et aux câbles alimentation des relais et comodo.

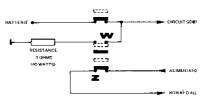


Schéma du coupe-batterie D.A.V. 2000

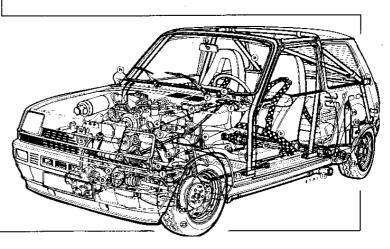
Débrancher le « + » bobine, le rallonger et le brancher sur une borne Z. Sur l'autre borne Z, brancher un fil

- d'alimentation de bobine.
- Relier par un pont une des bornes W au plot du câble retour au démarreur, alternateur et d'alimentation des relais et comodo.
- Une résistance de 3 \(\text{\text{\$\tex{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\}\exititt{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\tex l'autre borne W.

Echappement

 Pot de détente fixe par colliers ra-pides autorisant la mise en place lors des épreuves d'une « canule échappe-ment libre » (système Devil).

Classification documentaire et rédaction : A.A. et R.G.





ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION des RENAULT "5 Alpine" et "5 Alpine Coupe depuis 1979 et RENAULT "5 Alpine Turbo"

Les pages qui suivent ne traitent que des modifications apportées aux modèles Renault « 5 Alpine » et « 5 Coupe » depuis 1979 et des particularités de la Renault

« 5 Alpine Turbo » commercialisée à partir de l'année modèle 1982. Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques ne figurant pas dans la présente évolution, se reporter à l'étude de base (RTA n° 375 de mars 1978) en tête du présent ouvrage.

GENERALITES

MODÈLE 1979

Pas de modification importante à signaler pour le millésime 1979 des Renault « 5 Alpine » et « 5 Alpine Coupe ».

MODELE 1980

Adoption d'un alternateur à régulateur incorporé.

MODELE 1981

Le millésime 1981 est caractérisé par le montage d'un carburateur Weber double corps.

MODELE 1982

L'année modèle 1982 se caractérise par le remplacement des « R 5 Alpine » et » R 5 Alpine Coupe » par la Renault » 5 Alpine Turbo ».

MOTEUR

CARBURATEUR

En cours d'année modèle 1981, les Renault « 5 Alpine » et « 5 Alpine Coupe » ont été équipées progressivement du carburateur Weber 32 DIR 97.

MOTEUR TURBO COMPRESSE

Pour le millésime 1982 apparaît la « 5 Alpine Turbo » remplaçant la « 5 Alpine », elle porte l'appellation R 122 B avec un moteur de 1 397 cm3 suralimenté.

Type moteur : C 6 J 7 26.

Il a la même infrastructure que le moteur type 840-25 utilisé sur les « Benault 5 Alpine ». Pour toute intervention, se reporter à l'étude de base des « 5 Alpine ».

Seuls le turbo-compresseur, le carburateur et l'allumage électronique intégral différent de la « Benault 5 Alpine ».

RENAULT « 5 ALPINE »

ALIMENTATION

Caractéristiques et valeurs de réglage :

	WEBER 32 DIR 97	
Désignation des réglages	1"	2"
	corps	corps
Buse	24	26
Gicleur principal	135	140
Automaticité	190	160
Gicleur de ralenti	60	80
Centreur de mélange	3,5	4.5
Enrichisseur	70	90
Pointeau	1.75	
Angle de papillon en degrés		12130
en mm		5,25
Ouverture positive du papillon des gaz		
(mm)	1,35	
Niveau d'essence : core sous face joint		
(mm)		7
Course du flotteur		8
Emulseur	F9	1 F6
Injecteur de pompe de reprise	(0
Course de pompe de reprise	a c	came
Entrebaillement mécanique (mm)		8
Entrebaillement pneumatique (mm)		8

Réglage ralenti : Régime 1050 + 25 tr/mn.

RENAULT « 5 ALPINE TURBO »

ALLUMAGE

ALLUMAGE ELECTRONIQUE INTEGRAL

Les « Renault 5 Alpine Turbo » sont équipées d'un allumage electronique intégral de marque Renix.

Courbe d'allumage : RE 009

Calage initial : 18° 1 , moteur au rallenti et capsule à dépression débranchée.

Bougies

Eyquem 883 LJP.

Ecartement des électrodes 0,55 à 0,65 mm

Précautions à prendre avec l'allumage électronique intégral Ne pas déposer le capteur de dépression du

- calculateur électronique ; Ne pas faire éclater la haute tension sur le cal-

curateur électronique ; Ne pas mettre à la masse le primaire ou le secondaire de la bobine

ALIMENTATION

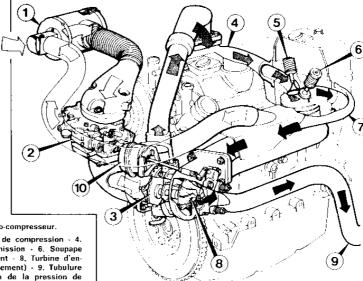
Caractéristiques de l'alimentation

Carburateur Weber : 32 DIR 75.
Turbo-compresseur : Garret type T3 avec clapet de limitation de pression 585 ± 30 mbar (mesure statique).
Pression de suralimentation : collecteur d'admission.
Pressostat de coupure d'allumage : pression de déclenchement 700 ± 50 mbar.

CARBURATEUR WEBER 32 DIR 75

Principaux réglages

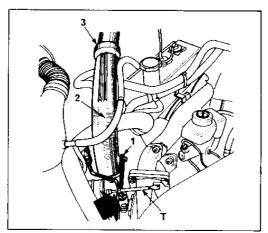
Weber 32 DIR 75	1" corps	2" corps
Buse	26	26
Gicleur principal	130	145
Automaticité	155	145
Gicleur de ralenți	55	50
Centreur de mélange	Triple	Triple
Pointeau	1,	75
Ouverture positive du papillon des gaz (mm)	1	.0
(mm)		7
Course du flotteur		8
Emulseur	Г 50	F 50
Injecteur de pompe de reprise	6	50
Course de pompe de reprise	à c	ame
Entrebaillement mécanique (mm)		5
Entrebaillement pricumatique (mm)		8
Angle de papillon des gaz		5,32 mm 12°30
Régime de ralenti (tr/mn)	850	+ 50
Pourcentage de CO	1 à	1,5 %



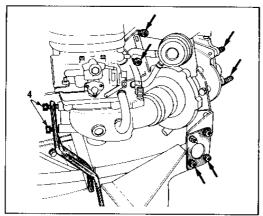
Schema de fonctionnement du turbo-compresseur.

1. Filtre à air - 2. Carburateur - 3. Turbine de compression - 4. Collecteur d'admission - 5. Soupape d'admission - 6. Soupape d'echappement - 7. Collecteur d'echappement - 8. Turbine d'en-trainement (actionnée par les gaz d'échappement) - 9. Tubulure d'échappement - 10. Capsule de régulation de la pression de suralimentation.

DEPOSE DE L'ENSEMBLE TURBO-COMPRESSEUR-CARBURATEUR



Fixation du turbo-compresseur sur véhicule. Flèche : tube de graissage à débrancher pour remplissage en huile avant remise en route.



Vis de fixation du turbo-compresseur sur carburateur.

- la bride d'échappement.

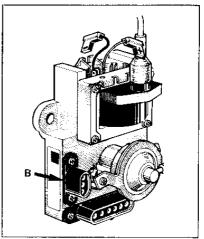
— les vis de fixation (4) au carburateur.

Sortir l'ensemble turbo-compresseur et carburateur. Ne pas soulever l'ensemble par la tige T (risque de détérioration).

Débrancher le câblage (B) du capteur de point mort haut au module électronique.

REPOSE DE L'ENSEMBLE TURBO-COMPRESSEUR-CARBURATEUR

Cette opération s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose. Cependant, il faut remplacer systématiquement les joints to-riques des conduits reliant le turbo au collecteur d'admission. Enduire les joints d'huile moteur pour faciliter le montage des



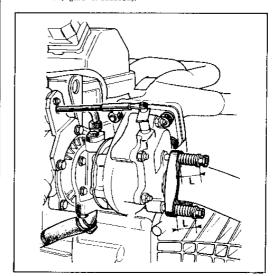
Positionnement de la prise de capteur de point mort haut.

PRECAUTIONS POUR LA MISE EN ROUTE DU MOTEUR

Après une intervention ayant nécessité de débrancher une canalisation d'huile, il est impératif de réamorcer le circuit du turbo-compresseur. Procéder comme suit :

- Débrancher le bloc-raccords (B) au module électronique (comme pour la dépose du turbo-compresseur).
- Débrancher le tube d'arrivée d'huile au turbo-compresseur et remplir ce dernier d'huile moteur. Rebrancher le tube d'arrivée d'huile au turbo-compresseur ainsi que le bloc-raccords.

- Fair tourner le moteur au démarreur jusqu'à extinction du voyant de pression d'huile. Lors de la repose du tube d'échappement sur le turbo-compresseur, respecter le serrage des ressorts à la cote $L=24\,$ mm (figure ci-dessous).



Fixation du tube d'échappement sur turbo-compresseur.

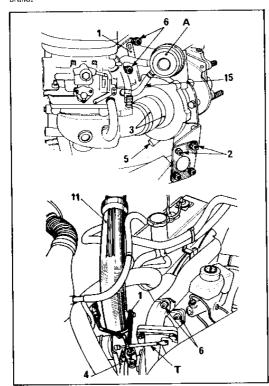
DEPOSE ET REPOSE DU TURBO-COMPRESSEUR SEUL

Nota : Le régulateur de pression de charge (A) étant réglé en usine aucun remplacement ou réglage de celui-ci n'est ad-mis, en cas de défaillance il faut procéder à l'échange complet du turbo-compresseur.

Déposer :
-- l'écope d'air chaud.
-- la bride de liaison (1).

le conduit (11).la bride d'échappement.

las bride de collappeans.
les colliers (3) - tuyau 15.
l'arrivée (4) et retour (5) d'huile.
la vis à 6 pans creux (6).
Important : Ne jamais prendre le turbo-compresseur par la tige (T), dans ce cas il y a risque de détérioration de la membrana.



Eléments à débrancher en vue de la dépose du turbo-compresseur seul.

REPOSE

- Emmancher le turbo sur liaison caoutchouc.
 Remplacer les colliers (3).
 Remonter :

- les vis à 6 pans creux (6) en intercalant des joints neufs.
- les écrous (2).
 l'échappement (respecter la cote L = 24 mm). Ressorts spires non jointives.
 de conduit (11) avec joints toriques neufs lubrifiés à l'huile
- moteur.
- le tuyau (15). le retour (5) d'huilq.

- Mettre de l'huile moteur par l'orifice (4) d'arrivée d'huile au turbo.

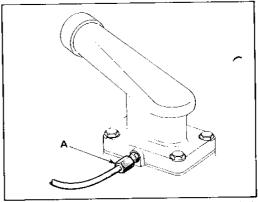
Brancher l'arrivée d'huile (4).
Replacer l'écope d'air chaud.

Nota: Les mêmes précautions qu'après la repose de l'en-semble turbo-compresseur et carburateur sont à appliquer.

CONTROLE DE LA PRESSION DE SURALIMENTATION

- Brancher l'outil Mot. 867 à la place du tuyau du mano de tableau de bord sur le collecteur d'admission (A).
 Faire cheminer le tuyau jusqu'au tableau de bord.
 Relevé de la pression de suralimentation
 Moteur au ralenti : dépression maximum.
 Moteur à pleine charge sur route, sur rapport intermédiaire.
 Béging 6 000 tr/mp.

Régime 6 000 tr/mn. Pression de suralimentation 390 à 450 bar.

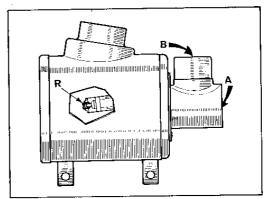


Point de branchement de l'outil Mot. 867 pour contrôle de la pression de suralimentation.

DISPOSITIF DE RECHAUFFAGE DE L'AIR D'ADMISSION

Filtre à air à régulation d'air par volet à commande thermostatique.

- Arrivée d'air froid (A) fermée pour une température d'air inférieure à 26° C.
 Arrivée d'air chaud (B) fermée pour une température d'air
- supérieure à 32° C.



Arrivées d'air sur filtre et vis de réglage (R).



Contrôle

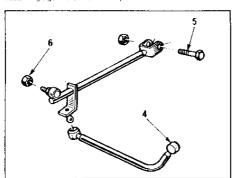
Vérifer les valeurs précitées en immergeant dans l'eau l'élément thermostatique. En cas de mauvais réglage, agir sur

DEPOSE ET REPOSE DE L'ENSEMBLE MOTEUR-BOITE

La dépose du moteur-boite de vitesses s'effectue d'une manière similaire à celle utilisée pour l'ensemble moteur-boîte des - Renault 5 Alpine - avec l'outil Mot. 498. (Se reporter à l'étude de base - 5 Alpine - - 5 Coupe ». Cependant il est nécessaire de déposer la traverse derrière

la boite de vitesses afin de faciliter la dépose de l'ensemble moteur-boite de vitesses, ainsi que l'ensemble turbo-compresseur carburateur.

Il est préférable de désaccoupler la commande des vitesses aux points 4-5 et 6 afin d'éviter d'avoir à procéder à un nouveau réglage lors de la repose.



Points de débranchement de la commande des vitesses.

La repose s'effectue de la même manière que pour la « Re-

nault 5 Alpine ». Se reporter à l'étude de base.

Nota: La purge du circuit de refroidissement ne doit être elfectuée qu'après le remplissage du circuit d'huile du turbo-compresseur (voir » Précautions » page 81).

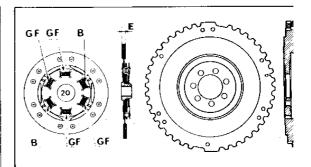
Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques, concernant le moteur, se reporter au chapitre » MOTEUR » de l'étude de base (RTA n° 375).

2 EMBRAYAGE

Embrayage Verto type 190 CP 400. Repérage par touches de couleur sur les ressorts du moyeu amortísseur : 2 respères GF sur figure).

Moyeu comportant 20 cannelures intérieures. Epaisseur du disque (E sur figure) ; 7,3 mm.

Pour les autres caractéristiques et conseils pratiques FOUR les autres caracteristiques et constant principes concernant l'embrayage, se reporter au chapitre « EM-BRAYAGE » de l'étude de base (RTA n° 375).



Identification du disque d'embrayage et du volant moteur.

8 BOITE DE VITESSES DIFFÉRENTIEL

BOITE DE VITESSES DES « RENAULT 5 ALPINE TURBO »

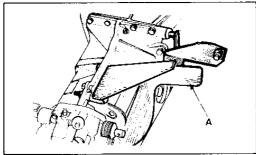
Les Renault • 5 Alpine Turbo • sont équipés d'une boite de vitesses du type NG5 repère 003.

Type	Rapport		Couple conique		Couple tachymèti	
et indice	de démultiplication		Pignon Couronne		Vis Pignor	
NG5 003	1" 2" 3" 4" 5" M.AR	3,818 2,176 1,409 1,030 0,861 3,083	9	34	6	13

DEPOSE DE LA BOITE DE VITESSES

Nota : Pour la dépose de la boîte de vitesses, il n'est pas nécessaire de déposer le carburateur et le turbo-compresseur. Déposer la patte de fixation (A). Pour désaccoupler et sortir la boite de vitesses, basculer

le moteur en avant pour que la commande d'embrayage passe sous le gousset de la direction.



Patte (A) de fixation de la boite de vitesses,

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pra-tiques concernant la boîte de vitesses se reporter au cha-pitre • BOITE DE VITESSES • de l'étude de base (RTA

TRANSMISSIONS

Pas de modification importante.

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les transmissions, se reporter au chapi-tre - TRANSMISSIONS » de l'étude de base.

6 DIRECTION

BIELLETTES DE DIRECTION A ROTULE AXIALE

Depuis février 1979, les Renault « 5 Alpine » sont équipées de biellettes de direction à rotule axiale.

- Ce nouveau montage a nécessité la modification : du boîtier de direction

- du porte fusée
 des côtés d'auvent sur la carrosserie.

Identification: voir figure.

MODIFICATIONS DES COTES D'AUVENT SUR LA CARROSSERIE (voir figure page suivante)

Interchangeabilté

Auncun panachage de pièce n'est possible entre le 1^{er} et

Auncun panachage de piece n'est possible entre le 1st et le 2st montage de direction.

On peut néanmoins adopter ces modifications aux premiers véhicules à condition d'effectuer simultanément les trois modifications suivantes:

- Remplacer la direction complète (boîtier et biellettes).
 Remplacer les porte-fusées.
- Effectuer la découpe des côtés d'auvent de la carrosserie suivant dessin coté.

- Dévisser les écrous de rotule et chasser ces dernières
- Déposer les vis de fixation du joint souple et les deux vis de fixation du boîtier sur la traverse.
 Récupérer les cales de réglage et repérer leur position.
- o Sortir le boîtier muni de ses biellettes par le passage du côté d'auvent.

Repose

- Remettre en place le boitier de direction muni de ses biellettes sur le véhicule.
 Resserver sans les imaguer les vis de fixation sur la traverse.
 Serrer au couple, les vis du joint souple et les écrous de rotule sur les porte-fusées (4 daN.m).
 Positionner les cates de règlege de hauteur de direction repérées à la dépose.
- repérées à la dépose.

 Vérifier le calage de la direction puis serrer les deux vis de fixation sur la traverse. Contrôler le parallélisme et serrer les contre-écrous des manchens de réglage.

REMPLACEMENT DU BOITIER DE DIRECTION

- Après avoir déposé le boîtier du véhicule, le serrer dans un étau et débloquer les contre-écrous des manchons.
 Dévisser les embouts à rotule en repérant le nombre
- de tours de filetage en prise.

 Déposer les soufflets.
- Engager les outils Dir. 812 ou Dir. 832 (selon le diamètre de la rotule) et Mot. 50 sur l'une des rotules axiales et déposer ces demières.

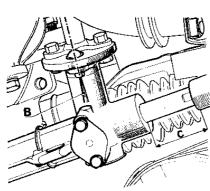
RÉGLAGE DU POINT MILIEU DE DIRECTION

Le point milieu de direction est obtenu en alignant l'axe du rivet en face de l'in-dex (B) du boitier de direction.

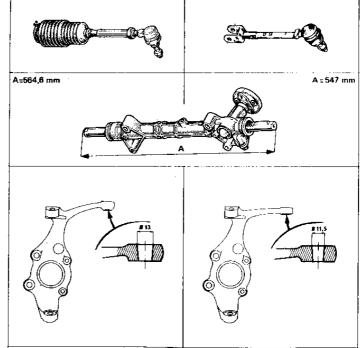
Dans cette position la cote C (voir figure) est de 65,3 mm.

DEPOSE ET REPOSE DU BOITIER DE DIRECTION

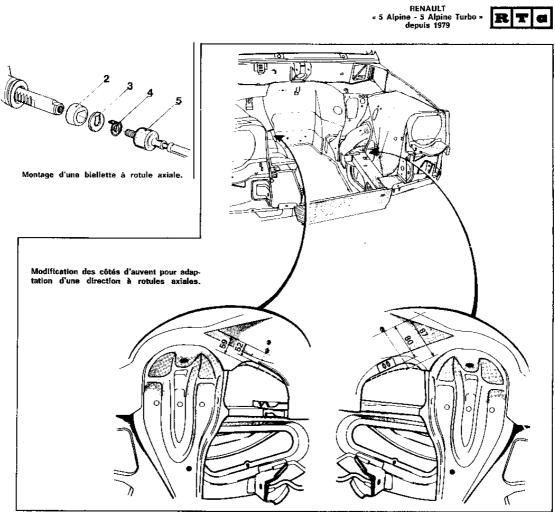
• Lever le véhicule « roues pendantes »



Détermination du point milieu de la direction.



Caractéristiques des directions 1" montage (à droite) et 2" montage (rotules axiales, à gauche).



- Récupérer :
- les rondelles de butée (3)
 les butées de braquage (2)
 les rotules axiales (5)
- Sur le boltier neuf, remettre en place, en bout de la crémaillère :
 — les butées de braquage (2)

- les rondelles (3)

 des arrêtoirs neufs (4)
- les rotules axiales (5) en ayant préalablement enduit les filetages des rotules de Loctite Frenbloc.

Remontage

- Serrer les rotules axiales au couple (4 daN.m) avec les outils Dir. 812 ou Dir. 832 et Mot. 50.
 Rabattre les languettes des arrêtoirs (4) dans l'une des encoches des rotules axiales.

 Repetite en place
- · Remettre en place :
- les soufflets
 les embouts à rotule dans les positions repérées au démontage.

 Serrer légèrement les contre-écrous.

• Reposer l'ensemble sur le véhicule (voir méthode de re-pose du boîtier de direction dans l'étude de base).

REMPLACEMENT DES BIELLETTES DE DIRECTION

- Debose

 Mettre le véhicule « roues pendantes ».

 Débloquer le contre-écrou du manchon en maintenant ce dernier par le six pans situé côté rotule axiale.

 Débrancher la rotule du porte-fusée avec un arrache-rotule adapté et la dévisser en repérant le numbre de tour de fileta-

- pe en prise.
 Déposer le soufflet.
 Braquer à fond la direction du côté intéressé.
 Ensuite opérer de la même façon que celle décrite précédemment pour la séparation des rotules axiales du boîtier de direction (sur le véhicule).

REPOSE DE LA NOUVELLE BIELLETTE DE DIRECTION

Elle s'effectue de la même manière que la repose déjà décrite pour le remplacement du boîtier de direction.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la direction, se reporter au chapitre « DIRECTION » de l'étude de base.

6 SUSPENSION TRAIN AVANT SUSPENSION

RARRES DE TORSION

Les Renault « 5 Alpine Turbo » sont équipées de barres de torsion avant de 19,5 mm de diamètre.

Les « Renault 5 Alpine Turbo » sont munies d'une barre stabilisatrice à l'avant du véhicule de 17 mm de diamètre.

TRAIN AVANT

VALEURS DES ANGLES DU TRAIN AVANT

Les Renault « 5 Alpine Turbo » ont des angles de train avant différents de ceux des « R 5 Alpine ». Les nouvelles valeurs de ces angles sont :

Angle	Valeur	Contrôle	Réglage
Chasse	10/30 #: 30'		par cales d'épaisseur
Carrossage	0'20' ± 30'	A vide	non réglable
Pivot	14'20' ± 30'	A vide	non réglable
Parallélisme	ouverture 10' ± 10' (1 mm±1 mm)	A vide	Par rotation des manchons de biellette de direction 1 tour = 30' (3 mm)

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la suspension et le train avant, se reporter au chapitre « SUSPENSION - TRAIN AVANT » de l'étude de base

O SUSPENSION TRAIN ARRIÈRE SUSPENSION

BARRES DE TORSION

Le diamètre des barres de torsion arrière des Renault « 5

Le diametre des parres de torsion arrière des Henauit « 5 Alpine Turbo » est de 20,5 mm.

En conséquence, lors d'une dépose et repose d'une barre de torsion arrière suivant la méthode décrite dans l'étude de base des « Renault 5 Alpine..», il faut régler l'outil aux cotes X de 560 mm pour le côté droit et de 565 mm pour le côté droit et de 565 mm pour le côté gauche.

BARRE STABILISATRICE

Sur les Renault « 5 Alpine Turbo », la barre stabilisatrice a un diamètre de 19,5 mm.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la suspension et le train arrière, se reporter au chapitre « SUSPENSION - TRAIN ARRIERE » de l'étude de base

3 FREINS

EQUIPEMENT DE FREINAGE DES RENAULT « 5 ALPINE TURBO »

Freins avant

Ils sont identiques à ceux de la « 5 Alpine ».

Les freins arrière des Renault « 5 Alpine Turbo » sont identiques à ceux des Renault « 5 Alpine Coupe », à savoir des freins à disques dont les cylindres récepteurs ont un diamè-

Pour toute intervention sur les freins avant ou arrière, se reporter à l'étude de base des Renault « 5 Alpine ».

LIMITEUR DE FREINAGE

Les Renault « 5 Alpine Turbo » sont équipées d'un limiteur de freinage arrière qui est un compensateur à pente.
Les valeurs de contrôle sont les suivantes, avec le coffre

vide et le conducteur à bord.

- Pressions de coupurc (bar):

 Avant : 33 Arrière : 26 (réservoir plein).

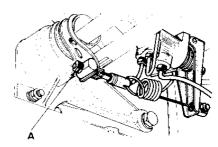
 Avant : 31 Arrière : 24 (réservoir à demi).

 Avant : 29 Arrière : 22 (réservoir vide).

REGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE

Le réglage s'obtient en agissant sur l'écrou de réglage (A). Brancher deux manomètres, un à l'avant droit, un à l'arrière

- Contrôler plusieurs fois les valeurs obtenues.
 Enlever les manomètres et purger le circuit.



Ecrou (A) de réglage du limiteur de freinage.

ETRIERS DE FREIN GIRLING Type 45 C (« 5 Alpine ») Ces étriers de frein Girling sont montés en sèrie depuis 1981 alternativement avec les étriers de frein DBA.

DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

Cet étrier se compose de :

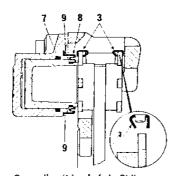
- Une chape (1) fixée au porte-fusée;
 Un étrier coulissant (2) contenant un piston;
- On etrier coulissant (2) contenant un piston;
 Deux plaquettes de frein et deux ressorts de maintien (3).
 Le coulissement de l'étrier sur la chape est réalisé au moyen de guides (4) coulissants dans la chape et protégés de la corrosion par des cache-poussière (5).

Les vis (à cinq pans creux) ne doivent jamais être démontées ou desserrées. Elles assurent une liaison efficace (couple de serrage élevé et vis collées) entre le porte-piston et l'étrier et le parallélisme entre la face d'appui du piston et l'appui de la plaquette opposée.

REMPLACEMENT DES GARNITURES

· Repousser le piston en faisant coulisser à la main l'étrier vers l'extérieur.

Vue éclatée d'un étrier de frein Girling 2. Etrier coulissant - 3. Plaquettes de frein et maintien - 4. Guide - 5. Cache-poussière - 6. Vis de fixation des guides 1. Chape - 2. Etrier ressorts de maintien



Coupe d'un étrier de frein Girling 3. Ressort de maintien - 7. Joint d'étanchéité - 8. Cache-pous-sière - 9. Jonc

- Retirer les vis de guides (6) à l'aide de deux clés.
 Ne pas nettoyer ces vis.
 Dégager l'étrier coulissant,

- Degager l'etrier couissant,
 Retirer les ressorts (3) de plaquettes et les plaquettes.
 Vérifier l'état et le montage du cache-poussière (8) du piston et de son jonc de maintien (9).
 Vérifier également l'état des cache-poussière (5) des guides.
 Repousser à l'aide de l'outil Fre. 562 le piston au fond de son logement.
- Monter les plaquettes neuves et les ressorts (3).
 Respecter le montage des plaquettes :

- Respecter le montage des plaquettes :
 Couleur du support noir se monte à l'INTERIEUR;
 Couleur du support bleu se monte à l'EXTERIEUR.
 Les ressorts (3) se placent, le déport central vers le disque.
 Mettre en place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les plaquettes et monter la visit (6) de print place l'étrier sur les places les places l'étrier sur les places
- vis [6] de guide inférieur.

 Appuyer sur l'étrier et monter la vis du guide supérieur.
- Serrer les vis de guides au couple de 3,5 à 4 m.da.N. en

commençant par la vis inférieure.

Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein, afin de mettre le piston en contact avec les garnitures.

PARTICULARITES DES VIS DES GUIDES

Ces vis sont enduites d'une colle de couleur bleue et sont vendues enduites de pate dans les collections de réparation. Elles doivent être remplacées à chaque démontage.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques, concernant les freins, se reporter au chapitre « FREINS » de l'étude de base.

RENAULT « 5 Alpine - 5 Alpine Turbo » R T



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

ALTERNATEUR A REGULATEUR INCORPORE

Les Renault « 5 Alpine » sont équipées, depuis le millésime 1980, d'un alternateur à régulateur incorporé.

Les Renault - 5 Alpine Turbo - ont l'ensemble de l'installation électrique protégé par 12 fusibles. Ils sont logés dans un boîtier, côté conducteur, sous l'articulation de la colonne de di-

De droite à gauche, dans l'ordre :

Repère	Intensité	Affectation
1	16 A	Contacteur feux marche arrière, lunette arrière/essuie lunette arrière
2	5 A	Manomètre pression d'huile
3	5 A	Centrale clignotante
4	8 A	Contacteur stop/contacteur chauffage montre/auto-radio
5	8 A	Allume-cigare/plafonniers/montre
- 6	8 A	Combine essuie-vitre/lave-vitre
7	5 A	Feux de position droits/eclairage montre éclairage allume-cigare
8	5 A	Feux de position gauches/éclairage ta- bleau
9	5 A	Arrèt fixe essule-vitre
10	5 A	Contacteur feu de brouillard arrière
11	10 A	Inverseur lève-vitre gauche
12	10 A	Inverseur lève-vitre droit

LÉGENDE DU SCHÉMA DE CABLAGE DES RENAULT « 5 ALPINE » MILLESIME 81 (Voir schéma pages suivantes)

Seuls les points supplémentaires suivants sont différents de la légende relative aux Renault « 5 Alpine » depuis 1977 de l'étude de base,

- 62 Plafonnier gauche 63 Plafonnier droit
- 73 Masse feux arrière
- 82 Bloc raccord câblage avant Câblage pontet
- 106 Contacteur feux de brouillard arrière
- 123 Montre
- 129 Contacteur feux de brouillard avant
- 171 Contacteur essuie-lave-lunette arrière
- 192 Masse hayon 204 Relais de démarrage
- 214 Relais feux de brouillard avant 215 Feu de brouillard avant droit 216 Feu de brouillard avant gauche.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant l'équipement électrique, se reporter au chapitre « EQUIPEMENT ELECTRIQUE » de l'étude de

10 DIVERS

POIDS ET CHARGES REMORQUABLES DES RENAULT « 5 ALPINE TURBO »

Poids à vide : 870 kg.

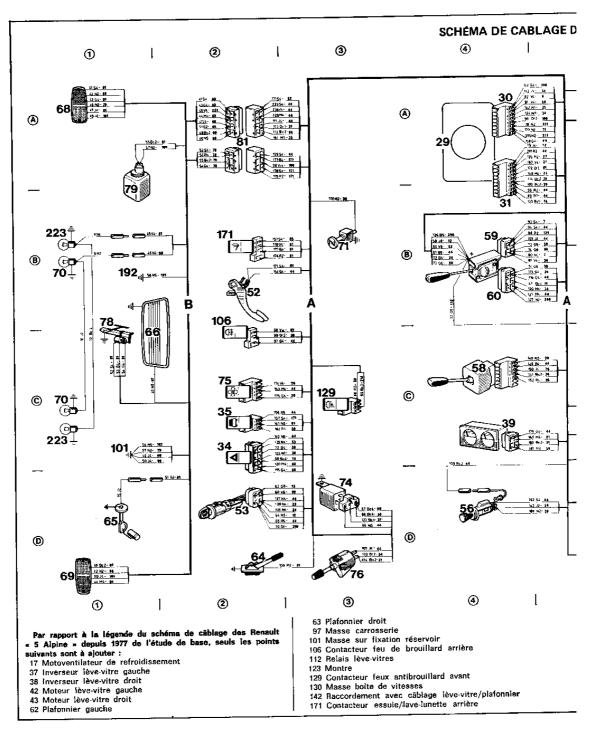
Poids total maxi autorisé : 1 270 kg.

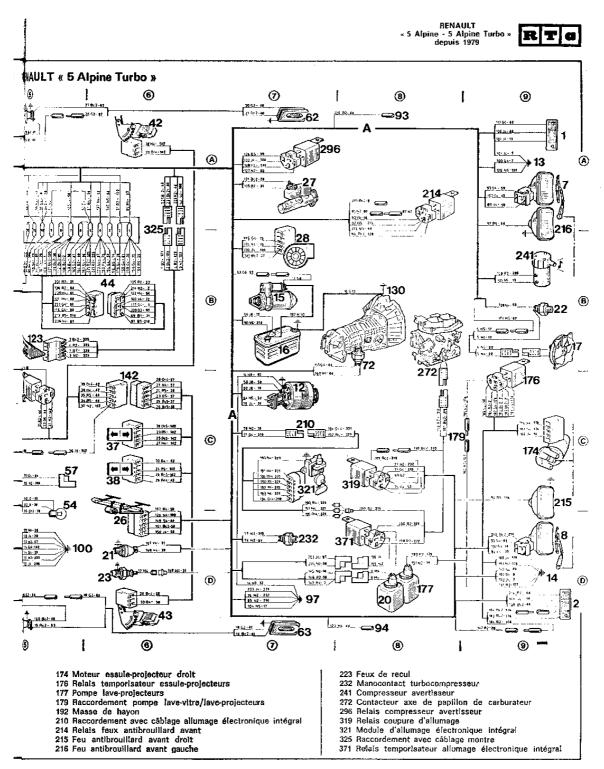
Poids total roulant autorise : 1 845 kg.

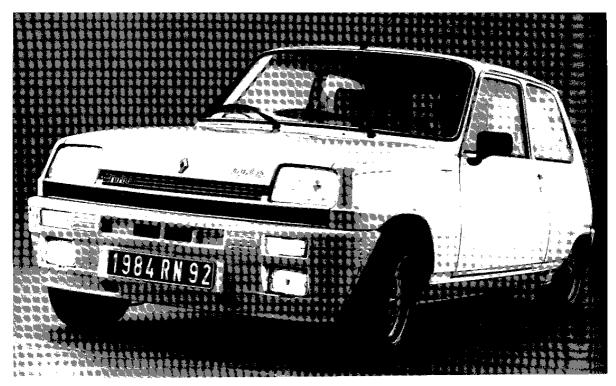
— avec remorque non freinée de 430 kg.

avec remorque freinee de 625 kg.

Pour les autres caractéristiques concernant les divers, se reporter au chapitre - DIVERS - de l'étude de base.







ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION des RENAULT "5 Alpine Turbo"

de 1983 à fin de fabrication

Les pages qui suivent traitent exclusivement des modifications apportées aux Renault 5 Alpine Turbo depuis la parution de notre Etude de base et de son évolution publiée sous sa présentation périodique mensuelle (exclusivement réservé à nos abonnés) et sous sa forme rééditée « Etudes et Documentation » de la RTA. Dans les deux cas, pour toutes les caractéristiques, réglages et conseils pratiques inchangés, il faut absolument se reporter à l'Etude de base figurant à la fois en remière partie de l'ouvrage (réédités « Etude et Documentation») et dans un nui-

première partie de l'ouvrage (réédités « Etude et Documentation ») et dans un nu-

GENERALITES

MODELES 1983

Seul le montage généralisé d'essuie-glace à balayage intermittent à cadencement fixe est à signaler pour le millésime 1983.

MODELES 1984

Soul le remplacement du moteur C6J7-26 par le moteur type C6J7-50, d'architec-ture similaire, est à noter pour le millési-me 1984.

A partir d'avril 1984, la Renault 5 Alpine Turbo est remplacée par la Renault « 5 Lauréate Turbo » qui est différente par sa présentation exterieure simplifiée (bou-cliers ton calsse, jantes tôles bi-ton) ainsi

Arrêt de la fabrication de la « R5 Lau-réale Turbo » à la fin de l'année modèle

MOTEUR

MOTEUR C6J7-50

Monté à partir du millésime 1984, en remplacement du moteur C6J7-26.

remplacement du moteur Co37-26. Il a la même infrastructure que le C6J7-26. Pour toute intervention se reporter à l'Etude de base. Il a une cylindrée de 1 397 cm3 et un rapport volumétrique de 8,6.

ALIMENTATION

CARBURATEUR DU MOTEUR C6J7 - 50

CARACTERISTIQUES DU CARBURATEUR WEBER 32 DIR repère 107

Weber 32 DIR	Repèr 1 corps	e 107 2 corp	
Buse (K)	23	24	
Gicleur principal (Gg)	117	135	
Automaticité (a)	175	190	
Gicleur de ralenti (g)	47	_	
Centreur mélange (Č)	4R	4R	
Tube d'émulsion	F 50	F 24	
Pointeau	1,75		
Niveau (mm)		7	
Injecteur de pompe	60	l	
Entrebail, mécanique	8,5		
Entrebail, pneumatique	6		
Ouverture positive du			
papillon	100		
Angle de papillon des			
gaz : en degrés		12:30	
en mm		5,32	
Régime de ralenti	950 + 5	O tr/mn	
% de CO	1 -	0.5	

SYSTEME DE SURALIMENTATION DU MOTEUR C6J7 - 50

Fonctionnement

DISPOSITIF ANTI-CLIQUETIS

mène de cliquetis.

Le moteur C6J7-50 est équipé comme son prédécesseur le C6J7-26 d'un disposi-tif de correction d'avance en accélération

qui permet de contrer en partie le phéno-

Ce système est composé d'un interrup-teur placé sur l'axe de papillon du f' corps qui agit électriquement sur un re-

l'muni d'un régulateur de limitation de

nunt d'un regulateur de l'imitation de ression (2) qui est soumis :

-D'une part à la pression turbine (1) par l'intermédiaire d'un té de fuite qui renvoie vers l'entrée du carburateur (3) une partie de la pression délivrée

par la turbine. D'autre part à la dépression sous le carburateur (4).

leurs de contrôle

Pression de suralimentation (à pleine arge sur route) : 420 ± 30 m.bar à 00 tr/mn.

Pression de régulation (entrée du té de ite (1)): 640 ± 30 m.bar pour un déplament de tige de réglage de 0,38 ± 0,02

n. Pression de calibrage (mesure statique l'entrée du régulateur (2)) : 285 \pm 30 bar pour un déplacement de tige de rege de 0,38 \pm 0,02 mm.

In cas de défaut de suralimentation : rexemple suralimentation faible : lérifier la pression de calibrage directe-

sant sur le régulateur (piquage (2)). Si la pression est correcte, le défaut ut provenir du té de dérivation qui peut encrassé ou partiellement obstrué par s impuretés.

Dans ce cas il est nécessaire de net-er et de souffler celui-ci à l'air com-

ALLUMAGE

LUMAGE DU MOTEUR C6J7-50

l s'agit d'un allumage électronique in-ral de marque Renix RE 036.

ntrôle des courbes d'avance

Régime moteur (tr/mn)	Avance (en degrés)	Conditions de contrôle
650	6 à 13	Capsule à dépression débranchée
1 550	6 à 11	Pression sur capsule : 1 + 0,2 bar
4 050	11 à 17	Pression sur capsule : 1 + 0.2 bar

RENAULT « 5 Alpine Turbo » depuis 1983 à fin de fabrication



rais temporisé qui, par l'intermédiaire d' calculateur d'A.E.I. fait chuter momentane ment (1,3 s) l'avance de 4 degrés.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant le moteur, se reporter au chapitre « MOTEUR » de l'Etude de base.

2 EMBRAYAGE

Pas de modification notable

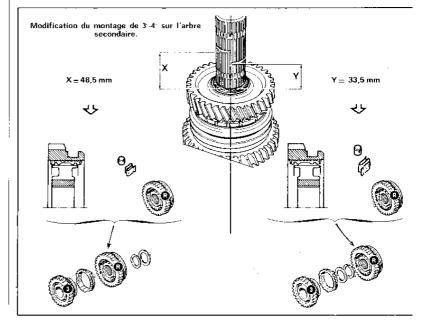
Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant l'embrayage, se reporter au chapitre « EMBRAYAGE » de l'Étude de base.

8 BOITE DE VITESSES -DIFFÉRENTIEL

Modification du montage de 374° sur l'arbre secondaire

Depuis décembre 1981, le montage d 3 /4' est modifié. Toutes les pièces, sai l'arbre secondaire, sont identiques. Sur l'arbre, la modification consiste e

un deplacement d'une gorge. Ancien montage : X : 48,5 mm. Nouveau montage : Y : 33,5 mm.



Pour les autres caractéristiques, reglages et conseils pratiques concer-nant la boite de vitesses et le différentiel, se reporter au chapitre « BOI-

TRANSMISSIONS

Pas de modification notable.

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les transmissions, se reporter au chapitre « TRANSMISSIONS » de l'Etude de base.

6 DIRECTION

Pas de modification notable.

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la direction, se reporter au chapitre « DI-RECTION » de l'Etude de base.

6 bis DIRECTION ASSISTÉE

Depuis mars 1983, les « R5 Alpine Tur-bo » peuvent être équipées, en option, d'une direction assistée.

DEPOSE - REPOSE DE LA DIRECTION ASSISTEE

Dépose

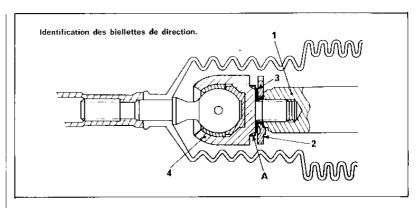
Déposer :

- Le turbo compresseur.
 Le filtre à air et son support.
- Le nure a air et son support.
 Le collecteur d'échappement. Placer une pince Mot. 453 sur le tuyau d'alimenta-tion de la pompe et sur le retour de la valve rotative au réservoir (prévoir l'é-coulement de l'huile restant dans le cir-suit).
- Déposer le tuyau haute pression entre la pompe et la valve rotative.
- oompe et la valve rotative.

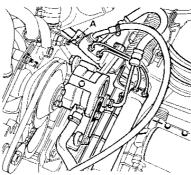
 Déposer la pompe d'assistance.

 Déposer la vis du cardan de colonne de direction sur la valve (A).

 Remonter le tube de direction au maxi-
- Désaccoupler le cardan.



- Déposer les biellettes de direction à l'aide de l'outil T.Av. 476.
 Par dessous le véhicule, déposer :
 les deux tôles de protection,
 les deux vis de fixation du boîtier de direction en repérant, les cales de réglage de hauteur de direction pour
- chaque côté. Sortir l'ensemble de la direction par le côté gauche du compartiment moteur



Positionnement de la vis du cardan de direction de la valve (A).

Nota : Lors de la dépose du boîtier de direction, il est impératif, de laisser en place l'axe de fixation de la pompe. Direction en place, il est impossible sans démonter le support de remettre l'axe.

Effectuer les opérations de dépose dans l'ordre inverse en respectant les points

- Reposer les cales de réglage de hauteur de direction en respectant leur place initiale.
- Reposer le cardan de direction, crémaillère au point milieu et branches du volant de direction horizontales.
- Remplir et purger le circuit.
 Contrôler le réglage de la hauteur du boîtier de direction et du parallélisme, et régler si nécessaire.

BIELLETTES DE DIRECTION

Couples de serrage

Ecrou de tige de vérin sur crémaillère :

1,5 daN.m. Rotule axiale : 4 daN.m.

Vis de fixation couvercle de poussoir : daN.m.

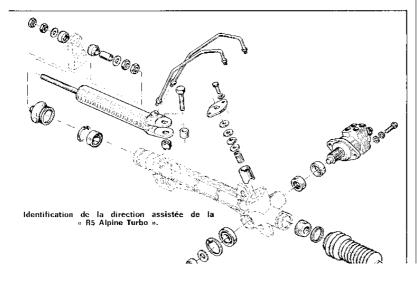
Les biellettes à rotule axiale équipées de ce type d'arrêtoir (3) ne sont pas récupérables après leur dépose.
En effet, lors du desserrage, la rondelle arrêtoir (3) détériore la partie crantée (A) du boîtier de rotule et ne permet plus d'assurer une liaison correcte au remon-

Lage.
En conséquence, la dépose de ce type de biellette entraîne systématiquement le remplacement de la biellette elle-même et de sa rondelle arrêtoir.

BOITIER DE DIRECTION

Remplacement du palier anti-bruit :

- Déposer le boîtier de direction de sur
- véhicule. Déposer
- Deposer: La rotule axiale du côté pignon à l'aide de l'outil Dir. 812-01 ou Dir. 832-01. Le couvercle de poussoir et le pous soir en conservant les cales de réglage. La valve rotative.
- Le contre-écrou et écrou de vérin de direction.
- Le soufflet de crémaillère de sur le boitier côté opposé au pignon.
- Le circlips.
 A l'aide d'une tide faire sortir la badue.



Repose

Effectuer les opérations de dépose dans l'ordre inverse en respectant les points mivants :

- Nettoyer soigneusement la crémaillère
- at le logement du palier anti-bruit.

 Mettre en place à l'aide d'un tube de

 28 mm et d'un jet en bronze le palier
- anti-orut.

 Reposer le circlips.

 Enduire de graisse Molykote BR2 la démaillère et le palier anti-bruit.

 Engager dans le boîtier la crémaillère.
- Reposer :
- la valve rotative,
- le poussoir en vérifiant le réglage (couple de serrage des vis du couvercle ; 1 daN m1
- La rotule axiale neuve et son arrêtoir
- neuf serrer au couple de 4 daN.m. les écrous et contre-écrous de tige de vérin sur la crémaillère en vérifiant le réglage du vérin.

Remplacement de la valve rotative

Le boîtion de direction étant déposé :

- Déposer
- les canalisations,
- le poussoir de crémaillère.
- · Séparer la valve rotative et le boitier de direction.
- Au remontage : Répartir 23 cm³ de graisse sur :
- la crémaillère,
- le roulement.
- le roblement,
 le poussoir et son ressort,
 le logement de l'écrou de blocage du roulement,

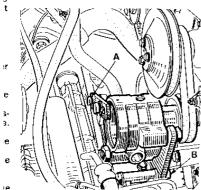
 - la face d'appui du couvercle de pous-
- - le pianon.
 - la douille à aiguilles
- Règler le jeu du poussoir.
 S'assurer que les canalisations reliant a valve rotative au vérin se croisent sur le côté de la valve.

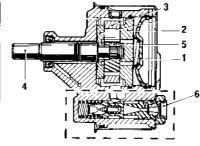
OMPE D'ASSISTANCE DE DIRECTION

Dépose

- Déposer le collecteur d'échappement.
- Placer une pince Mot. 453-01 sur la caalisation d'alimentation.

 Prévoir l'écoulement d'huile.
- Débrancher les canalisations
- d'alimentation basse pression.
 - haute pression,
 - la poulie de pompe à cau.





Vue en coupe de la pompe d'asistance de direction.

- Desserrer le tendeur et dégager les courroles.
- Retirer
- la vis (A). l'axe de fixation (B).

Repose

La repose s'effectue en ordre inverse de la dépose.

 Remplir et purger le circuit (voir puragraphe concerné).

Réparation

- · Serrer le support de pompe dans un ótau muni de mordaches
- Déposer la poulie (outil B.Vi. 28-01)
- Déposer le raccord haute pression (6).
 Récupérer le clapet de commande et le
- ressort.
- Comprimer la plaque de fermeture (1).
- Dégager le circlip de sa gorge (outil B.Vi. 39) et le déposer,
- Déposer :
- la plaque (1),
- le ressort du plateau arrière, le plateau arrière (2),

le stator (3), les goupilles de positionnement. A l'aide d'un maillet, sortir l'arbre et le rotor (4 et 5).

- Récupéror les dix palettes. Séparer le rotor de l'arbre en déposant le circlips.
- Déposer le joint d'arbre.

Remontage

- Remplacer tous les joints.
 Lubrifier toutes les pièces avec de
- Nettoyer et replacer l'aimant sur le corps de pompe.

 Respecter le sens de montage des pa-
- Comprimer la plaque de retenue pour monter le circlips

TENSION DE LA COURROIE

Après 10 mn de fonctionnement, la flèche (F) doit être pour chaque courroie de 4 à 5 mm, mesurée avec l'outil Elé. 346.

Nota : Pour régler la tension de la courroie il n'est pas nécessaire de desserrer l'axe de fixation de la pompe (B).

CIRCUIT HYDRAULIQUE

Remplissage

RENAULT « 5 Alpine Turbo » depuis 1983 à fin de fabrication



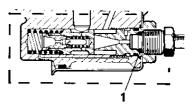
- Remplir totalement le réservoir
- Actionner doucement la direction
- toute sa course dans les deux sens Compléter le niveau.

Mettre le moteur en route et manœuv doucement la direction de butée à but

Parfaire le nivoau.
L'huile doit être visible dans le fond tamis de l'orifice de remplissage.

Contrôle de la pression d'huile

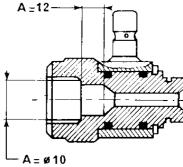
- Placer une pince Mot. 453 sur la tuy terie souple basse pression de la pom
- Débrancher la canalisation haute pr sion (prévoir l'écoulement de l'huile).
 Interposer le raccord Dir. 803 (pas i
- trique) entre le tuyau et la pompe.



Branchement du raccord (Dir. 803) pour contrôle de la pression d'huile.

Nota : Les directions assistées si équipées d'une tuyauterie haute press dont l'étanchéité est réalisée par un jo torique (1) côté pompe et côté val

Pour contrôler la pression d'huile sur type de circuit, il sera nécessaire de r difier localement l'alésage de l'outil (803 en effectuant au forêt un trou (A) diamètre 10 mm et de profondeur 12 n qui permettra de le monter sur le racce de la treustrais de la tuyauterie.

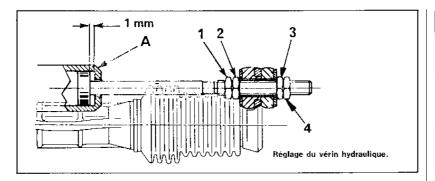


Modification de l'outil (Dir. 803),

L'outil ainsi modifié pourra être utili sur les canalisations ancien modèle.

- Brancher le manomètre Fre. 214-04.
 Déposer la pince Mot. 453.
 Parfaire le niveau de la pompe et fa tourner le moteur pour contrôler la pre sion qui ne doit pas être inférieure à bars et supérieure à 65 bars.
- Déposer le raccord Dir. 803 et le mai mètre Fre. 214-04, en coupant l'alimen tion de la pompe par une pince Mot. 4:

 Rebrancher la canalisation haute pre



VERIN HYDRAULIQUE

Remplacement

Cette opération peut s'effectuer sans dé-poser le boîtier de direction.

Couples de serrage

Vis de fixation vérin sur boîtier : 7,5 daN m

Ecrous de fixation tige de vérin sur crémaillère : 1,5 daN.m.

Dépose

- Vidanger le circuit. Déposer
- les canalisations,
- les deux écrous (3 et 4).

Après avoir mis en place le vérin, la crémaillère étant complètement sortic du côté opposé au pignon :

Débloquer et reculer le contre-écrou (1) et dévisser l'écrou (2).

- Amener la tige du vérin jusqu'en butée du piston contre son palier.

• Dévisser l'écrou (3) de façon à obtenir un jeu d'environ 1 mm entre le piston et son palier (A).

6 SUSPENSION -TRAIN AVANT - MOYEUX

Pas de modification notable

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la suspension et le train avant, se re-porter au chapitre « SUSPENSION -TRAIN AVANT - MOYEUX » de l'Etude

SUSPENSION -TRAIN ARRIÈRE - MOYEUX

Pas de modification notable.

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la suspension et le train arrière, se re-porter au chapitre « SUSPENSION -TRAIN ARRIÈRE - MOYEUX » de l'Etude de base.

6 FREINS

Pas de modification notable

Pour les caractéristiques, réglages et consells pratiques concernant les freins se reporter au chapitre « FREINS » de l'Étude de base.

ÉLECTRIQUE

SCHEMA ELECTRIQUE DU MILLESIME 198 Voir pages suivantes.

SCHEMA ELECTRIQUE DU MILLESIME 198 Voir pages suivantes.

Pour les autres caractéristiques, répour les autres caracteristiques, re-glages et conseils pratiques concer-nant l'équipement électrique, se re-porter au chapitre « EOUIPEMENT ELEC-TRIQUE » de l'étude de base.

1 DIVERS

Pas de modification notable.

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les divers, se reporter au chapitre = DI-VERS » de l'étude de base.

